La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 10 MARS, 1937 — PAGE 1

A la Législature Provinciale

L'Actualité Nationale Fr.-Albertaine

Dans le dernier numéro, nous mentionnions qu'il y avait au mois de mars 1935, 1,497 fonctionnaires et employés fédéraux en Alberta recevant annuellement un salaire de $2,248,147.28, tandis que la part des Franco-albertains n'était que de 31 fonctionnaires avec un salaire total de $45,595.40. Nous disions que nous étudierions chaque département en particulier afin de faire ressortir davantage l'injustice dont notre groupe souffre de la part de nos amis de langue anglaise.

Nous citons cette semaine, les départements d'Agriculture et des Postes. Personne ne peut nier que l'Agriculture est l'industrie principale de notre province. Elle est aussi l'industrie-maîtresse chez notre groupe. Nous comptons au moins 85% de notre groupe ou environ 35,000 personnes dans notre province qui sont intéressées directement à l'agriculture. Or, si la grande majorité de nos gens sont agriculteurs, il nous semble que le gouvernement devrait faire tout en son possible pour nous fournir tous les renseignements les plus à date pour aider nos compatriotes à améliorer leurs méthodes. Si nous examinons les chiffres officiels pour la période mentionnée, nous y trouvons que contre 201 fonctionnaires de langue anglaise qui reçoivent un salaire annuel de $315,860.33 nous n'avons qu'un seul employé au salaire de $2,268. Cet employé est inspecteur des viandes de boucherie dans le Sud de la province.

Des renseignements agricoles dans notre langue; des visites des employés fédéraux bilingues, nous n'en avons pas. De temps à autre, nos compatriotes ont été avisés de certaines publications françaises publiées par le Département. Quelques rares unités les ont demandées. Les autres n'ont rien fait. Aujourd'hui, nous constatons que les bonnes positions sont remplies par des gens de langue anglaise et nous pouvons faire notre "mea culpa". Si nous nous étions intéressés aux publications françaises, si nous avions écrit en français pour obtenir les renseignements dont nous avions besoin, nous aurions forcé le gouvernement à nous donner des fonctionnaires, ou au moins une partie, de notre langue.

Dans le domaine des Postes, mentionnons seulement les bureaux d'Edmonton et de Calgary. Dans tout les autres bureaux moindre, les positions sont remplies par des Anglais unilingues. Dans les deux plus gros bureaux de poste, il y a un total de 446 employés de langue anglaise avec un salaire annuel de $611,307.42. La part des franco-albertains n'était que de 6% avec un salaire total de $8,818.00 . A Calgary, il y a 243 employés, tous de langue anglaise qui reçoivent annuellement $325,857.98. A Edmonton, $285,449.44 est distribué aux 203 employés de langue anglaise. Voilà notre part ! Si nous comptions tous les employés de tous les petits bureaux disséminés par toute la province, nous aurions réellement honte de ne pas nous être occupés de nos affaires avant aujourd'hui. Là encore c'est notre faute. On critique de temps à autre, lorsqu'on vient d'entendre un bon discours patriotique qui nous a chauffé les oreilles, mais le lendemain, nous retombons dans notre indifférence éternelle. Demandons-nous combien de fois nous faisons faire nos mandats de poste en français? Le Français étant une des langues constitutionnelles au pays, nous aurions le droit de le demander. Mais que voulez-vous, nous n'avons pas même le courage d'écrire nos propres chèques en français. Il est beaucoup plus difficile de faire faire ce travail par d'autres.

Nos licences de Radio sont distribuées par nos bureaux de postes. Nous pourrions les avoir bilingues si nous les demandions. Combien l'ont fait par le passé? Combien ont actuellement une licence bilingue dans leur maison? On est Canadien français, ou on ne l'est pas! Mgr Langevin disait : "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Et bien, mettons-en! Quand on est vraiment Canadien français, tous les petits détails sont des détails canadiens-français. On s'adresse en français partout, on pense en français, on écrit en français, on lit des journaux et des revues de langue française. Que dirait-on si un Juif ou un Japonais, en arrivant au foyer prenait un journal norvégien avant de prendre celui de sa langue ?

(Suite à la page 3)

L'Affaire n'est pas si mêlante

Le 13 juin 1923, le "Morning Alberta", écrivait dans ses commentaires :

"The many admirers of Frank Oliver will glory of the fact that in these days of rampant chasing of senatorships, he turned his back on the whole thing, when by the raising of the hand, he might have got such an office. The country has need of men who will not accept positions in the senate".

M. Frank Oliver a été une personnalité importante en cette province et ceux qui l'ont connu intimement se rappellent encore comment en cette même année 1923 il sut mettre à la raison, pour un temps du moins, les appétits sénatoriaux de nationalistes substils qui se cachaient dans ce temps-là comme aujourd'hui sous la couverte du grand esprit catholique pour obtenir des positions qui ne leur appartiennent pas.

Frank Oliver s'est non seulement obstenu de frapper à la porte du sénat, mais il a autorisé l' "Edmonton Bulletin", le grand journal dont il était le propriétaire, à défendre une tradition qui avait, basée sur le pacte confédératif de 1867, prévalu chez-nous depuis la fondation de la province en 1905, et qui consacrait de fait depuis près de 25 ans, la représentation de la minorité franco-albertaine à la Chambre haute.

En effet le 12 juin 1923, l' "Edmonton Bulletin" écrivait ce qui suit dans son premier Edmonton :

"The death of Senator Forget leaves a gap in Alberta representation in the Senate. When the provinces of Alberta and Saskatchewan were formed and the Senatorial representation of the four western provinces was increased to 24 or six to each province, one of the six Alberta senators was selected as the representative of the French Canadian portion of the population. Some years later Senator Roy was appointed Canadian Commissioner in Paris and Senator Forget was appointed in his place. There seemed to be good and sufficient reasons in 1905 why Alberta should have a French speaking representative in the Senate. These reasons were believed to be just as good when Senator Forget succeeded Roy. There has been no change of conditions since that would render French Canadian representation in the Senate less desirable from a national point of view than it was on the two previous occasions mentioned. The recognized reason for the existence of the Senate is the protection of the constitutional rights of the minorities.

It is for the strength and safety of the State that it should be freely understood that these rights are not, and are not to be, endangered. It is to be hoped that a wise selection will be made of a French Canadian Senetor for Alberta — one who will succeed the late Senator Forget as worthily as he succeeded Senator, now High Commissioner Roy".

L' "Edmonton Bulletin", la voix de Frank Oliver, n'était pas le seul à défendre le droit de la représentation minoritaire franco-albertaine au Sénat, car vers le même temps, le "Saturday Night", de Toronto, écrivait cet article que nous reproduisons :

"The vacancy in the Senate caused by the death of the Hon. Senator Forget has brought into view the old racial question which lies at the basis of the B.N.A. Act., particularly in the appointment of senators. Years ago it was agreed by both the old political parties that the Northwest Territory should be represented by two French-Canadians on the floor of the Senate, and it is somewhat surprising that through the years since Confederation the two great divisions of the people of Canada have not increased their confidence in each other to an extent that would permit the French-Canadians of Alberta from demanding that the balance heretofore existing in the Senate shall be rigidly maintained.

Are the French-Canadien citizens of Alberta justified in thus insisting upon the fulfillment of these agreements.

We believe they are, because of the fanatical disposition of many English-speaking Canadians to look upon the rights granted by the British parliament to Fernch-Canadians through what is know as the Quebec Act as priveleges.

It is amazing the number of men holding seats in the present Dominion Parliament who have never shown the slightest inclination to become efficient in the French tongue, and are therefore not enabled to participate in the debates, feelings and motives, when the French language, is being used, notwithstanding that the French language is official so far as proceedings in parliament are concerned".

Enfin après toute une campagne de presse et d'opinion qui contrebalancèrent largement un autre courant d'opinion et d'action, toujours prêt au nom d'un catholicisme tout pétri de nationalisme à consommer l'injustice, à l'endroit des Canadiens français, l'honorable J.-L. Côté était nommé au Sénat, pour représenter la minorité franco-albertaine et il était salué comme tel par toute la presse.

"It supports, écrivait le 16 aout 1923, l' "Edmonton, the tradition that the honour should go to a French-Canadian".

Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier avait consacré plusieurs fois le fait de la représentation de la minorité franco-albertaine au Sénat. En 1923, le gouvernement de l'honorable Maczenzie King ne dérogeait point à une tradition qui avait donné à la minorité franco-albertaine les Honorables Sénateurs Forget et Roy. Il lui donnait le Sénateur Côté et quelques années plus tard, le sénateur Lessard.

Il paraissait alors évident à tout le monde que le gouvernement libéral sous Sir Wilfrid Laurier, et sous M. King désirait reconnaître à la minorité française de chacune des provinces son droit de représentation au Sénat d'autant plus qu'il voulait reconnaître que ces mêmes provinces avaient été en grande partie ouvertes à la civilisation par des découvreurs, des missionnaires, des pionniers et des colons de langue et de race françaises.

En 1931, le vénérable philanthrope P. Burns, de Calgary, était sur le déclin de sa vie nommé au Sénat par le gouvernement Bennett qui nommait en même temps le Sénateur Marcotte en Saskatchewan.

On nous rapporte de source autorisée que la première réaction du vieux millionnaire de Calgary, fut de refuser la charge et l'honneur d'être sénateur; mais qu'il accepta ensuite sous la pression de certains nationalistes qui considéraient la présence de M. Burns au Sénat comme essentiellement unie au développement de l'Eglise catholique dans l'Ouest.

Quoiqu'il en soit, la minorité franco-albertaine qui est elle-même catholique, était privée de sa représentation au Sénat, mais elle ne perdait aucun de ses droits Aujourd'hui, elle reste toujours forte de ces mêmes droits, qui s'incarnent dans une tradition.

De plus la minorité franco-albertaine a encore d'autres titres à sa représentation au Sénat, et le moindre d'entre ces titres n'est certainement pas celui d'être le groupe ethnique le moins nombreux de la population catholique de l'Alberta comparativement à la population catholique d'origine anglo-saxonne.

Le dernier recensement fournit à ce sujet des statistiques concluantes et doivent dissiper assez l'opinion que le catholicisme est, et doit être représenté partout par la race anglaise chez-nous.

Canadiens	catholiques
Français	33,215
Anglais	7,353
Ecossais	6,110
Irlandais	17,213

Or, malgré notre prépondérance numérique sur tous les catholiques de souche britannique, pris séparément et même en bloc, nous n'avons aucun représentant canadien-français, ni à la Cour d'Appel, ni à la Cour Supérieur de l'Alberta, où pourtant figure un dignitaire catholique de langue anglaise. C'est bien du moins que nous ayions l'un des nôtres pour représenter au Sénat la population catholique de l'Alberta en même temps que la quarantaine de mille canadiens-français qui l'habitent.

C'est appuyé sur ces arguments que les Canadiens français de cette province réclament un de leurs compatriotes pour les représenter au Sénat et pour reprendre le siège qui leur est dû. Il ne s'agit pas de savoir si quelqu'un du Nord, du Centre ou du Sud serait plus ou moins convenable. La question n'est pas là du tout, et qu'on essaie pas de mêler les cartes pour rien.... Ce que l'on veut, et ce à quoi l'on a droit, c'est un Sénateur véritablement canadien-français, et il ne manque pas dans nos rangs de professionnels et d'hommes publics de réel mérite, dont l'élévation à un siège sénatorial serait une réintégration de nos droits, aussi bien qu'un honneur pour le parti qui l'aurait choisi.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

le carnet universitaire de titoine

●

Vendredi le "Gateway" nous réservait une surprise. En plus de ses éditions hebdomadaires,.. ce.. journal nous apportait un numéro du "McGill Daily" rédigé en collaboration avec les étudiants de l'Université de Montréal pour protester contre la conscription. Les premières pages donnaient le point de vue des jeunes de langue anglaise, et les dernières ceux des copains de langue française. Pour une fois la jeunesse des deux grandes races du Canada s'est entendue pour faire oeuvre commune.

●

Si Titoine avait la facilité littéraire du secrétaire des Anciens, il vous demanderait : "Saviez-vous qu'aujourd'hui nous nous trouvons au onzième jour de mars?" Et ensuite Titoine ferait l'apogée d'une superbe pièce intitulée " Par un jour de pluie ". Mais ceci est superflu, car tous les copains savent fort bien quel est le quantième du mois et que cette après-midi, M. le Professeur Sonet présente à la Salle des Promotions de l'Université, la comédie sus-mentionnée.

●

L'avenue Jasper a été témoin d'un spectacle fort émouvant, la semaine dernière. C'est encore ce bon ami — le secrétaire des Anciens qui se payait l'incomparable luxe d'arrêter le "Vieux" (Déchêne) et de lui demander une de ces mémorables questions qui influeront sur les destinées de notre orbe terrestre!!

●

Grand merci à Jos Lachance de nous avoir signalé sa présence au milieu des camarades universitaires. Titoine commence à croire qu'il est fort affecté de myopie lorsqu'il s'aperçoit du nombre d'universitaires de langue française qu'il ne connait pas. Il vient d'apprendre qu'il y en a au moins 6 de plus qu'il ne comptait; soit un total de 24 sans compter les Normaliennes.

●

Apparamment que Georges Fortier n'est pas satisfait de la chronique universitaire; la cause? probablement le fait que son nom n'a pas figuré au "Carnet" depuis de longues semaines. C'est alors qu'il s'en prit à la personne d'un des rédacteurs du "Carnet" dans l'édifice des Arts, afin de lui administrer une rossée. Il serait oiseux de raconter toute l'épisode. Qu'il vous suffise de savoir, qu'après avoir giflé notre représentant, Georges s'enfuit comme un vil poltron!!!!

●

Titoine n'a pas encore eu l'avantage de recevoir d'offres de collaboration de rédacteurs indépendants; il serait heureux de recevoir tous les commentaires que vous voudrez bien lui adresser. On lui a conseillé de demander à Lloyd Lévesque de bien vouloir chroniquer une semaine durant, malgré le poids énorme de son "ratio studiorum"!.

NOUVEAU CONSEIL DE DIRECTION DU JOURNAL "LA SURVIVANCE"

R. P. Forcade, O.M.I.



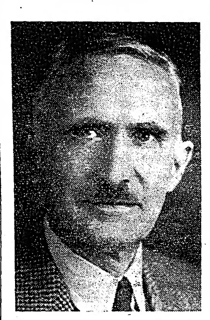
Directeur-gérant

M. M. Martin



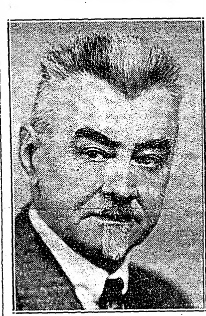
Président

M. Casault



Trésorier

M. le commandeur J.-E. Morrier



Vice-président

R. P. Larose, O.M.I.



Secrétaire

Assemblée des actionnaires

Lundi soir a eu lieu à La Survivance l'assemblée des actionnaires de la compagnie la Survivance. Le même conseil a été réélu et le R. P. Larose, O.M.I. a été élu secrétaire de la compagnie.

AU COLLEGE FRANCISCAIN

Vendredi le 12 mars notre collège recevra comme hôte d'honneur Son Exc. Mgr MacDonald archevêque coadjuteur d'Edmonton. A cette occasion notre cercle dramatique donnera un concert. On y jouera une comédie française "Le Docteur Oscar" et une comédie anglaise "The Rogueries of Scapin" en trois actes. Cette dernière comédie est une excellente traduction du chef-d'oeuvre de Molière : "Les Fourberies de Scapin".

Ce concert aura lieu à la salle S. François à Edmonton Nord, vendredi soir, le 12 mars, à 8:30. Tous nos amis et bienfaiteurs sont cordialement invités. —Comm.

SOIREE DU CERCLE MOLIERE

Le Cercle Molière réserve un régal artistique à tous ceux qui assisteront à leur soirée du 15 mars, à laquelle sera présentée, "Cocktail" pièce en trois actes par Madame Yvette-O. Mercier-Gouin. Cette jolie pièce moderne, exécutée pour la première fois en 1935, obtint un grand succès. La scène se passe parmi la haute société de Montréal, et l'auteur fait voir dans cette oeuvre, à combien d'ennuis s'exposent ceux qui, soit à cause de leur fortune ou de leur rang social, oublient trop vite certaines conventions et deviennent trop modernes. A cette soirée sera aussi présenté un intéressant programme musical sous la direction de M. Gédéon Pepin.

Comme on le sait d'ailleurs, les principaux buts du Cercle Molière sont l'étude sérieuse de l'art dramatique et la diffusion de la langue française dans notre province, et l'on a qu'à mentionner le succès obtenu par "Les Rantzau" pour nous rendre compte que nous travaillons dans la bonne direction. Dans l'accomplissement de notre travail, nous avons cru utile de fraterniser avec les organisations dramatiques de langue anglaise qui, dans le but de créer une meilleure entente entre les différents cercles de la ville, ont eu la délicatesse de confier à maintes reprises depuis quelques années, des rôles importants à plusieurs de nos membres. Il nous fait donc plaisir d'annoncer que deux rôles ont été confiés par notre Cercle à des acteurs bien connus de langue anglaise.

La pièce est sous la direction de M. Alph. Hervieux, et les personnes qui y prennent part sont les suivantes : Mmes Blanche Lambert et Judith Bouchard; Mlles Madeleine Jenvrin, Liliane Côté, Gabrielle Hervieux, Madeleine Turgeon et Doris Kirk. MM. Joffre Dechène, Gérard Baril, Laurier Picard, Paul Chatain, John Rule, Philippe Villeneuve et Roméo Bouchard.

Tous sont donc invités de se rendre à la salle de l'école Séparée, 103e rue, lundi, le 15 mars prochain.

JEUDI LE 4 MARS

M. John-J. Bowlen, chef du parti libéral en Chambre, a demandé au gouvernement de lui fournir toutes les informations relatives à l'achat des automobiles par le gouvernement en 1936, à la quantité et le nom des voitures, au prix payé, au coût de l'entretien, etc.

M. Bowlen a aussi demandé des informations au sujet de la valeur du coût-total des automobiles appartenant au gouvernement ainsi que le nombre des camions. M. Bowlen veut aussi connaître la liste des autos vendus et le ou les noms des acheteurs ainsi que le nombre des charrues à neige achetées par le gouvernement. Enfin, M. Bowlen veut connaître le total des dépenses de voyage durant 1936 et jusqu'à date de tous les départements, des commissions, etc., du gouvernement.

Discours de M. W.-E. Hayes, créditiste de Stony Plain

Prenant part au débat sur le discours du trône, M. W.-E. Hayes, député créditiste de Stoney Plain, a critiqué le système financier de crédit tel qu'il se pratique aujourd'hui. "Nous ne cesserons pas de travailler tant que notre crédit, nos unités commerciales, nos marchés, nos ventes et nos achats aient montré à l'univers que ce n'est qu'au moyen du Crédit de l'Alberta que le monde connaîtra le bonheur et le salut," a dit M. Hayes.

M. Hayes traça un intéressant tableau des maux économiques dont la province souffrait au temps où le gouvernement provincial actuel a été élu.

Il attaqua les orateurs de l'Opposition en Chambre pour s'être opposés au gouvernement et se demanda, "si leurs efforts oratoires les fait disparaître, soit que leurs critiques se dirigent vers le pôle négatif, ou soit qu'elles servent d'indication de leur extinction par le Crédit social.

Il attaqua les barons de la finance qui cherchent à maintenir le système actuel et à empêcher l'établissement du Crédit social en Alberta.

M. John Irwin prend part au débat

M. John Irwin, député conservateur de Calgary, a pris part au débat sur le discours du trône. Dans un vigoureux discours, il a sommé le premier ministre Aberhart de dire à l'Assemhblée ce qu'il avait fait pour le peuple, " a qui il avait tant promis".

Le premier ministre a dit au peuple, dit-il, qu'il ne pouvait établir son plan de Crédit social au bout de 18 mois, comme il l'avait promis.Y a-t-il un autre plan? Dans l'affirmative, M. Aberhart voudrait-il le faire connaître?

"Le premier ministre n'a rien donné au peuple mais il lui dit : "Accorde moi un voyage pour le couronnement", déclara M. Irwin.

Il dit que les députés avaient reçu $200. pour la courte session provinciale de l'été dernier et qu'ils avaient été autorisés à retirer à l'avance une somme additionnelle de $450.

Les députés ont aussi reçu des permis de voyager gratuitement sur les autobus. Il a renvoyé le sien, dit M. Irwin, à la compagnie des autobus.

"Personnellement, je ne prise guère les autobus. Je crois qu'ils massacrent nos chemins et ne paient pas une part équitable des taxes, en comparaison à celles payées par les chemins de fer", dit M. Irwin.

"Quatre-vingts pour cent des électeurs ont signé les "covenants". Le gouvernement peut compter sur une majorité de 56 députés contre une poignée de 7 députés de l'opposition. Il n'y a pas de raison qui puisse empêcher le Crédit Social de fonctionner aujourd'hui, si jamais il doit fonctionner" dit M. Irwing.

Il rappela d'autres promesses faites par M. Aberhart : "pas de majoration des taxes, les obligations de l'Alberta seraient honorées, des prêts sans intérêt, des dividendes au bout de 18 mois...." Chaque promesse, dit-il, n'a pas été tenue.

Il dit que le major Douglas avait rédigé un plan de Crédit social devant être essayé en Ecosse et qu'il avait été rejeté. Qui donc comprend mieux le Crédit social depuis la visite du Major Douglas ici? demande-t-il.

Le peuple, dit-il, croyait recevoir, l'année dernière, $25.00 par mois. A la place, ils ont reçu une majoration de taxes ainsi que l'imposition de nouvelles, plus de chômage, des réductions d'octrois scolaires, des renvois d'agronomes. Le Crédit public a été perdu, les sécurités se sont dé-

(Suite à la page 8)

Au Couronnement

Il a été choisi par le Département de l'Education

L'un de nos jeunes compatriotes, aura le privilège et le bonheur d'assister aux fêtes du couronnement du roi George VI, le 12 mai prochain.

C'est Jean-Baptiste Boulanger, fils de M. le docteur et de Mme Joseph Boulanger.

M. J.B. Boulanger

En effet, notre jeune ami a été choisi par la "Overseas Education league" pour être l'un des représentations de la gent estudiantine à cet événement historique. Il fera partie d'un groupe de 200 étudiants canadiens qui feront le voyage en Angleterre sous les auspices de la Ligue.

Jean-Baptiste Boulanger poursuit actuellement ses études au Collège des Jésuites. Il est âgé de 14 ans. Il est bien connu en Alberta es un peu partout en Canada comme l'éducateur et le rédacteur d'un petit journal, publié quatre fois par années, sous le titre de : "Le Petit Jour".

L'été dernier, il recevait des mains de M. Pierre Augé, consul de France à Vancouver, une médaille décernée par le gouvernement français en reconnaissance de ses services rendus à la langue française en Canada.

Scout



Courtoisie du "Petit Jour"

J.-Baptiste fait partie de la troupe canadienne-française de la paroisse Saint-Joachim.

LAMOUREUX

LAMOUREUX. — Dimanche, 7 mars, avait lieu la première partie de cartes donnée par le nouveau comité des Dames d'autel. L'état des chemins, mauvais, la maladie, les deuils récents avaient retenu un certain nombre de personnes à la maison. Cependant, vu les circonstances, nous pouvons nous féliciter de l'excellent résultat de la soirée. Du côté des Dames, Mlles Hermance Lamoureux, Mathilde Langlais et Ida Houle remportèrent les prix donnés par Mmes Charles Rocque, W. Mathieu et une anonyme. Du côté des hommes, MM. Denis Campeau, Joseph Normandeau, Lionel Alain gagnèrent les prix offerts par Lionel Alain, Rosaire Bazinet et un anonyme.

Le prix d'entrée échut à M. Arthur Lamoureux, celui de la râfle à M. Alcibade Lamoureux, l'un donné par M. J. Latour et l'autre par Mme S. Langlais. Le réveillon servi par les dames et demoiselles fut très apprécié de tous. Pendant ce temps les conversations allaient bon train, les rires faisaient de tous côtés; c'était une vraie soirée familiale où l'on aime à se rencontrer.

Le programme musical nous fut servi par les frères Jacob et Mlle Zélia Lamoureux de Fort Saskatchewan. Puis pour clore la séance, M. le curé nous donna quelques films de vues animées, qui intéressèrent jeunes et vieux. Ces vues venaient de l'Université de l'Alberta, département de l'Extension, dont le but est d'instruire en récréant.

Mme Albert Houle est partie pour l'hôpital, où elle doit subir une opération. M. Henri Normandeau en est sorti, mais il est forcé à un repos complet de plusieurs semaines.

Courtoisie du "Petit Jour"

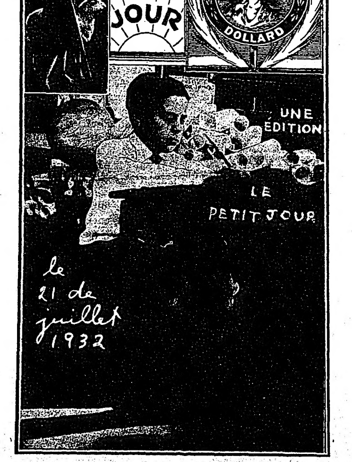
Il fut même invité par un important journal de Paris à visiter la France. Il ne put accepter, vu le grand nombre de ses occupations une si gracieuse invitation. En effet, à ce moment, il travaillait sans relâche à la rédaction d'une histoire de Napoléon. Nous apprenons que la rédaction de ce livre est terminée et lorsque Jean-Baptiste visitera la France, il verra les éditeurs de son livre à Bordeaux. Le titre du livre est : "Une défense de Napoléon". La préface sera écrite par M. le docteur René Cruchet, professeur à l'Université de Bordeaux, qui, au cours d'un voyage sur le continent américain l'été dernier, s'est arrêté à Edmonton, pour rencontrer notre jeune compatriote.

C'est le R. P. Bellavance, S.J., recteur du Collège des Jésuites, qui a annoncé l'heureuse nouvelle de ce magnifique voyage à Jean-Baptiste Boulanger. Le choix de la Ligue a été communiqué au R. P. Bellavance par M. G. - Fred McNally, sous-ministre de l'éducation.

Nous apprenons que M. le Dr Joseph Boulanger, accompagnera son jeune fils. En outre d'assister aux brillantes fêtes du couronnement, M. le docteur Boulanger et son fils visiteront les principaux pays d'Europe, entr'autres, la France et l'Italie. Ils visiteront l'Exposition universelle de Paris et les trésors artistiques de Rome et de la Cité Vaticane. Il est tout probable qu'ils visiteront aussi plusieurs villes de l'Espagne.

Nous souhaitons à notre jeune ami et à son père de faire un heureux voyage qui les enrichira d'impressions impérissables.

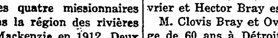
A L'OEUVRE



Courtoisie du "Petit Jour"

Mgr Fallaize à Fort-Erié

FORT ERIE, Ont.— S. Exc. Mgr Pierre Fallaize, O.M.I., coadjuteur de S. Exc. Mgr Breynat, était de passage ici, ces jours derniers. Il passe la saison de l'hiver en dehors de son diocèse, parce que ses médecins l'ont averti que s'il passait une autre saison dans l'obscurité complète du Nord, il pourrait devenir aveugle.



S. Exc. Mgr Fallaize est le seul survivant des quatre missionnaires envoyés dans la région des rivières Athabasca-Mackenzie en 1912. Deux de ses confrères d'apostolat ont été massacrés par les Esquimaux et un troisième s'est noyé. Il a miraculeusement échappé à la famine, l'automne dernier, lorsque les glaces le forcèrent ainsi que ses compagnons d'infortune, à se refugier dans un poste éloigné de la civilisation. Ce n'est qu'au bout de près de quatre mois que Mgr Fallaize et ses compagnons furent rescapés par le courageux Matt Berry.

A Fort Erié, Mgr Fallaize a fait l'examen d'avions qui seront mis au service des missions du Nord. Il retournera dans ses missions dans quelque deux mois.

NOUVELLES DE ST-JOACHIM

ST-JOACHIM.— Dimanche, le 7 mars, le R. P. A.Boucher, O.M.I., curé, a administré le baptême à Marie-Louise, enfant de M. et Mme J.-O. Préfontaine de notre paroisse. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph Bougie de la paroise. Nos félicitations aux heureux époux.

Partie de cartes

Les dames de St-Joachim remercient les personnes de la paroisse, ainsi que les amis des autres paroisses qui ont bien voulu organiser des tables dans leur maison. Comme nous n'avons pas encore tous les résultats à l'heure qu'il est, le R. P. curé dira dimanche, en chaire, le nom des gagnants. Encore une fois, grand merci à tous et à toutes.

CALGARY

CALGARY.— Ces jours derniers, avait lieu le baptême de Marie, Jeannette, Louise Pothier, baptisée par le R. P. Bourque, le 8 mars, 1937, née de M. et Mme Raoul Alfred Pothier, (Irène Bell). Les parrain et marraine furent : M. Hector Bernier et Mlle Thérèse Pothier. Nous offrons nos félicitations aux heureux parents.

M. Adien Caicn fut sérieusement blessé au bras dans un accident, la semaine dernière.

dent deux frères en quelques jours.

M. François Bray est mort à l'âge de 58 ans, à Ghein, Minn., le 27 février et Hector Bray est mort à l'â-M. Clovis Bray et Ovila Bray perge de 60 ans à Détroit, Mich., le 2 mars. Ce dernier passa plusieurs années dans l'Ouest. Nous offrons nos sympathies aux deux frères éprouvés.

Festival de Calgary

L'Alliance Française présentera "l'été de la Saint-Martin". L'été de la Saint-Martin est une comédie qui date de 1873. Elle sera interprétée par Mme George Simonin, Mlle Madeleine Beauchemin, Mme Donat Caron et M. Lucien Auclair.

—COMM.

NOUVEL AVION

OTTAWA.— S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie est parti ces jours derniers d'ici à destination d'Edmonton d'où il partira pour se rendre dans son Vicariat.

Un nouvel avion de 285 C.V., acheté par Mgr Breynat, partira dans quelques jours pour Edmonton. M. Louis Bisson le pilotera et aura comme compagnon de voyage le R. F. Georges Sarrault, revenant dans les Missions du Nord, après avoir visité ses parents dans l'Est.

Durant son séjour à Ottawa, Mgr Breynat a rencontré avec les officiers du département des affaires indiennes. Il a chaleureusement approuvé l'ordre-en-conseil prohibant l'usage d'avions dans l'industrie de la chasse au piège dans les Territoires du Nord-Ouest. Il dit que cette mesure fut prise dans la crainte que le gibier sur lequel les indiens comptent pour vivre ne soit rapidement détruit par les trappeurs se servant d'avions pour augmenter le rendement de leurs prises.

"NOUS AVONS PARMI NOUS DES ARTISTES DE LANGUE FRANCAISE QUI NOUS FONT HONNEUR'

Un jugement de M. le professeur Haely sur l'exécution de la pièce "Séparation"

Pour la huitième fois, l' "Edmonton Little Theatre" a présenté aux habitués des pièces jouées par des acteurs de la ville, à un festival dramatique qui a duré trois jours : les 8, 9, et 10 mars.

Ce festival offrait à l'affiche une série de huit pièces, dont une en français et les autres en anglais.

En voici les titres : La Séparation; Spreading the News; Mansions; Londonderry Air; The Slave with two faces; Glorious and Free; Figureheads; Nursery Maid of Heaven.

La première pièce à l'affiche était : "La Séparation" jouée avec une superbe maîtrise par Mme Blanche Lambert et M. Gérard Baril. Sous l'experte direction de M. Alphonse Hervieux, un vétéran de l'art dramatique français à Edmonton, nos deux compatriotes mirent en pleine valeur la richesse de leurs talents dramatiques. é

Avec beaucoup de naturel, ils nous interprètèrent les sentiments qu'éprouvent deux vieillards qui se sont tendrement aimés durant leurs quarante-sept années de mariage. La Grande Guerre les a rudement éprouvés en engloutissant toute leur fortune. Ils vivent maintenant dans un misérable réduit situé au sixième étage d'un immeuble. Une femme riche paie le loyer de cette retraite. Mais, un jour, les deux pauvres vieux reçoivent une lettre de leur bienfaitrice, qui leur annonce qu'elle a décidé de partager ses aumônes. Une telle décision la forcerait à les faire entrer dans un hospice de vieillards, où ils ne pourront plus vivre ensemble. La pensée de cette séparation future, est trop douloureuse pour la pauvre vieille Lili et précipite une syncope qui se termine par sa mort. Le rideau se ferme sur un tableau nous représentant la forme immobile de la pauvre vieille et le vieux Jacquot dont le corps est secoué par des sanglots convulsifs.

Jouant avec un naturel parfait, Mme Lambert et M. Baril captivèrent, du commencement à la fin de la pièce l'attention de tous les auditeurs, composés de Canadiens français et d'Anglais.

Leur diction fut nette. Chaque syllable était prononcée distinctement. Les gestes étaient d'une grande sobriété expressive et on ne peut plus naturels.

Bref! nos deux compatriotes ont brillamment soutenu la réputation que s'est faite au festival de l'année dernière le cercle Molière de notre ville.

Nous les félicitons cordialement ainsi que leur dévoué directeur à qui revient une bonne partie du succès remporté par Mme Lambert et M. Baril.

Nous ne connaîtrons pas avant ce soir le jugement des juges du festival, Mme Laura Goodman Salverson, M. Dennis Healy et le Dr R.-K. Gordon. Nous ne pouvons nous empêcher d'espérer que leur verdict sera favorable à nos ocmpatriotes.

A l'issue des représentations de lundi soir, M. Dennis Healy, professeur de français à l'Université d'Alberta, a fait des commentaires dont nous donnons ci-dessous le texte.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs :

Ici, dans les provinces de l'Ouest, nous avons trop tendance à oublier qu'il existe, à côté de la nôtre, une culture plusieurs fois séculaire, qui existait avant que le premier anglais posât le pied. Une soirée comme celle-ci nous rappelle aux réalités.

J'ai souvent déploré le manque d'intérêt des Canadiens d'origine anglo-saxonne à l'égard de la culture de nos compatriotes de langue française. Les moyens évidents d'éveiller la curiosité du grand public —ce sont le théâtre et le cinéma. Si l'on peut voir des films français à Toronto, pourquoi ne pourrait-on pas les faire venir jusqu'ici? De temps en temps, les gérants des cinémas, ou des associations privées font venir des films russes ou allemands — à quand le premier film français ?

Mais, en attendant, nous avons parmi nous des Canadiens français qui, de temps en temps veulent bien nous faire passer une soirée délicieuse.

La pièce qu'on a jouée ce soir fut très farablement commentée dans la presse parisienne lors de la première représentation. L'auteur, Mme H. Charasson y a mis beaucoup de délicatesse, beaucoup de sincérité. Une pièce aussi simple, où la tendresse d'une femme est si admirablement mise en lumière repose des pièces réalistes de l'Après-Guerre où l'on ne fait aucune part à la sensibilité.

Mme Lambert comprit admirablement son rôle. Sa voix douce et grave donnait un charme émouvant à tout ce qu'elle disait.

M. Baril, dans le rôle d'un vieillard paralysé a fait preuve d'un grand talent. Sa voix chevrotante, ses mains tremblantes et les jeux de sa physionomie parvinrent à convaincre tout le monde.

Nous avons parmi nous des artistes de langue française qui nous font honneur.

ANALYSES CHIMIQUES

Les résultats officiels des analyses des engrais chimiques enregistrés en 1935-36, et publiés par le Ministère fédéral de l'agriculture, viennent d'être distribués. Le but principal de ces rapports est de permettre aux acheteurs de comparer les résultats des analyses avec les garanties des vendeurs, et en même temps de mettre les acheteurs à même de voir par eux-mêmes quels sont les vendeurs qui remplissent leurs garanties et auxquels ils peuvent se fier. Les rapports sur les analyses chimiques ont également l'effet de stimuler la fabrication d'engrais de meilleure qualité.

Le chef du Service des engrais chimiques de la Division des semences du Ministère fédéral de l'agriculture, M. G.-S. Peart, fait remarquer que les cas d'engrais qui ne répondent pas à l'analyse garantie deviennent de plus en plus rares, grâce à l'amélioration générale de l'industrie des engrais chimiques. Les engrais modernes ont une analyse plus uniforme; leur état mécanique est meilleur, car ce sont là des choses au sujet desquelles les acheteurs canadiens deviennent de plus en plus exigeants. Il y a quelques années, les cultivateurs canadiens étaient encore mal renseignés sur la question des engrais chimiques. Ils ne pouvaient pas en estimer la valeur d'après leur teneur en azote, en acide phosphorique et en potasse, et ils les achetaient sur la recommandation du nom de marque qu'ils portaient. La situation a bien changé aujourd'hui.

Les cultivateurs étudient l'alimentation scientifique des récoltes et l'achat des engrais chimiques se fait en conséquence. Il en résulte que les fabricants se concentrent sur les trois éléments essentiels, l'azote, l'acide phosphorique, et la potasse, et cette tendance devient de plus en plus marquée à mesure que les cultivateurs deviennent mieux renseignés sur l'alimentation scientifique des récoltes. La loi prescrit que les engrais doivent être vendus sous réserve d'une analyse honnête et garantie des trois éléments essentiels qui concourent à la nutrition des plantes, et c'est cette stipulation de la loi qui fait qu'il est possible d'acheter des formules et des analyses qui conviennent aux différentes récoltes et aux

L'ENTREPRISE DE PASSAMAQUODDY



Cette photo montre une vue générale de l'emplacement de la future centrale électrique de Passamaquoddy, pour laquelle le gouvernement américain a déjà dépensé $7,000,000.

Politique Provinciale

Vendredi, le 5

M. HERMAN TRELLE COMME SENATEUR

M. H.-J. Ash, député créditiste de Olds, a suggéré devant le Chambre que M. Herman Trelle de Wembley, Alberta, fermier qui a remporté le championnat mondial du blé, soit nommé au sénat, en remplacement de feu le sénateur Burns, avant qu'un "politicien y soit nommé".

Tous les députés éclatèrent de rire à la Législature.

$1,500,000 POUR LA DISTRIBUTION DE GRAINS DE SEMENCE

Il appert qu'il en coûtera au gouvernement la somme de $1,500,000 pour distribuer aux fermiers demeurant dans les régions affectées par la sécheresse; les grains qui seront encemencés ce printemps. On distribuera 1,000,000 de boisseaux de grains de blé et 400,000 boisseaux de grains d'avoine et d'autres grains.

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

La Chambre s'est ajournée vendredi jusqu'à mercredi, sur une motion de M. Aberhart. Grâce à cet ajournement, le gouvernement pourra mettre au point le budget qui sera présenté le 12 mars.

M. Gerald O'Connor reprendra cet après-midi, le débat sur le discours du trône.

REVISION DU SYSTEME TAXATION

M. I.-M. McCune, créditiste de Gleichen, tout en déclarant que le gouvernement crédit social constitupait le "seul reflet de bon sens dans un monde déséquilibré", parla en faveur de l'adoption d'un système d'assurance contre la grêle et d'une révision complète du système de taxation agricole.

M. McCune défendit vigoureusement la politique de son gouvernement. Il dépeignit la situation déplorable de l'Europe où les nations dépensent tant pour les armements alors qu'il y a des millions de personnes qui manquent de nourriture et sont dans le dénuement.

LICENCES POUR TOUTES LES INDUSTRIES

L'hon. W.-W. Cross, ministre du commerce et de l'industrie, a présenté vendredi un bill destiné à amender la loi relative aux licences accordées par le gouvernement aux métiers, aux entreprises commerciales et autres occupations d'affaires.

Par cette nouvelle loi, le gouvernement aura le pouvoir de déclarer quelle industrie pourra tomber sous le coup de cette lois.

La loi stipule que toutes les personnes occupées dans une industrie ou dans une entreprise commerciale pourra être licenciée et devra s'inscrire à cet effet.

La loi a aussi pour but de prohiber toutes les pratiques commerciales malhonnêtes et toutes les personnes qui ont des intérêts financiers dans une industrie devront s'inscrire.

La loi voit à ce qu'une industrie déjà licencée, devra se procurer une licence pour chacune de ses ramifications.

L'hon. M. Cross a aussi introduit un bill amendant les sections 1 et 2 de la loi du commerce et de l'industrie. Ces sections traitent de la formation des codes industries.

Autrefois, la loi stipulait que plus de 50 pour cent des associés d'une même industrie était nécessaire avant l'établissement d'un code. La nouvelle loi permetra qu'un code soit accordé sur la recommandation de la Commission du travail et du commerce composée de 12 membres et fonctionnant en vertu de la loi du commerce et de l'industrie.

Cessons d'ergoter, demande M. L.-A. Blue

M. A.-L. Blue, créditiste de Ribstone, a demandé à la Chambre de mettre de côté les sujets qui font perdre du temps et de s'abstenir d'ergoter inutilement, en parlant sur l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Blue parla en faveur de la nomination d'un conseiller technique du Crédit social et de la création d'un comité qui allégerait le fardeau des ministres chargés de préparer l'établissement du Crédit social.

"Il est clair, dit M. Blue, que nous ne pouvons pas , comme tout autre gouvernement, appliquer tout de suite les principes du Crédit social, mais pendant ce temps-là la population souffre. J'ai entendu deux autres députés dire que nous avions de merveilleuses resources naturelles. C'est vrai. Je me suis toujours demandé pourquoi l'ancien gouvernement n'a jamais pensé à développer et à contrôler l'industrie du charbon. C'est une honte de constater qu'avec une telle abondance de charbon, il puisse se trouver tant de chômeurs.

M. Blue parla aussi en faveur d'un plan de retour à la terre.

Il s'opposa vigoureusement à ce que la province dépense de l'argent pour payer les dépenses des représentants de l'Alberta aux fêtes du couronnement du roi George VI, au moment où il y a tant de misère à soulager.

Il déclara qu'il n'avait jamais cru que les caucus tenus par les membres du gouvernement n'avaient rien de démocratique. "Je serai heureux le jour où l'on sera devenu assez démocratique pour supprimer les caucus dans tous les gouvernements de notre pays".

Les réserves pétrolifères

L'hon. N.-E. Tanner, ministre des terres et des forêts, a annoncé que le gouvernement avait placé des réservations dites de la couronne sur environ 61,000,000 d'acres dans le territoire au Nord d'Edmonton, afin de sauvegarder les droits pétrolifères potentiels de la province.

Le gouvernement a adopté un ordre-en-conseil à cet effet.

Ces reservations sont faites dans l'intérêt de la province et ne nuiront à aucun développement, a déclaré le ministre.

Les régions pétrolifères de Wainwrightet de Ribstone ne tombent pas sous le coup de cet ordre du gouvernement, puisqu'ils sont situés au sud de laligne de démarcation.

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart a annoncé que le gouvernement provincial n'avait pas encore reçu la nouvelle de la date exacte de l'arrivée des enquêteurs de la Banque du Canada, chargés d'investiguer la structure financière de notre province.

Bien que M. Graham Towers, gouverneur de la Banque ait visité le Manitoba durant l'enquête qui s'est tenue dans cette province, on ignore s'il viendra lui-même ou enverra des hommes de son choix.

Ecoles Séparées d'Edmonton

Rapport Financier pour l'année 1936

COMPTE GENERAL — RECETTES		
RECETTES ORDINAIRES		
Argent reçu de la municipalité		$160,442.84
Subsides reçus du gouvernement		12,929.16
Loyers reçus		539.34
Elèves étrangers		1,901.13
Autres récettes		313.93
		176,126.40
En caisse le 31 décembre 1935	$ 25.00	
En banque le 31 décembre 1935	1056.18	1,081.18
Découvert de compte (Banque Impériale)		2,204.74
Total des récettes		$179,412.32
DEPENSES ORDINAIRES — DEPENSES		
Comptes fixes:		
Intérêt sur débentures	$ 19,879.55	
Débentures payées	24,133.30	
Intérêt	1,001.84	
Loyers des écoles	4,790.00	
Taxes	1,564.06	51,368.75
DEPENSES DE L'ADMINISTRATION		
Salaires	4,474.55	
Dépenses d'Election	497.64	
Timbres, fournitures	379.55	
Conventions	123.00	
Livraison	78.15	
Autres dépenses	636.46	6,189.35
DEPENSES D'ENSEIGNEMENT		
Salaires (Surveillance et professeurs)	88,817.29	
Salaires (Substituts)	1,346.76	
Fournitures Papéterie	1,361.10	
Bibliothèque	677.89	
Prix	40.00	
Autres dépenses	225.75	92,468.79
DEPENSES DE FOURNITURES POUR ELEVES		
Livres	266.99	
Goûters	212.35	
Billets de tramways	850.00	
Sports	422.51	1,751.85
DEPENSES POUR SERVICES DE SANTE		
Salaires	2,352.00	
Autres dépenses	279.79	2,631.79
DEPENSES D'OPERATION DES ECOLES		
Salaires des Concierges	9,965.10	
Chauffage	4,655.70	
Eclairage, Eau, Téléphone	1,825.70	
Fournitures	456.63	
Autres dépenses	115.85	17,018.98
DEPENSES D'ENTRETIEN DES ECOLES		
Entretien des Bâtisses (clôtures, terrains)	3,650.86	
Réparages, ameublement et fournitures	498.23	
Assurances	1,519.33	5,668.42
Ameublement et Fournitures		1,798.89
Autres dépenses		490.50
		179,387.32
Argent en caisse le 31 décembre 1936		25.00
TOTAL DES DEPENSES		179,412.32

COMPTE CAPITAL

Récettes et Dépenses jusqu'au 31 décembre 1936

RECETTES	
Subsides du gouvernement	$199.61
En Banque le 31 décembre 1935	24.51
	224.12
DEPENSES	
Ameublement et Fournitures	$224.12

BILAN AU 31 DECEMBRE 1936

ACTIF—Courant		
Argent en caisse		$ 25.00
Ville d'Edmonton, balance des octrois,		3,099.56
Subsides accrus		5,727.81
Assurances payées d'avance		2,515.00
Ville d'Edmonton, billets escomptés ....M		17,000.00
		28,367.37
CAPITAL		
Terrains	$ 93,530.00	
Bâtisses	314,682.68	
Trottoirs, clôtures	2,869.46	
Ameublement, Fournitures	21,618.46	
Bibliothèque	2,510.56	435,211.16
		463,578.53
PASSIF—Courant—		
Découvert de compte (Banque Impériale		$ 2,204.74
Banque Impériale Billets payable		17,000.00
Comptes payables		175.00
Honoraires payés d'avance		576.94
		19,956.68
CAPITAL—		
Débentures		$346,800.00
Surplus le 31 décembre 1935	$94,152.06	
Surplus pour l'année 1936	2,669.79	96,821.85
		463,578.53

Certifié exact: HENDERSON & KINNAIRD, C.C., vérificateurs

Edmonton, Alberta, le 4 février, 1936 — A.A. O'Brien, Sec.-Trésorier.

LEGAL

LEGAL.— M. l'abbé Adrien Leclerc, notre vicaire eut a combattre une forte grippe la semaine dernière, cependant il était assez bien pour célébrer la messe dimanche dernier, tant il est vrai que les plus fortes constitutions ne sont pas à l'épreuve de la maladie.

M. et Mme Philippe Mercier, et Mme L. Nadeau sa belle-soeur, nous ont quitté pour un voyage dans l'Est du Canada, et ils ont l'intention de visiter une partie de l'Ouest américain au retour, entr'autre Hugo Min., où Mme Nadeau à déjà résidé.

A constater la douce température que nous avons eue pendant toute la semaine, on a l'illusion que le temps des semailles approche, car la terre se dépouille de sa couche de neige très rapidement.

Nous pouvons voir dans notre village plusieurs constructions neuves qui font honneur à leurs propriétaires, entr'autres, celle de Mme Marguerite Boisvert.

M. Jos. Morin, notre estimé concitoyen a cru bon de venir écouler paisiblement ses vieux jours au milieu de nous et s'est construit un magnifique "cottage" d'un beau style.

Aussi M. Alphonse Garneau, à construit une maisonnette très solide. M. Stanislas Nadeau a fait des réparations très considérables à la propriété qu'il a achetée de M. Rosario Pelletier. Bravo.

M. Rosario est à considérer l'achat d'une ferme près du Lac des Oeufs. De camionneur, il devient fermier, félicitations.

Legal aura cette année encore, grâce au dévouement de M. lecu ré E. Tessier, une belle neuvaine à saint Joseph, qui commencera le 10 de ce mois, pour se terminer en la fête du grand saint.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Monsieur le rédacteur:

Ces jours-ci, les compagnies de finance rigolent sous la barbe des "créditistes." Elles ont bien raison; on comprend en effet difficilement comment nos députés ont ôsé passer coup sur coup deux lois "inconstitutionnelles."

Mais de notre côté, la farce est moins drôle. Devrons-nous continuer notre course étourdie vers la banqueroute au profit de quelques financiers qui se moquent de nous? De Hepburn à Aberhart, toute la gamme de nos représentants ou bien cède avec molesse devant la finance, ou bien se fait battre infailliblement.

Et nous, le peuple, qui payons $300,000,000 d'intérets par année pour la dette publique, — quand nous ne pouvons pas payer nos propres dettes privées, — il semble que nous soyons d'une indolence sans bornes. Quand nos députés se moquent de nous et nous exploitent, nous nous plaignons et nous payons; et quand, par hasard, ils essaient de nous défendre, nous les laissons tourner en ridicule par les trusts et leurs journaux.

Sans aller aux exagérations, il y a des réformes urgentes à faire dans notre système financier que l'on ne devrait pas retarder indéfiniment.

Un exemple entre autres. Lorsque le Fédéral emprunte des millions aux banques, c'est lui qui se rend responsable de tous les crédits émis, et qui en plus paie l'intérêt. Mais enfin, si l'Etat a les fonds pour garantir toute la monnaie créée en sa faveur, pourquoi donc n'émet-il pas lui-même cette monnaie? Il en a les pouvoirs et il les cède à des étrangers, qui, en remerciement, nous grèvent de plus en plus, chaque année.

Une loi coupant les intérêts dus à Ottawa et au compagnies de prêt peut bien être inconstitutionnelle et "ultra-vires". Mais d'un autre côté, payer des sommes impossibles dans ces temps-ci, me semble la plus belle inconséquence de notre époque.

Un citoyen de l'Alberta.

ACTUALITE . . .

(Suite de la page 1)

Immédiatement notre estime pour cette personne serait de beaucoup diminuée. Et pense-t-on augmenter l'estime des autres en essayant de les imiter? Allons, soyons sérieux ! Il y a certaines manières chez nous qu'on ne peut pas faire disparaître et peu importe où nous allons, nous sommes reconnus pour ce que nous sommes : des Canadiens français. Nous conserverons l'estime de nos concitoyens qu'en restant ce que Dieu nous a fait. Si nous voulons tous travailler à nous convertir en particulier, dans peu de temps, nous aurons notre place au soleil et nous ne compterons plus que comme un groupe bon à payer des taxes pour faire vivre grassement des fonctionnaires d'autres langues de nos deniers.



Unwin, Sask., 3 février, 1937.

M. Gérard LeMoyne, Edmonton.

Cher Vieil Ami :

C'est une ancienne Avant-Gardiste, loin de tous les centres Avant-Gardistes de l'Alberta qui vient saluer un vieil et sincère ami, dans votre personne. La joie que je ressens en vous écrivant ne s'exprime pas. Il me semble parler à un véritable papa chéri et vénéré. Aussi, je vous assure que le coeur va parler.

Cette année, pour les raisons toutes particulières, je n'ai pu retourner à la chère petite école Saint-Aubin de Chauvin, dirigée par les bonnes Soeurs de Sainte-Croix. Ah! si vous saviez mon chagrin en me voyant ainsi loin de ces murs bénis, de cette classe que j'aimais tant. Oui, il nous arrive parfois d'apprécier une chose que lorsqu'on ne la possède plus. Heureusement, que ce n'est pas le cas pour moi, car j'ai toujours aimé ces dévouées religieuses qui se donnent tant de peine pour la conservation de la foi et de la langue dans notre petit coin de Chauvin. Que d'heures délicieuses n'avons-nous pas passées dans ces réunions du vendredi après-midi! Que je voudrais m'y revoir! Je regrette vivement de ne pouvoir prendre part aux activités du Cercle Alonié de Lestres, vrai Cercle modèle, s'il en fut jamais. Parfois, je me demande s'il y a des enfants plus fortunés que ceux de Chauvin sur la terre. Moi, je donnerais, je ne sais quoi, pour me revoir sur ces bancs d'école et prenant part aux discussions amenées par les Avant-Gardistes. Plus que jamais, j'écouterais à genoux les bons conseils qui tombent abondants des lèvres de nos chères Directrices.

Les Avant-Gardistes de Chauvin réalisent-ils dans toute sa plénitude la bonne fortune qui leur échoit en fréquentant une école dirigée par des religieuses si convaincues en matière de religion et de patriotisme ? Je vous assure que cette sève si forte et si abondante nous pénètre jusqu'à la moëlle des os.

Ici, à Unwin, nous vivons quasi en recluses. Pendant l'hiver, il nous est impossible d'en sortir. Alors, je me dis : comme les enfants de Chauvin sont chanceux d'être si près de l'église. Ils peuvent aller à la Messe et communier souvent. Quel vide dans notre vie, à nous, pensionnaires autrefois et habituées aux gâteries du bon Dieu. J'en souffre beaucoup et désirerais immensément pouvoir faire la sainte Communion au moins une fois par mois.

Oui, chanceux ceux et celles qui restent près de l'Eglise. Oh! vous tous qui avez ce privilège, profitez-en bien, et pensez à tous ceux qui soupirent après pareille faveur.

Enfin, je m'arrête, Père LeMoyne, car je n'en finirais plus avec toutes mes doléances. Mais je vous demande en grâce de publier cette lettre soit dans la petite "Survivance" ou dans celle des adultes, afin que ces quelques lignes écrites par une Avant-Gardiste très sincère aillent un peu partout dans notre province allumer le feu de la vrai piété et d'un patriotisme éclairé dans tous les coeurs de vos petits enfants.

En terminant, je fais des voeux pour le maintien de votre santé et le succès de vos oeuvres.

Votre petite avant-gardiste plus que jamais.

Lilliane Pagé.

Mlle Lilliane Pagé, Unwin, Sask.
Ma Chère Lilliane :

Je comprends bien la nostalgie que tu dois éprouver dans un pays lointain où il n'y a pas d'Avant-Garde. L'Avant-Garde est la patrie des jeunes albertains, Ceux qui sont loin de l'Avant-Garde sont loin de leur patrie. Or, on ne s'éloigne de sa patrie sans s'en ennuyer un jour. Te rappelles-tu le chant de notre auteur canadien exilé dans le vieux monde? Il m'en revient quelques strophes en lisant ta lettre :

"Salut oh ma belle patrie
"Heureux qui peut passer sa vie
"Toujours fidèle à te servir;
"Et dans tes bras mère chérie
"Rendre son dernier soupir;
....
"J'ai vu le ciel de l'Italie
"Rome et ses palais enchantés;
"J'ai vu notre mère patrie,
"La noble France et ses beautés;
"En saluant chaque contrée,
"Je me disais du fond du coeur :
"Chez-nous la vie est moins dorée,
"Mais on y trouve le bonheur".

Ton vieil Avant-Gardiste,

G. L.

La Survivance des Jeunes

Piété — Etude — Patriotisme

LA SURVIVANCE DES JEUNES

Ce 10 mars, 1937

Aux Avant-Gardistes,
Alberta,
Canada.

Mes chers Petits,

Enfin! Voilà la petite Survivance qui recommence!

Plusieurs m'ont demandé si elle était définitivement morte? J'ai dû leur répondre, à ma grande confusion, que le petit journal se portait bien et que tout le mal n'était que dans son bonhomme rédacteur.

Ah, mes chers petits! Si le rédacteur de "La Survivance des Jeunes" était jeune...! Là ça marcherait!

Le vieux et "les courants d'air", vous savez, se rencontrent à tous les coins de rue et c'est une bataille chaque fois. Il y a toujours un vainqueur et un vaincu et dans le cas de votre vieil ami, c'est le "courant d'air" qui l'a emporté à l'aurore même de cette nouvelle année.

Tout de même la petite Survivance reprend... et de quelle allure. Elle paraîtra trois fois en mars, comme aujourd'hui, dans la grande Survivance.

Suivez-la! J'ai beaucoup à vous dire, car... je vous aime...! Beaucoup!





" . . . Pierre sortit avec l'autre disciple, et ils allèrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre."

Saint Jean, XX-3-5

CONCOURS D'ABONNEMENT

Concours d'Avant Garde

La vie sur la terre n'est pas en tout comme la vie dans le ciel....

Dans le ciel, on a tout ce qu'il faut et ça ne bouge pas.

Mais sur la terre — c'est bien triste à dire — ça finit et puis ça *recommence*, tout le temps.

Tout le monde est toujours à la recherche de quelque chose et c'est celui qui court le plus fort qui emporte le morceau.

C'est ce qui est arrivé dans le cas de saint Pierre qui courait avec un autre disciple pour arriver au tombeau de Notre-Seigneur. "Ils couraient tous deux ensemble, mais l'autre courait plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre."

"L'autre disciple" était sans doute plus jeune que Pierre..... C'est pourquoi il courait plus fort. La rapidité est signe d'agilité — l'agilité est le symbole de la jeunesse....

Dans le ciel, on sera tous jeunes.... Ici-bas on vieillit vite.... C'est pourquoi, si l'on veut arriver à quelque chose, il vaut mieux commencer à courir jeune.

* * *

C'est ce que les Avant-Gardistes sont en train de faire.... non pas seulement sont-ils en train de "courir", mais de "concourir", c'est-à-dire, plusieurs courent ensemble vers le même but.

I

CONCOURS D'ABONNEMENT

Vers l'abonnement, d'abord. Il s'agit de savoir quelle Avant-Garde et quel Avant-Gardiste prendra le plus d'abonnement à "La Survivance".

"La grande Survivance" a fait une grande toilette dernièrement. Elle a 16 pages au lieu de 8, et des nouvelles et des portraits et des histoires et des renseignements à n'en plus finir. Aussi, les lecteurs "se la dévorent." Chacun en trouve pour son compte et tout le monde se promet bien qu'ils ne cesseront plus de la recevoir.

Or, durant ce temps, les A.-Gardistes recueillent des abonnements.

Et ça court....

Les rapports nous disent que ça rentre à grand train et que si l'abonnement continue à monter, les machines de "La Survivance" ne pourront plus fournir à imprimer des Survivance pour tous ceux qui en demandent et pour tous ceux qui s'abonnent.

La semaine prochaine, nous en parlerons plus en détail.

II

CONCOURS D'AVANT-GARDE

Tous ne savent pas.... mais que tous apprennent par la présente **"proclamation"**, qu'il y aura, en juin prochain, **un grand concours d'Avant-Garde.**

Toutes les Avant-Gardes seront invités à présenter, à Edmonton, une séance modèle de l'Avant-Garde.

C'est donc un vrai concours celui-là!

Que chaque Avant-Garde y pense et se prépare. Qu'elle prépare.... non pas un concert, non pas une pièce dramatique, non pas une soirée récréative, mais bien.... une séance d'A.-Garde; prière, minutes, résolutions, etc., etc.

Les renseignements sur ce concours se préciseront sans doute plus tard et chaque A.-Garde sera avisée de ce qu'elle faut faire.

En attendant.... concourons, surtout pour l'abonnement.

N'oubliez pas.... Ceux qui courent le plus fort arrivent.... les premiers.

Sur les Ailes de l'Avant Garde

Chauvin— Avant-Garde.—

Voici le compte-rendu de l'assemblée tenue le 26 février. Vendredi le 26 février la troupe avant-gardiste était aux oiseaux. Mais qui y avait-il? C'était la fête patronale de notre dévouée Soeur Directrice. Alors tous les Avant-Gardistes fêtent. Nous avons eu un Whist Militaire sous la présidence de Révérende Soeur Supérieure.

L'assemblée commence par les prières d'usage. Après le salut au crucifix et au drapeau, nous chantons "Excelsior", vivons notre devise. Une adresse à Soeur Directrice est lue par notre digne Présidente, Mlle Yvonne Paré. Mlle la vice-présidente lui présente un joli cadeau au nom des Avant-Gardistes. S. Marie de St-Gabriel de la Passion remercie cordialement les Avant-Gardistes pour ce geste délicat et reconnaissant. Le chant "Excelsior" l'a particulièrement touchée. S. Marie de St-Médard, notre directrice générale, annonce la partie de Whist. A l'arrivée de notre digne Soeur Supérieure, un grand banc est lancé. Puis chacun se place et à l'oeuvre pour gagner les drapeaux.

L'ambition, les rires, les calculs mêlent pour mériter les roses si magnifiquement fabriquées par notre dévouée Soeur directrice. Le regard souriant de notre bonne Soeur Supérieure était bon stimulant surtout quand elle jouait contre nous et remportait notre drapeau. Quand notre Directrice Générale, S. Marie de St-Médard sonnait la cloche pour annoncer une nouvelle partie, l'émulation était grande surtout à la quinzième partie.

Nous nous sommes bien amusés, et nous espérons revoir la digne S. Supérieure parmi nous souvent.

Les vainqueurs furent: Mlles Louise Collette, Clairette Bélanger,Loucette Pagé et Gilberte Poirier qui ont reçu les jolies roses. Rév. S. Supérieure, Mlles Yvonne Paré, Léonie Poirier, Isabelle Collette reçurent les prix de consolation.

Grand merci à notre chère Directrice Générale pour le dévouement qu'elle a déployé dans l'organisation de cette fête.

A Pâques maintenant, et travaillons tous en attendant.

Laurette Bélanger, sec.

Cercle Alonié de Lestres, Chauvin.

St-Paul Alta., le 4 janvier 1937.

Cher Monsieur :

Je n'ai pas reçu le gros volume que vous deviez m'envoyer pour le mois de novembre. Ce volume était pour les "mots croisés" que j'ai pris du dictionnaire. J'espère qu'il est bien et que vous allez me l'envoyer.

Votre très dévouée,

Germaine Fontaine.

Mlle Germaine Fontaine, St-Paul
Ma Chère Germaine :

Si je n'ai pas envoyé le gros volume que je t'avais promis, c'est parce que j'ai oublié. A mon âge, j'oublie des choses. Pour réparer cela, je vais t'en envoyer deux. Tu retireras ainsi capital et intérêt. Ton vieil ami,

G.L.

Lafond, Alta., 20 janvier, 1937.

Cher M. LeMoyne :

Toujours nous travaillons à notre Avant-Garde. Nous avançons toujours. Je suis du Comité, moi. Je désirerais voir sur votre Journal, "quelquemeaux" chaque semaine si les autres sont de mon dire. (J'ai 11 ans le 22 janvier 1937).

Avant-Garde de Lafond,

Par Laura Dupuis.

Mlle Laura Dupuis, Lafond.
Ma Chère Laura :

Tu me fais grand plaisir en m'annonçant que toi et tes compagnes avancez dans l'Avant-Garde. Je serai heureux de publier les "quelquemeaux" que vous aimeriez à faire paraître dans le petit journal. Ne vous gênez pas; écrivez-moi et ils seront publiés. En attendant votre prochaine, bonjour. G. L.

Picardville, Alta, 15 décembre, 1937.

Cher Monsieur :

Comme à Picardville, on n'a pas d'Avant-Garde. Je vous envoie douze sous pour " La Survivance des Jeunes". Je vous envoie la solution du "Concours Facile". Je n'ai pas travaillé longtemps pour le trouver. J'espère être la gagnante. J'ai une demi-heure de français dans notre école. Je ne sais pas bien lire le français encore mais je suis capable de le lire assez pour le comprendre.

Votre petite dévouée,

Delia Frigon.

Mlle Delia Frigon, Picardville, Alta.
Ma Chère Delia :

C'est regrettable que vous n'ayez pas d'Avant-Garde à Picardville. Si vous en aviez, vous auriez sans doute beaucoup plus de chance d'apprendre votre français, et vous n'en serez pas moins heureuse. Malheureusement, ce n'est pas le privilège de tout le monde d'être Avant-Gardiste. Je vois, cependant, que tu es amie de "La Survivance des Jeunes". Tu fais ainsi mon grand bonheur.

Bonjour ma chère,

G. L.

Chauvin, Alta, le 31 décembre, 1937.
M. Gérard LeMoyne, Edmonton.
Cher bon Vieux :

Ouf! ouf! ah! que je suis essoufflée! Je vous dis que ça pèse 500 sous. Parfois, je me demande pourquoi on m'a choisie, moi, une petite, pour vous porter autant de sous.

Je crois qu'on s'aperçoit que je vous aime un peu, et alors, pour me faire plaisir notre Directrice Générale m'a confié cet honneur. Oui, Père LeMoyne, 500 sous pour grossir votre bourse. Nous nous sommes saignés à blanc pour cela et sans la générosité de notre bonne Soeur supérieure je me demande si notre compte eut été aussi rond. Imaginez-vous que nous n'avons que 200 sous en caisse. Comment alors vous envoyer davantage ? Heureusement que nos bonnes religieuses sont de l'Avant-Garde. Soeur Supérieure se mit à faire de beaux calendriers qu'elle vendit au profit d el'Avant-Garde et alors en peu de temps notre sac s'est gonflé jusqu'à pouvoir contenir 500 sous. N'est-ce pas gentil des Soeurs comme ça? Elles secourent toutes nos misères.

Je suis convaincue que les autres Avant-Gardes ne vous ont pas oublié, car vous paraissez avoir de bons soldats un peu partout. S'il fallait perdre notre "Survivance des Jeunes", je ne sais ce que nous ferions Nous vous en promettons encore, Père LeMoyne; par conséquent, reprenez courage et de grâce ne nous abandonnez pas. Il faut que les Jeunes de l'Alberta portent haut et ferme, la bannière française. Notre petit groupe de 35 à Chauvin ne veut rien perdre de ce qu'il a acquis si péniblement. Il est temps qu'on se réveille en Alberta et qu'une élite se dresse fière et intransigeante en face de ses droits. Pour nous aider dans cette lutte, nous comptons beaucoup sur notre petit journal d'où nous viennent de si fortes directives. Allons, bon Père LeMoyne, comme toujours, comptez sur vos petits Avant-Gardistes.

En ce dernier jour de l'An, cher Vieux LeMoyne, nous faisons des voeux afin que votre santé se soutienne et aussi afin que le bon saint Joseph devienne le bon Pourvoyeur de votre bourse.

Les Avant-Gardistes de Chauvin,

par Laurette Pagé.

Mlle Laurette Pagé, Chauvin, Alta.
Ma Chère Laurette :

Si tu es très honorée de me présenter 500 sous au nom de l'Avant-Garde de Chauvin, je dois te dire, pour ma part j'en étais très heureux. Il y a bien des sous qui sont rentrés dans ma bourse depuis Noël et "La Survivance des Jeunes" survivra. Je comprends bien que vos bonnes Directrices ont toutes contribué à votre caisse pour encaisser ce que votre caisse m'a versé. Je sais qu'elles n'épargnent rien pour aider à la cause que nous poursuivons. Sous leur direction, je ne m'étonne pas que les Avant-Gardistes de Chauvin aient un si bon esprit et qu'elles veulent à tout prix "qu'en Alberta une élite se dresse fière et intransigeante en face de ses droits". Bravo! Cette élite se mettra en marche et m'engage à tirer de son fourreau mon grand sabre et marcher en tête.
En attendant la bataille, continuons la bagarre.

Ton vieux soldat,

Gérard LeMoyne.

A l'époque de la Révolution, pendant les guerres de Vendée, "guerres de géants" qui, malheureusement, mirent aux prises des Français contre des Français, le jeune Henri de La Rochejaquelein avait accepté, à son corps défendant, le commandement de l'armée vendéenne.

En manière d'ordre du jour, il avait dit à ses troupes:

—Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi! Inutile de dire qu'il ne recula jamais! Vainqueur dans la plupart de ses rencontres avec l'armée républicaitre en retraite, il fut tué au combat de Nouaillé, en 1794.



"Vous, ici? Les grilles du parc seront fermées dans quelques minutes.

"Bon. Tant mieux! parce qu'il y a un terrible courant d'air ici.

(Woche im Bild, Olten)

* * * * *

GAGNANT DE LA MONTRE

de décembre

DONAT LAROSE
LEGAL, ALTA.

N.B.—Ce concours a lieu tous les mois.

* * * * *

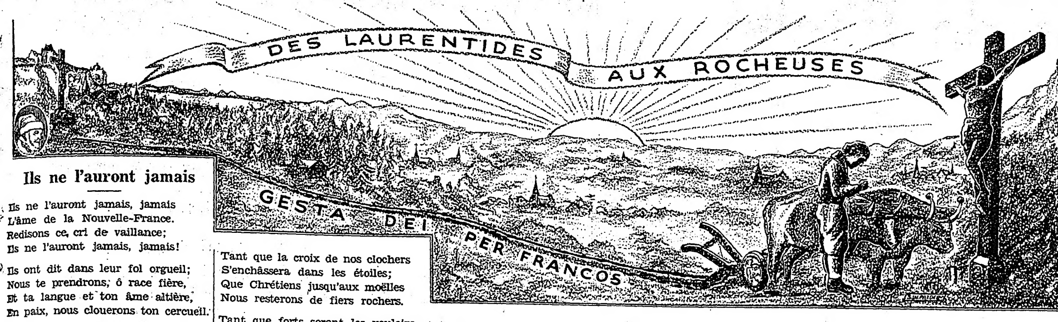


LAUREATS DE DECEMBRE

Historique
IRENE LAPIERRE,
Picardville, Alta.

Mots Croisés
THERESE MICHAUD,
Durlingville, Alta.

Facile
LOUIS BOURBONNAIS,
Rivière-qui-Barre, Alta.



Ils ne l'auront jamais

Ils ne l'auront jamais, jamais
L'âme de la Nouvelle-France.
Redisons ce cri de vaillance;
Ils ne l'auront jamais, jamais!

Ils ont dit dans leur fol orgueil;
Nous te prendrons; ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière,
En paix, nous clouerons ton cercueil.

Tant que nos fleuves couleront
Tant que là-bas la citadelle
Au vieux roc restera fidèle,
Que les érables verdiront.

Tant que la croix de nos clochers
S'enchâssera dans les étoiles;
Que Chrétiens jusqu'aux moëlles
Nous resterons de fiers rochers.

Tant que forts seront les vouloirs
Que prêts à toutes les batailles
Nous saurons redresser nos tailles
A la hauteur des grands devoirs.

Tant qu'à notre vieil idéal
Une jeunesse militante
Et noble parce que croyante
Saura vouer un coeur féal.

Tant que brillera le soleil
Sur nos champs et sur nos montagnes
Tant que les fils de nos campagnes
Prieront aux heures du réveil.

Tant que nos mères à genoux
Nos aïeules en coiffe blanche,
Près des berceaux de la revanche
Rediront les mots de chez nous.

Abbé Lionel Groulx

2e fascicule

Histoire populaire du Canada

Par Hubert Larue

"Ces sauvages sont bien proportionnés de corps, sans difformités, très dispos. Les femmes se frottent la peau avec certaines peintures qui leur donnent une couleur jaunâtre. Ils s'habillent avec des peaux, et notamment, pendant l'hiver, avec des peaux d'élans, de loutres, de castors, d'ours, de loups-marins, de cerfs et de biches qui abondent en ce pays. L'hiver, quand l'épaisseur de la neige est considérable, ils attachent sous leurs pieds une espèce de raquettes qui leur permettent d'aller et venir sans enfoncer; sans cela ils ne pourraient aller à la chasse ni voyager.

"Pour ce qui est de leurs enterrements, quand un homme ou une femme meurt, ils font une fosse dans laquelle ils jettent une foule de choses, telles que chaudières, fourrures, haches, arcs, flèches, robes, etc. Ensuite, ils mettent le corps dans la fosse et le recouvrent de terre. Sur cette terre ils mettent un grand nombre de grosses pièces de bois, et en disposent une debout dont ils peignent l'extrémité supérieure en rouge. Ils croient à l'immortalité des âmes, et disent que les morts vont se réjouir en d'autres pays avec leurs parents morts avant eux....

"Ils sont fort craintifs, et ont une grande peur de leurs ennemis, au point qu'en quelque lieu qu'ils soient, ils ne dorment presque point en repos."

Obligé de vivre au milieu de pareilles tribus, Champlain ne pouvait rester longtemps en paix; aussi, dès l'année 1609, un an après son arrivée à Québec, se vit-il obligé de prendre part à une guerre que les Montagnais, les Algonquins et les Hurons entreprirent contre leurs ennemis jurés, les Iroquois. En assumant les risques d'une pareille entreprise, Champlain croyait s'attacher les peuplades au milieu desquelles il demeurait.

Le départ de l'armée eut lieu à Québec, le 28 mai. Voici en quels termes Champlain rapporte les détails du combat, qui fut livré sur les bords du lac Saint-Sacrement:

"Le soir étant venu, nous nous embarquâmes dans nos canots pour continuer notre chemin; et comme nous allions fort doucement et sans faire de bruit, le 29 du mois, sur les dix heures du soir, nous fîmes rencontre des Iroquois au bout d'un cap. De chaque côté, l'on poussa de grands cris, chacun se parant de ses armes. Nous nous retirâmes vers l'eau. Les Iroquois, de leur côté, mirent pied à terre, et arrangèrent leurs canots les uns contre les autres, et commencèrent à abattre des arbres à l'aide desquels ils se barricadèrent fort bien.

"Dès que les nôtres furent armés et mis en ordre, ils envoyèrent deux canots vers les ennemis pour leur demander s'ils voulaient combattre; à quoi les ennemis répondirent qu'ils ne désiraient rien autre chose, mais que, l'heure étant très avancée, ils désiraient attendre le lever du soleil afin de pouvoir se connaître. Les nôtres accédèrent à cette proposition."

Toute la nuit se passa, des deux côtés, en danses et chansons, sans compter les injures de toute espèce lancées d'un camp à l'autre.

Le jour venu, Champlain et les deux Français qui l'accompagnaient se tinrent soigneusement cachés, afin de n'être vus de l'ennemi qu'au moment du combat.

"Alors, dit Champlain, je vis sortir les ennemis de leur barricade, au nombre de 200 hommes à peu près, tous forts et robustes; ils s'avancèrent au petit pas, au-devant de nous, avec assurance et gravité. A leur tête étaient trois chefs reconnaissables à leurs grands panaches ornés de grandes plumes.

"De notre côté, nous nous avancions aussi vers eux, lorsque, parvenue à quelques centaines de pas des ennemis, notre armée s'ouvrit en deux pour me livrer passage. J'allai me mettre à sa tête, à une vingtaine de pas en avant d'elle, et à une trantaine des ennemis.

"Ce fut alors qu'ils m'aperçurent pour la première fois. Ils s'arrêtèrent pour me contempler, j'en fis autant. L'instant d'après, les voyant faire leurs apprêts pour tirer sur nous, j'ajustai mon arquebuse, et visai droit à un des trois chefs. Ce premier coup tua le chef, un de ses compagnons et en blessa un troisième qui mourut peu de temps après. J'avais mis, dit Champlain, quatre balles dans mon arquebuse

"Voyant ce bon coup, les nôtres jetèrent de grands cris, et les flèches commencèrent à pleuvoir des deux côtés.

"Comme je rechargeais mon arquebuse, l'un de mes compagnons, caché dans le bois, tira un coup et tua un autre chef. Dès lors les Iroquois perdirent courage et se mirent à fuir. Nous les poursuivîmes quelque temps, en tuâmes plusieurs, et fîmes dix ou douze prisonniers."

Le retour de cette campagne fut signalé par un incident que Champlain décrit de la manière suivante:

"Après avoir fait une marche d'environ huit lieues, les nôtres prirent sur le soir un des prisonniers iroquois à qui ils firent une harangue,

avaient exercées à leur égard. Ils l'avertirent qu'en conséquence, il devait s'attendre à en recevoir autant, et lui commandèrent de chanter pour montrer son courage; ce qu'il fit, mais d'une façon bien triste à entendre.

"Ils allumèrent un feu; et quand il fut bien enflammé, chacun d'eux, prenant un tison venait l'appliquer sur la peau de ce pauvre misérable, peu à peu, pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissaient en repos de temps en temps, et ensuite lui jetaient de l'eau sur le dos. Ils lui arrachèrent les ongles, et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts. Ils lui écorchèrent le haut de la tête, et sur la plaie toute ensanglantée ils firent couler, goutte à goutte, une certaine gomme toute chaude. Enfin, ils lui percèrent les bras près des poignets, passèrent des bois dans les chairs trouées, et en arrachèrent les nerfs en les tirant avec force. Quand ils ne pouvaient réussir à les arracher, ils les coupaient.

"Ce pauvre misérable jetait des cris étranges, et il me faisait pitié de le voir traité de cette façon; cependant, il montra une telle constance que, parfois, on eût dit qu'il ne sentait presque point de mal. Ils me sollicitaient fort de prendre du feu et de faire comme eux. Je leur fis des remontrances sur leur cruauté, leur disant que nous n'en agissions pas ainsi avec nos ennemis, et que, s'ils y consentaient, je mettrais fin à ses souffrances en le tuant d'un coup d'arquebuse. Ils refusèrent, alléguant qu'il ne sentirait point de mal. Je m'en allai d'avec eux fâché de voir autant de cruautés exercées sur le corps de ce pauvre malheureux. Voyant que je paraissais irrité, ils me rappelèrent et me dirent qu'ils consentaient à ce que je lui tirasse un coup d'arquebuse; ce que je fis."

Après la mort de cet infortuné, les barbares n'étaient pas encore satisfaits, mais se livrèrent sur son cadavre à une foule d'ignominies. Ils lui ouvrirent le ventre, et en retirèrent les entrailles qu'ils jetèrent dans le lac. Ils lui coupèrent la tête, les bras et les jambes, réservant la chevelure qu'ils eurent soin de scalper, c'est-à-dire, d'enlever, et de conserver comme un trophée. Mais, chose horrible à voir et à dire! ils enlevèrent le coeur qu'ils coupèrent par morceaux, et voulurent obliger à en manger un de ses frères d'abord, et ensuite plusieurs de ses compagnons faits prisonniers en même temps que lui. Ces malheureux furent forcés de recevoir dans leur bouche ces morceaux de chair humaine, mais ne voulurent pas les avaler; quelques algonquins, plus humains que les autres, les leur firent cracher et les jetèrent dans le lac.

Ce premier combat fut suivi, plus tard, de deux autres auxquels Champlain se crut encore obligé de prendre part. Au dernier de ces engagements, Champlain et ses sauvages alliés furent forcés de retraiter. Les Iroquois, peuple brave et guerrier, s'étaient familiarisés avec le bruit et les effets des armes à feu, et offrirent la plus énergique résistance. Au dernier de ces combats, Champlain reçut deux blessures qui l'obligèrent à passer l'hiver dans le pays des Hurons.



"Garçon, ce poulet n'a que la peau et les os.

"Mais, monsieur nous ne pouvons tout de même pas vous servir aussi les plumes".

(Gazzettino Illustrato)



Et puis tu n'as pas pu arracher ton vieil ami aux cannibales?

"Non. Quand nous sommes arrivés, il n'était déjà plus au menu".

(Illustrierte Blatt, Francfort)



SYSTEME D

—Sergent, mes souliers sont trop grands.

—Il n'y en a plus d'autres! Laissez pousser vos pieds.

Récit de J. Tremblay

ETIENNE BRULE

Illustrations de G. Latour

Né au Bois-Brûlé de Campigny, près de Honfleur, Étienne Brûlé apprend à lire chez les religieux de Pont-Audemer. Les aventures l'attirent. Il vient au Canada en 1608, passe deux hivers à Québec et survit au scorbut avec sept autres seulement.



Il est en 1610 échangé comme otage, et part seul, avec les Hurons, pour leur pays, découvrant en chemin les rivières Ottawa, Mattawa et des Français, les lacs Nipissing et Huron. Il parcourt à travers bois tout le comté actuel de Simcoe, Ontario.



Vêtu en sauvage, parlant bien le huron, il revient en 1611; est le premier blanc à sauter les rapides de Lachine, et raconte à Champlain ce qu'il a vu. Puis il refait vers l'Ouest tout le parcours du canal aujourd'hui projeté de la baie Georgienne.



En 1615 il amène Champlain et douze soldats à Carhagoua, et, le 12 août, Français et Sauvages entendent la première messe dite en Ontario. Le P. Le Caron officie au milieu des salves joyeuses, sur un autel fait de branchages (paroisse de Lafontaine).



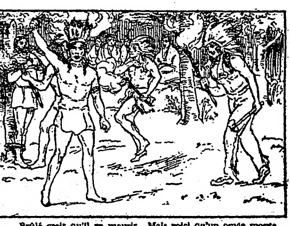
Champlain l'envoie aux Andastes chercher secours contre les Onondagas. Brûlé découvre le lac Ontario et la région qui s'étend sur le nord de l'Etat de New-York, mais ses renforts arrivent trop tard, et il lui faut ramener ses guerriers à Carentouan (Tioga, N.-Y.), après de rudes épreuves.



Il découvre en 1616 la Pennsylvanie et le Maryland, suit la rivière Susquehanna, atteint la baie Chesapeake et l'Atlantique, parcourant à pied, dans ses explorations, plus de cinq cents milles à travers les forêts et les cours d'eau inconnus.



Revenant chez les Hurons en 1617, il est attaqué avec son escorte andaste par les Genesés, gagne le bois, où il passe quatre jours sans manger, se rend à des pêcheurs, et est emmené en captivité dans une bourgade, où il subit la torture.



Brûlé croit qu'il va mourir. Mais voici qu'un orage monte. Le supplicié menace alors ses persécuteurs de la foudre, par la vertu de son *AGNUS DEI*. Le tonnerre éclate, l'averse tombe, et les Sauvages fuient épouvantés, criant que leur prisonnier est sorcier.



Mais bientôt le chef genesée revient, dans une accalmie, auprès de Brûlé, le soigne, l'apporte dans son wigwam, le traite comme son fils et le guérit. Puis il le renvoie vers les Français le printemps suivant, sous bonne escorte et chargé de présents



Brûlé revoit Champlain et repart. En 1622 il découvre avec Grenolle les mines du cuivre du lac Supérieur, touche l'ouest du lac Michigan et relie par ses voyages ininterrompus l'océan Atlantique à l'emplacement de la grande ville actuelle de Duluth



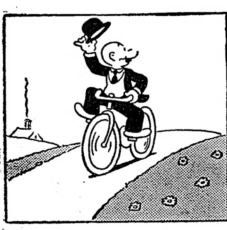
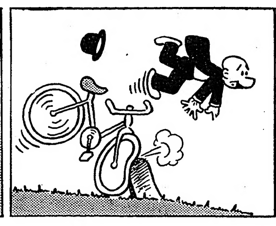
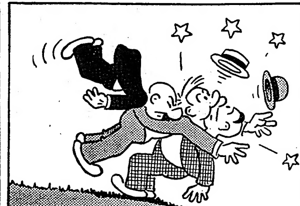
Mais en 1629 Québec est assiégée par Kerkt. Pour sauver les Français de la famine, Brûlé sert de pilote à l'ennemi. Champlain, forcé de se rendre aux Anglais, ne pardonne jamais la trahison de son interprète, et Brûlé trouve un refuge chez les Hurons.



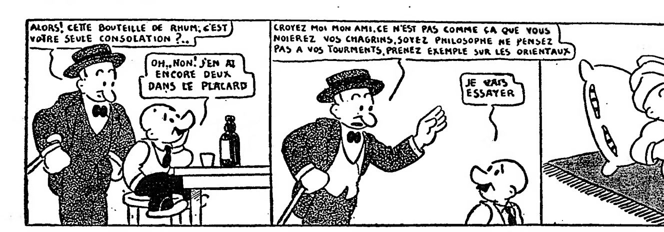
En juin 1633, Brûlé est assommé et mangé par la tribu de l'Ours, à Toanché, pour avoir trahi Champlain. Le premier des coureurs de bois a rendu de grands services aux missionnaires et aux Français par sa connaissance des langues et des moeurs sauvages.

Mésaventures de Pitché

PITCHE aurait dû regarder devant lui !

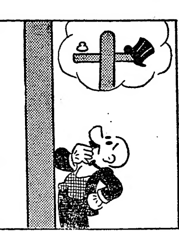
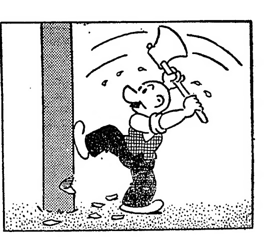




PITCHE suit les conseils de ses amis



PITCHE emploie les grands moyens



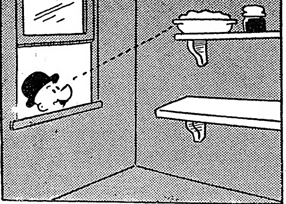
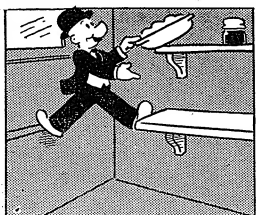
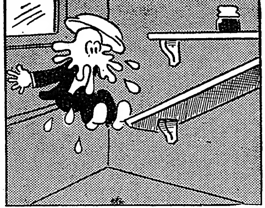
PITCHE sait éloigner les cambrioleurs





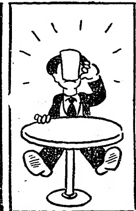


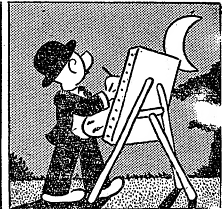
PITCHE est puni de sa malhonnêteté

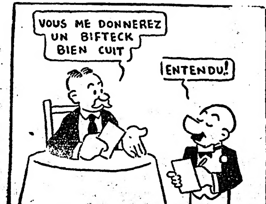
PITCHE fait de la peinture au clair de lune





PITCHE, garçon de restaurant







NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE.— "La Survivance" est arrivée la semaine dernière avec le double de pages d'autrefois. De plus, elle était intéressante du commencement à la fin , et il nous fait plaisir d'en féliciter les autorités. C'est là un développement certainement apprécié par tous ceux qui s'intéressent à notre feuille de langue française et nous osons espérer qu'elle trouvera le moyen d'être toujours ausi plaisante qu'elle l'a été depuis plusieurs mois.

Nous avons eu dimanche dernier notre troisième soirée paroissiale et elle a remporté un plein succès. Beaucoup de monde remplissait la salle et tous paraissaient d'excellente humeur. Les parties de cartes ont marché rondement et le programme était tout-à-fait allêchant. Celui-ci avait été confié à M. Paul Guy et il sut remplir sa tâche avec habileté. Aidé de quelques autres personnes de bonne volonté, il avait rempli son programme de numéros intéressants et l'auditoire a vivement applaudi les acteurs à mesure qu'ils apparaissaient sur la scène. C'est donc dire que nous avons à Morinville une bonne quantité d'amateurs de théâtre qui pourraient avec avantage jouer sur une plus grande scène.

Nous aurons dimanche prochain notre dernière soirée paroissiale. Elle sera sous la présidence de notre distingué maire de Morinville, M. Auguste Forget, qui est aussi notre syndic d'église en charge. C'est dire que nous serons entre bonnes mains pour l'occasion. Comme programme, M. l'abbé Thibeault nous parlera de sa chère Acadie. De fait, M. Thibeault est une acadien pur sang et il entend bien le démontrer au cours de sa causerie. Nous nous faisons une fêtede cette soirée et il nous tarde même d'arriver au 14 de ce mois.

Notre paroisse passe de ce temps-ci par une série de deuils qui plonge notre population dans un chagrin profond. La semaine dernière, nous assistions aux funérailles de dame Kieser et de Mlle Rivet. Cette dernière nous laissait dans la fleur de la jeunesse et après quelques jours de maladie seulement. Et ce qui est plus pénible, c'est qu'elle suivait dans la tombe une autre soeur morte au mois d'août 1936. Ceci est plus que suffisant pour nous expliquer la douleur intense des chers parents dont la vue excitait la pitié générale. Quant à notre pauvre Léonie, elle dort maintenant son dernier sommeil dans le lot de la famille, en attendant le grand jour de la résurrection.

Au milieu de la foule qui se pressait pour les funérailles, il nous a fait plaisir de remarquer les compagnes d'école de la défunte avec leur institutrice en tête. C'était là un témoignage de sympathie qui a du être sensible aux parents, et ils le méritaient.

Dimanche au soir, c'était encore une autre paroissienne qui nous laissait pour un monde meilleur, nous voulons dire dame Gonzague Champagne. Elle avait été frappée de paralysie quelques jours auparavant alors qu'elle rendait visite à sa fille dans la paroisse de Legal. L'attaque fut si forte qu'il fallut la laisser là et elle mourut ainsi loin de son cher foyer. Mme Champagne est une bonne vieille de l'ancient temps, dont elle avait gardé toutes les qualités. Son hospitalité était proverbiale et tous les jours sa maison était ouverte bien grande à tous ceux qui s'aventuraient de demander un repas ou le coucher de la nuit. C'est dire que son coeur était bien ouvert et en cela elle était puissamment secondée par son mari dont tout le bonheur semble consister à faire plaisir à son semblable. Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la famille éplorée.

Les funérailles de Mme Champagne ont eu lieu mercredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. A. Trottier était l'entrepreneur funèbre.

NOUVELLES DE BEAUMONT

BEAUMONT.— Dimanche, le 28 février, les Enfants de Marie de notre paroisse donnaient au profit des oeuvres paroissiales une partie de cartes agrémentée d'un beau programme musical très intéresant. Le tout fut fort bien réussi et apprécié de tous. Le programme avait été préparé et dirigé par Mlle Rhéa Charbonneau, présidente des Enfants de Marie, et Mlle Annette Vaugeois, secrétaire.

Les gagnants des prix de cartes pour dames furent :

Prix d'entrée gagné par Mlle Gertrude Chalifoux, offert par Mlle Claire Royer. 1er prix gagné par Mme E. Dagenais, offert par Mlle Laurette Villeneuve. 2ème prix gagné par Mlle Georgette Vaugeois, offert par Mlle Lilliane Leblanc. Prix de consolation, gagné par Mlle Florence Charest, donné par Mlle Annette Vaugeois. Prix d'entrée pour les hommes, gagné par M. Gérard Maltais, offert par Mlle Marie-Ange Bérubé. 1er prix, gagné par M. Georges Maisonneuve, offert par Mlle Thérèse Roy. 2ème prix, gagné par M. Louis Bérubé, offert par Mlle Rhéa Charbonneau. Prix de consolation, gagné par M. Raymond Leblanc offert par Mlle Alma Bérubé.

Notre bon curé a chaleureusement remercié tous ceux qui ont pris part au programme ainsi que les organisatrices de leur bon dévouement. A tous ceux qui par leur présence ont contribué au succès de la veillée, un cordial merci.

La mort vient de nous enlever une autre paroissienne en la personne de Mme William Dublanc, décédée le 20 février et inhumée le 23. Elle laisse pour pleurer sa perte deux fils, John et Georges, une fille, Mary (Mme John Sikora).

Il y a des améliorations qui sont à se faire au bureau de poste de M. H. Charbonneau.

Le prix des actrices gagné par Mlle Gabrielle Bilodeau était offert par Mlle Anne-Marie Royer.

Les Quarante heures au Couvent de l'Assomption

Samedi et dimanche derniers eurent lieu dans notre chapelle privée les pieuses cérémonies des quarante-heures. Pendant ces heures bénies, trop tôt écoulées, Jésus se fit notre hôte divin. Toutes, petites et grandes, se firent un devoir de l'aller visiter souvent. On se disputa même le privilège de lui tenir compagnie pendant les heures de la nuit. Cet honneur fut le partage des plus âgées au grand chagrin des benjamines qui auraient voulu, elles aussi, offrir à Jésus le sacrifice de quelques heures de sommeil. Consolez-vous, chères petites, nous avons parlé de vous à Jésus et il a béni votre repos d'un bien doux regard. Pour nous, nous étions heureuses de nous remplacer auprès du T. S. Sacrement. Il faisait si bon prier au pied de l'ostensoir dans la demi lumière de pâles bougies et de multiples flambeaux, seules avec Jésus quand tout autour repose dans un profond silence et que pour quelques heures les affaires, les soucis, et même la douleur semblent dormir. Oh! nombreuses furent les prières qui montèrent de nos coeurs pendant ces deux nuits. Nous n'avons oublié personne, tour à tour les noms de nos chers parents, de nos bienfaiteurs et de nos amis passèrent sur nos lèvres. Nous avons aussi prié pour notre pays en demandant pour tous une foi plus vive et l'avènement du règne de Dieu dans tous les coeurs.

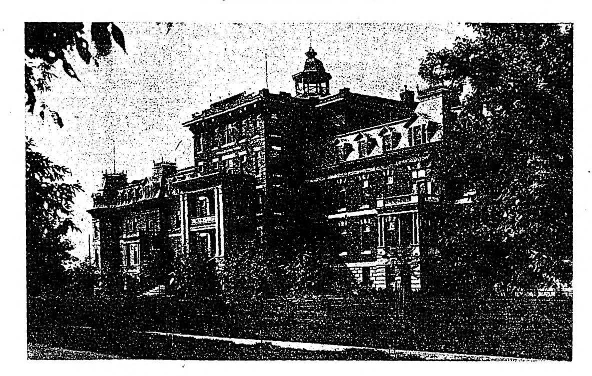
Pour aviver notre piété, deux magnifiques sermons nous furent donnés : le premier, samedi soir, par le R. P. Pelchat, S.J., professeur au Collège des Jésuites, et le second, dimanche soir, par le Révérend Père Hilarion, O.F.M. Tous deux surent nous captiver en mettant à notre portée d esmets spirituels que nous n'avions jamais goûtés et que nous croyions réservés qu'aux saints religieux et saintes religieuses.

Mais, voilà que la chose est simplifiée; par la grâce nous pouvons sanctifier toutes nos actions, devenir des apôtres, avancer le règne du Christ sur la terre, enfin, être des saintes. Et, tout cela sans ne rien perdre de notre bonne humeur et de notre entrain naturel, n'est-ce pas merveilleux. Et n'avons-nous pas raison d'être très reconnaissantes aux bons Pères qui nous ont ouvert un tel horizon? Aussi c'est de tout coeur que nous les remercions et leur disons en secret que nous souhaiterions bien avoir des quarante-heures un peu plus souvent.

Puis, tout passe, ces beaux jours sont déjà finis. Ce matin, Jésus mit le comble à ses largesses en quittant l'ostensoir pour venir se loger dans nos âmes par la Sainte Communion. C'est maintenant dans nos coeurs que nous l'adorons en lui demandant de nous garder toujours pures et de faire de nous des Canadiennes françaises dignes de nos ancêtres et de notre foi.

Les élèves de l'Assomption

Hôpital de la Miséricorde



L'une des plus modernes institutions d'hospitalisation de cette province.

LA BELLE MARTYRE

A l'église de Coyoacan, communion solennelle, ce matin. Les enfants défilent, blancs et frêles, sous les yeux de leurs maitresses. Il y a de la joie, mais aussi de l'énervement, dans l'air. A cent cinquante pas, un peloton de communistes guette derrière la haie. Maria de la Luz devine le danger; elle tremble.... mais ne recule pas. Ses enfants du catéchisme vont recevoir Jésus, qu'elle leur a enseigné. Quand la dernière petite a franchi le portique, elle se tient à l'arrière, et monte la garde.

Jusqu'à l'offertoire, silence.... Quelques sarcasmes tombent sur les vitraux, mais tout le petit monde prie pour le Mexique.

C'est le temps de la communion: **Domine non sum dignus**.... Les blasphèmes, les ricanements augmentent. Des balles sifflent. Derrière ses petites communiantes, Maria surveille, debout.

....Une à une les hosties blanches mettent Jésus au coeur de ces anges, puis de Maria. Elle ferme les yeux et retourne avec le Christ prendre son poste d'arrière-garde.

Tout à coup, un bruit d'enfer sort de terre.... Les Chemises Rouges hurlent contre le Christ-Roi. Maria s'avance sur le portique avec sa soeur Lupita et répond à la canaille: **Vive le Christ-Roi!** Les Rouges, exaspérés, déchargent leurs revolvers. Une balle atteint Maria au coeur. Le sang gicle sur sa blouse blanche et sa robe verte. La martyre s'affaise doucement aux bras de sa soeur, enroulée dans les couleurs de son pays. "Il faut mettre sa plus belle robe et porter ses plus beaux joyaux pour une première communion", avait-elle-dit.

La première communion ce matin-là, s'achevait par le martyre de Maria de la Luz, la grande fervente de l'Action catholique. Dans l'intime de leur petit coeur, les enfants promettent à Jésus de combattre et de mourir, s'il le faut, pour Lui.

En deux mots, tel est le drame palpitant d'une belle héroïne que vient d'immortaliser le R. P. Dragon, dans son ouvrage si lisant et si bien illustré, **Au Mexique rouge.** L'on parle quelquefois de lectures **inspirantes:** en voilà une, à cent pour cent. **L'on** verra que les bons peuvent être aussi braves que les coquins.

L'on verra aussi que la grâce du martyre ne s'improvise pas, mais qu'elle se prépare. Notez cette phrase de Maria, présidente du cercle Sainte-Isabelle: "Notre cercle essaiera de détourner les jeunes filles des amusements mondains, **où le bon Dieu est tellement offensé....**"

Au Mexique rouge. Un volume in-12 de 250 pages. Prix: 75 sous en librairie; par la poste, 85 sous. Editions de l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

NOUVELLES DE DONNELLY

DONNELLY.—M. et Mme Napoléon Mailhot (née Amanda Riché) vous font part de la naissance d'une fille née le 20 février et décédée 2 heures plus tard, après avoir été endoyée, à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan.

M. et Mme Pierre Lapointe (née Marie-Rose Meunier) vous font part du décès de Joseph, Gérard, Lauréat, âgé de 28 jours. Ieur enfant chéri est mort à la maison le 23 février au matin et il a été enterré à Donnelly le 24 février.

NAISSANCES

A M. et Mme **Joséphat Fortier** (Rose-Alma Morin), est né un garçon, baptisé par le curé de Donnelly sous les noms de Joseph, Wilfrid, Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Morin, représentés par Slyvio Morin et Simonne Fortier. ....

M. et Mme Joseph Dancause (Eva Ouellette) annoncent la naissance d'un garçon, baptisé par le curé de Donnelly, sous les noms de Patrice, Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Patrice Ouellette (née Lucille Lussier).

—COMM.

Mardis de ST Antoine

Amis de saint Antoine, attention! C'est le 16 mars à 8 hrs. P.M. que ce grand thaumaturge vous convoque pour le premier mardi préparatoire à sa fête. Comme par le passé, il désire vous voir nombreux dans son sanctuaire, écouter vos prières et vos chants, admirer votre confiance et votre générosité, et surtout vous obtenir de Dieu ce que vous désirez....

Que de larmes il a séchées, que d'âmes il a converties ou sanctifiées, que de faveurs il a accordées!....

Venez en foule, venez fidèlement chaque mardi, venez expérimenter par vous-mêmes les libéralités et les délicates attention du plus populaire et du plus aimable des saints.

Chez les Pères Franciscains, Edmonton-Nord

NOUVELLES DE LA SEMAINE

OTTAWA.— M. A.-B. Hyndman, le député conservateur de Carleton, a soutenu en Chambre que le Canada était surtaxé et il a donné pour preuve de cet avancé que si chacun des 11,000,000 d'habitants du pays devait payer sa part de la dette nationale, il lui faudrait débourser $616.98, ou sinon payer $32.04 d'intérêts par an. Les chefs de familles nombreuses paieraient beaucoup plus que, par exemple, le premier ministre et le chef de l'opposition" ajoute ironiquement M. Hyndman.

WASHINGTON.— Le comité sénatorial qui a enquêté sur les dépenses électorales a fait savoir ces jours derniers que les partis politiques, leurs principaux candidats et les organisations indépendantes ont dépensé $23,972,329 au cours de la campagne présidentielle de 1936.

WASHINGTON.— L'avertissement donné par le président Roosevelt, que les jugements de la cour suprême compromettent la démocratie, a intensifié la controverse au sujet de son programme judiciaire, et fait disparaître pratiquement tout espoir de compromis.

CALCUTTA.— Le colonnel Lindbergh a rougi en entendant une poétesse hindoue, Mme Sorojini Naidu, le comparer à Bouddha et à Galilée, à une séance du Parlement des Religions.

TRIPOLI, Lybie.— M. Mussolini viendra en Lybie, la semaine prochaine. Le voyage du premier ministre confirme l'opinion de ceux qui se refusaient à croire que la nomination du maréchal Balbo en Lybie équivalait à une disgrâce.

LONDRES.— Lord Stanley, secrétaire de l'Amirauté, a avisé la Chambre que le gouvernement a vendu au gouvernement canadien deux contre-torpilleurs, le "Crescent" et le "Cygnet" qui s'appelleront désormais le "Saint-Laurent" et le "Fraser", pour la somme de deux millions de dollars.

BERLIN.— Vingt des meilleures tisseuses de Munich confectionnent en ce moment une énorme tapisserie, qui doit orner les murs du pavillon allemand à l'exposition de Paris. Elle représentera une allégorie des quatre éléments d'après un carton du professeur Ziegler, président de la Chambre des Beaux-Arts du Reich.

OTTAWA.— Le ministre du Transport, l'hon. M. C.-D. Howe, a déclaré à la Chambre des Communes, que le gouvernement introduira sous peu un projet pour la formation d'une compagnie à capital de $5,000,000,000. Cette compagnie contrôlera le service aérien transcontinental, que projette le gouvernement canadien.

PARIS.— Le gouvernement du premier ministre Léon Blum a levé l'interdit sur le commerce domestique de l'or, promis de réduire certaines dépenses publiques et demandé à tous les Français d'appuyer un nouvel emprunt de défense nationale, le seul que le trésor fera au cours de l'année.

WASHINGTON.— Une visite à Washington par le premier ministre Mackenzie King coïncide avec la prédiction faite sur la colline du Capitole, que le président Roosevelt soumettra de nouveau, à la présente session du Congrès, le traité de ca-

L'Oeuvre doctrinale de Pie XI

LES ENCYCLIQUES

Article No 1

23 déc., 1922 — "Ubi arcano Dei" sur la Paix du Christ par le règne du Christ.

Pie XI parle de ses premières tristesses: les intérêts catholiques compris en Palestine; l'oubli des principes chrétiens dans le règlement de la paix; la détresse matérielle de nombreuses populations et les événements d'Italie. Ses premières joies se sont manifestées dans les fêtes grandioses du Congrès eucharstique de Rome, du tricentenaire de la propagande, et du couronnement et de l'intronisation de N.-Dame de Lorette. Il dénonce les maux présents: l'esprit de guerre qui vit toujours et les inimitiés et les attaques qui en résultent, la lutte sociale des classes, l'esprit de faction des pactes politiques, la désagrégation de la famille, l'inquiétude et l'amertume dans les âmes, les nombreuses églises qui n'ont pas été rendues au culte après la guerre et la réduction du clergé paroissial et missionnaire. A ces maux Pie XI donne comme causes: le triomphe du droit de la force et le mépris de la dignité humaine; l'appétit déréglé de biens terrestres, le fléau de la triple concupiscence, le nationalisme immodéré, la perversion constante des individus et des natons, l'exclusion de Dieu, premier principe du droit dans la société, la laïcisation du mariage et le bouleversement de la famille. Dieu, la base de toute moralité, banni de l'école, la négation enfin de la sagesse chrétienne, qui a pour effet d'accentuer les haines internationales et sociales.

Le Pape propose comme remèdes généraux: la pacification des esprits dans le Christ et la paix fondée sur la justice tempérée par la charité; la modération de la recherche des biens terrestres et le respect de la dignité de la personne humaine. Comme remède à l'anarchie, Pie XI veut la restauration de l'autorité qui trouve ses leçons et ses exemples dans le Christ et dans l'Eglise, seule dépositaire des vérités chrétiennes et source unique de salut pour le monde. Pie XI prouve cette dernière vérité en démontrant que l'Eglise seule est capable de rétablir la paix dans le présent et de la consolider dans l'avenir; c'est pourquoi, la constitution d'un jury international en dehors de l'Eglise est une utopie. L'Eglise est essentiellement supranationale et elle peut, seule, garantir l'inviolabilité des droits des gens.

Pie XI explique ensuite comment le Christ doit régner: sur les individus tout d'abord, dans la famille et enfin, sur la société, par une collaboration harmonieuse de l'Eglise et des pouvoirs publics. Pour mettre ce programme à exécution, le St-Père compte tout d'abord sur les évêques et leur manifeste le désir de reprendre le concile du Vatican. Il parle des oeuvres missionnaires et de pactes, des oeuvres de presse, des conférences, des luttes scolaires, qui sont les fruits féconds de la collaboration des évêques et du St-Siège; il souhaite que tout ce patrimoine d'oeuvres s'enrichissent. Pie XI rend hommage au zèle du clergé séculier et à sa coopération étroite avec la hiérarchie. Le clergé régulier par la force entrainante de ses exemples, à la confiance toute spéciale du Pape. Les laïques, eux aussi, ont leur rôle à remplir dans l'oeuvre catholique. Pour cela, ils se doivent mettre en garde contre le modernisme moral, juridique et social et agir d'accord avec les enseignements des Papes. Le St-Père forme des voeux pour l'unité catholique et est très heureux de voir plusieurs nations rétablir leurs rapports avec le St-Siège. Enfin, le Souverain Pontife, parlant de la Question romaine, déplore l'isolement de l'Italie du concert catholique des nations. Il affirme le droit absolu du St-Siège à une pleine indépendance politique. Il proteste contre le régime italien des Garanties et il écrit que l'Italie ne peut que gagner à se rapprocher du St-Siège.

26 janvier, 1923 — "Rerum omnium" à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint François de Sales.

Le Pape rappelle ses deux premières encycliques, où il avait invité les individus et la société à revenir à Dieu. Or, la glorification des saints est pour l'Eglise un puissant moyen de sanctifier les âmes. Les saints ont un rôle providentiel qui consiste tout particulièrement à réveiller parmi les fidèles la ferveur de la vie chrétienne. de Sales donne une grande leçon, en nous montrant que la sainteté est obligatoire et possible pour tous. Pie XI parle de la douceur distinctive, compatissante; conquise et conquérante; courageuse et ferme. Le St-Père expose les oeuvres de François de Sales. Son introduction à la vie dévote est un traité de la vraie et solide piété compatible avec tous les devoirs et toutes les conditions. Pie XI analyse cet ouvrage et en suit, dans son analyse, toutes les étapes qui ramènent du péché jusqu'à Dieu. Il analyse ensuite le traité salisien de l'Amour de Dieu qui est toute une histoire du divin amour. Passant aux ouvrages de direction, Pie XI montre François de Sales faisant profiter les âmes des principes qu'il a formulés dans ses deux ouvrages précédemment analysés. Le St-Père suit ensuite saint François dans son oeuvre chez les protestants. Il expose l'origine de son livre "Les controverses", traits composés pour refuter les erreurs des protestants et expliquer le contenu, cet arsenal polémique tout rempli des forces doctrinales des siècles passés. Les méthodes polémiques de François de Sales sont toujours d'actualité.

Le St-Père tire ensuite les leçons de ce centenaire: un renouveau de sainteté; toutes les âmes sont appelées à la sainteté; la douceur est une vertu de salut et de bonheur social; grand profit à tirer à lire les oeuvres de saint François de Sales; le prént centenaire donne au polémiste catholique, à l'apôtre de la plume, un patronage nouveau. Pie XI souhaite enfin que ce centenaire hâte le retour des dissidents à l'unité.

29 juin, 1923 — "Studiorum ducem" à l'occasion du VIe centenaire de la canonisation de saint Thomas.

Dans le préambule, Pie XI démontre que la science et la vertu, double élément de la sainteté sacerdotale, ont fait de saint Thomas le modèle du clergé.

La sainteté de Thomas d'Aquin se caractérise par sa chasteté angélique, le détachement des biens terrestres, l'humilité du religieux et du philosophe, l'esprit d'oraison et par une alliance chez le docteur d'Aquin des deux sagesses naturelle et surnaturelle.

Passant à sa doctrine, le Pape en montre l'excellence et toute l'autorité dans l'Eglise. Il est le docteur commun de l'Eglise. Pie XI montre l'esprit surnaturel qui anime tous les ouvrages et la vie de Thomas d'Aquin. Il expose les méthodes des sciences philosophique et théologique, scrupturaires et liturgiques d'après saint Thomas et il tire les leçons du centenaire. Saint Thomas est un modèle de perfection pour la jeunesse, pour les étudiants ecclésiastiques, pour les religieux, les fidèles et les prêtres. Sa doctrine est le remède au modernisme. La fidèlité à saint Thomas est une école d'émulation, de juste liberté et de charité.

12 nov., 1923 — "Ecclesiam Dei" à l'occasion de Polotsk, pour le rite oriental, à l'occasion du IIIe centenaire de la mort de saint Josaphat.

Pie XI affirme tout d'abord la primauté romaine, centre et lien de l'unité catholique. Il rappelle le schisme oriental où les Slaves furent entraînés par les Byzantins dans le schisme malgré les efforts des Papes pour l'union. Le Pape déclare ensuite saint Josaphat, l'apôtre et le martyr de l'unité catholique. Il passe en revue la vie de saint Josaphat et son oeuvre de restauration de l'Unité catholique, la détresse actuelle de l'Orient slave et l'oeuvre pontificale de secours. Il pose enfin comme conditions de retour à l'Unité les principes suivants, chez les fidèles catholiques: zèle, saints exemples, amour de leurs frères dessidents; chez les Latins et les Orientaux: connaissance et estime réciproque, l'idée de fraternité chrétienne et la doctrine commune à la Vierge.

18 janvier, 1924 — "Maximam" au sujet des associations diocésaines à l'épiscopat français.

Pie XI dénonce la rupture injuste du concordat français, sous Pie X, et rappelle la condamnation que ce dernier avait portée contre la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et contre le projet des associations cultuelles. Il rappelle aussi l'interdiction que Pie X avait portée contre l'essai d'associations canonico-légales, dépourvues de garanties suffisants et catholiques français qui, malgré les entraves maintinrent la condition canonique de l'Eglise de France. Le Pape fait ensuite la genèse des associations diocésaines et donne les raisons de trouver un accord. Le régime du catholicisme en France est instable. Il existe un désir profond de rétablir la paix religieuse troublée par la loi de séparation. De ce désir est né un proget d'associations diocésaines, présenté à l'approbation du St-Siège qui y fait certaines réserves pour lui donner des garanties légales et sûres. La promulgation de ces associations diocésaines qui ne sont qu'une étape vers la pleine liberté et qui ne sont dans leur forme juridique qu'un remède pour éloigner des maux plus grands, n'implique pas l'acceptation des lois laïques qui restent réprouvées.

Rapport du Ministre de l'Education

Le premier ministre Aberhart, qui est aussi ministre de l'éducation, a déposé au feuilleton de la Chambre, le rapport annuel, pour 1936, du ministère de l'éducation. Ce rapport révèle que le gouvernement, convaincu qu'une réorganisation de l'éducation rurale se faisait attendre depuis longtemps, a fait adopter une législation qui a établi de grandes unités scolaires et qui a obtenue un grand succès. Il y a actuellement onze unités scolaires qui fonctionnent.

Ces "divisions" comme on les appelle proviennent de la fusion de petits districts en un seul pour fins d'administration.

Parmi les unités scolaires établies jusqu'à date, le nombre des districts compris dans chaque unité varie de 65 à 100. Environ 800 districts ont été ainsi absorbés, soit le cinquième du total.

Le rapport dit que "pendant les années la population rurale a demandé l'établissement de services ordinaires telles qu'une inspection médicale, une meilleure instruction musicale, des facilités d'enseignement de l'économie domestique, de l'art oratoire et dramatique, un meilleur service de bibliothèque et surtout des facilités d'études supérieures semblables à celles dont jouissent les élèves des villes.

Tout sérieux étudiant des conditions rurales sait que ces services ne peuvent être fournis que par la coopération des petites unités actuellement existantes. Quelques-uns de ces services fonctionnent dans les grandes unités et d'ici à trois ans, on croit quils auront tous été introduits.

Même ceux qui croyaient consciencieusement que cette initiative ne serait pas heureuse ont adopté une attitude plus conciliante et coopèrent loyalement pour donner une bonne chance au nouveau système".

Durant l'année 1935-36 lit-on dans le rapport, il y avait 5,873 classes qui fonctionnaient dans 3,492 districts scolaires et qui comptaient 167,193 élèves, soit une diminution sur le chiffre de l'année précédente qui s'élevait à 167,954. De ce total, 54,485 élèves fréquentaient les classes de 58 écolesde cités ou de villes. 5,990 élèves dans 18 écoles séparées et 41,901 dans d'autres écoles. En 1934-35, il y avait 54,696 élèves dans les écoles de ville, 5,910 dans les écoles séparées et 40,535 dans les autres écoles. Soixante-et-une écoles comptaient 6,834 élèves. Le nombre des élèves dans les écoles rurales était de 19,041. Il y avait, 64,817 élèves dans 2,962 écoles à classe unique.

Le nombre des classes secondaires, y compris les écoles techniques et commerciales, se chiffrait par 715, soit une augmentation de 30 sur le nombre de l'année précédente.

Durant l'année que nous examinons, 93.15 pour cent des écoles ont fonctionné pendant plus de 160 jours et la moyenne des jours scolaires se chiffre par 178.84. La moyenne mensuelle de l'assiduité se chiffre par 87.15

Dans les écoles où tous les élèves de différents grades sont dans une même classe, la moyenne d'assiduité s'est chiffrée par 187.32 et dans les écoles où il y a une classe pour chaque grade, la moyenne a été de 190.59.

La politique de payer à l'avance les octrois a beaucoup aidé au fonctionnement des écoles à classe unique pour différents grades.

Dans les écoles à classes unique pour différents grades, la moyenne d'assiduité des élèves se chiffre par 139.99 jours et celle des écoles à classes séparées 155.65 jours. En 1926, le coût d'instruction d'un élève coûtait 0.421 sou par jour et en 1936 il n'en coûtait que 0.364 sou, soit une diminution de 14 pour cent.

Durant la même période, la moyenne du nombre des élèves s'est élevée de 73.69 à 79.38 pour cent, une augmentation de 7.72 pour cent.

La diminution générale des salaires des instituteurs a été un important facteur dans la diminution du coût d'opération.

En 1935, il y avait 5815 classes qui fonctionnaient et 5911 instituteurs; en 1936, on comptait 5873 classes et 6001 instituteurs.

En 1936, 40 nouveaux districts scolaires ont été organisés, ce qui donne un total de 3859 districts scolaires. La construction de nouvelles écoles, y compris les améliorations faites à certaines écoles a coûté la somme de $111,383.58.

Plus de 2,000 instituteurs se sont inscrits aux cours d'été, donnés à l'Université l'année dernière.

Le patron: Tes recommandations sont satisfaisantes. Pourquoi toute cette paperasse.
Le garçon: Ce son les certificats de décès de mes prands-parents, monsieur.
(Smith's Weekly, Sydney).

La grande misère des enfants espagnols

Plus de 50,000 enfants se trouvent actuellement abandonnés sans foyer et sans nourriture. Comme en Russie ils errent à travers les différentes provinces de l'Espagne, grelottant de froid, en quête de vivres ou d'un logement. On les trouve surtout dans le voisinage du front où ils savent pouvoir trouver du secours.

La plupart des asiles pour enfants ont été détruits et les religieuses qui s'en occupaient en ont été chassées. Dans les territoires occupés par les nationalistes, on fait ce qu'on peut pour placer les enfants dans des familles ou des hôpitaux, dans des écoles, ou dans les rares couvents que les rouges n'ont pas détruits.

A Madrid il en reste encore un, celui de "Santa Cruz" où 14 soeurs sont demeurées à leur poste, malgré la menace de mort qui les guette à tout moment, pour héberger 300 orphelins trouvés dans les rues.

Des témoins échappés d'Espagne ont raconté avoir vu dans des grottes des montages de la Guadarrama un grand nombre de cadavres morts de froid.



"Comment, j'entends dire que tu as battu ta femme hier?
"Oui, le médecin m'a ordonné de prendre plus d'exercice.
(Lustige Kolner Zeitung, Cologne.)

—Alors, vous êtes aux Chemins de fer?
—? . . .
—Mais oui, puisque vous êtes un "garde qu'on voit".

NOUVELLES DE NORAL

NORAL.— Mme C. Giacobbo est l'heureuse maman d'une jolie fille.

M. Geor. Junkneas ayant vendu ses chevaux est parti pour Bruederheim dans le but de leur trouver des remplaçants, bon succès Gus.

M. Arthur Hoflin, qui était en visite chez son père depuis quelques semaines est retourné chez lui à Kingham.

Mlle Lena Varzé est en visite chez sa belle soeur. Mlle Maryetaoshrdlue

Mlle Mary Willigshoffer est chez sa soeur, Mme Gus. Junkneas en l'absence de son mari.

Tous les intéressés ont coupé et charroyé le bois de chauffage pour l'école. M. Pete Narren a fait le sciage.

M. Ray. Lebeuf nous est revenu du Lac La Biche avec un cheval.

Les parties de whist battent leur plein dans nos parages. C'est un bon amusement pour quiconque aime les cartes.

On a beau être affairé, que la grippe finit toujours par nous mettre la main sur le collet. Presque tout notre petit village y a passé.

En dépit d'un froid quasi sybérien, nos paroissiens n'ont pas manqué un seul jour de classe et plusieurs avaient jusqu'à 7 milles à parcourir. Voilà ce qui s'appelle être brave, mes amis.

M. J.-P. Lebeuf, d'Egg Lake, doit déménager ses pénates à Noral. Tout le monde est heureux, car nous aurons une famille canadienne-française et catholique en plus.

Nous avons donc plusieurs résidents, une bonne salle-école et on peut dire un temple.... mais.... quand pourrons-nous dire que nous avons notre petite église à nous.

Grâce à l'initiative de Mlle Fernande Lebeuf, nos enfants catholiques reçoivent leur instruction religieuse de nos bonnes et dévouées religieuses des Soeurs de Service d'Edmonton, et j'ose me faire l'interprête de tous pour leur dire un gros merci pour leur bon travail parmi nos enfants.

Jeudi, le 4 mars, plusieurs parents vinrent surprendre M. Walter Demarre à l'occasion de son anniversaire de naisance. Il a reçu plusieurs beaux cadeaux. Bref, on s'amusa jusqu'aux petites heures. Chacun s'en retourna apportant le meilleur souvenir de ces quelques heures trop brèves au dire de tous.

—COMM.

DEPART DE Mlle G. BERNARD

Les nombreuses amies de Mlle Gertrude Bernard ont appris avec regret son départ pour l'Est. A cette occasion, Mlle Gertrude Baril et Mlle M. McKinnon, lui offrirent au nom des Bonnes Amies, un magnifique cadeau-souvenir, accompagné de leurs voeux de bon voyage et de succès. bonne chance petite amie.

A LA LEGISL . . .

(Suite de la page 1)

préciées et les conditions se sont empirées. Le Major Douglas lui-même, dit M. Irwin, aurait déclaré que le premier ministre n'avait aucune conception de la théorie du "juste prix" du Crédit social.

Il dit qu'il ne condammait pas personne qui voyait quelque chose de bon dans les théories du Major Douglas, mais il ne pouvait s'empêcher d'éprouver une sensation étrange lorsqu'il entendait des porte paroles du gouvernement dire que si les gens ne voulaient pas coopérer, il n'aurait qu'à s'en aller de la province. S'il y avait moyen de donner à tout le monde $25. par mois, dit M. Irwin, il serait le premier à supporter une telle initiative.

"Cela me peine de voir que les fonctionnaires doivent accepter des certificats. Je me demande combien de certificats ces messieurs du ministère ont accepté pour leur salaire. Je doute qu'ils en aient pris un seul".

M. Bowlen se plaint de ne pas obtenir les renseignements demandés

M. Bowlen, chef de l'opposition libérale, a attiré l'attention de la Chambre sur une demande de renseignements à laquelle le gouvernement n'a pas donné suite. L'hon. M. Cross déclara que les recherches pour ces renseignements "demandaient une trop grosse somme de travail. M. Bowlen se plaignit de ces procédés, disant que ce n'était pas une réponse satisfaisante.

"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

C'est dans le recueillement du travail ordonné, discipliné et dirigé que s'élabore l'action féconde.

Maréchal LYAUTEY

Onfait du bien non dans la mesure de ce qu'on dit, mais dans la mesure de ce qu'on est.

P. De FOUCAULD

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 10 MARS, 1937 — No. 19 — PAGE 9

Combien de C.-Français aux Etats-Unis?

Chez les commissaires C-Français au Manitoba

CONGRES DES COMMISSAIRES

Les trois séances de ce congrès ont été suivies avec beaucoup d'intérêt

WINNIPEG.— Les trois séances de la convention des commissaires d'école de langue française ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. A la séance d'ouverture, mardi, l'hon. Sauveur Marcoux, président, a félicité nos commissaires qui se font un devoir d'assister à chaque congrès. Il a souligné leur rôle important dans notre lutte pour la survivance française. N'est-il pas évident, en effet, que les directives de l'Association d'Education resteraient inefficaces si elles n'avaient pas l'appui des commissaires d'école? M. Marcoux a insisté sur l'importance du choix des commissaires. Il a adjuré ses auditeurs de sortir de nos écoles la petite politique dont nous avons tant souffert dans le passé.

Les finances scolaires

Avant d'aborder l'étude du rapport du Comité spécial sur les finances scolaires, M. le magistrat Lacerte parle des soirées mensuelles des cercles locaux inaugurées en 1932. C'est, dit-il, une forme excellente de l'éducation adulte prônée depuis quelque temps. Il faut la continuer et l'étendre à toutes nos paroisses.

L'orateur examine point par point le rapport du Comité spécial qu'il estime bien supérieur aux précédents sur le même sujet.

M. J.-A. Marion, président de l'Association d'Education, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués au nom de l'exécutif, attaque aussi le rapport et une intéressante discussion s'engage à laquelle prennent part de nombreux commissaires.

Le Congrès de la Langue française

A la séance de mercredi soir, qui a eu lieu après le grand banquet offert à Winnipeg par le gouvernement à tous les délégués, trois excellentes causeries ont été données par M. l'abbé A. d'Eschambault, M. Raymond Bernier et M. Camille Fournier.

M. l'abbé d'Eschambault a rappelé le but du deuxième Congrès de la Langue française qui se tiendra à Québec en juin prochain et a montré la coopération que chaque centre et chaque école doivent apporter à ce grand événement national.

M. Raymond Bernier parle de l'éducation nationale et M. Camille Fournier des relations entre les commissaires et les institutrices.

Elections

A la dernière séance, jeudi soir, on a procédé aux élections du bureau de l'Association des Commissaires d'école de langue française.

Ont été élus :

Président : Jean Martin, Saint-Claude.

1er vice-président : Signard Beaudoin, Sainte-Agathe.

(Suite à la page 16)

A Washington



Le premier ministre King est actuellement à Washington où il confère avec le président Roosevelt.

M. Maurice Duplessis



Une foule de 10,000 personnes demande la résignation du premier à Québec

MOUVEMENT D'EMANCIPATION ECONOMIQUE

QUEBEC.— Des milliers de personnes assistant, ces jours derniers à une assemblée des dissidents de l'Union nationale au Manège militaire, ont réclamé la démission immédiate du premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, parce que sa politique ne répondrait ni au sentiment du peuple ni au programme de l'Union Nationale. L'assemblée a voté avec enthousiasme la résolution suivante proposée par M. Emilien Rochette :

"Attentu que Maurice Duplessis ne représente plus le sentiment populaire;

"Attendu que Maurice Duplessis refuse de remplir le mandat formel pour lequel il a été élu;

"Attendu que l'assemblée de cet après-midi est une preuve manifeste qu'il gouverne contre l'opinion du peuple et celle de l'Union Nationale;

"Le peuple de Québec exige sa démission immédiate".

"Il est temps, dans la province de Québec, de lancer un mouvement de nationalisme économique pour les Canadiens français," a déclaré M. Oscar Drouin. L'ancien ministre des terres et forêts a soulevé les acclamations de la foule qui remplissait la salle lorsqu'il a prononcé ces paroles.

Cette assemblée à la salle des exercices militaires est le premier coup de canon du groupe dissident de l'Union Nationale dont le Dr Philippe Hamel est le chef et dont les autres dirigeants sont M. Oscar Drouin, ministre démissionnaire du cabinet Duplessis, le maire Ernest Grégoire, député de Montmagny, M. Ernest Ouellet, du Conseil législatif, et M. René Chaloult, député de Kamouraska, MM. le Dr Adolphe Marcoux, du Conseil législatif, ont aussi fait leur apparition comme adhérents à ce mouvement.

La plupart des orateurs ont touché la corde nationaliste; celle du nationalisme économique en particulier.

Autre point : M. Oscar Drouin somme M. Duplessis de convoquer au plus tôt une convention provinciale de l'Union Nationale.

De plus, l'aile nationaliste de l'Union Nationale décide d'aller faire la lutte dans le Beauce, à l'élection complémentaire de ce collège électoral, en mars. Le Dr Hamel invite les Beaucerons à se choisir un candidat qui, dit-il, leur offrira toutes les garanties, et son groupe l'appuiera.

Enfin, le groupe de l'Union Nationale ira tenir une assemblée à Montréal.

Ces faits mis devant les yeux des lecteurs, voici l'exposé des principaux discours.

C'est d'abord M. René Chaloult. Le député de Kamouraska fait une couple de mises au point en marge du communiqué que l'on a fourni à la presse à la suite du dernier caucus ministériel. Il réclame pour les Canadiens français de la province de Québec la place et les places qui leur reviennent. Il se défend d'être anti-anglais, anti-irlandais ou antijuif. "Nous sommes pro-canadiens - français" soutient-il au contraire.

Le Dr Philippe Hamel

Le chef du groupe, le Dr Philippe Hamel, suit M. René Chaloult. Le député de Québec-centre dénonce les exactions des trusts et ceux qui, dit-il en somme, font montre d'une prudence excessive à leur endroit.

M. Hamel prône notre libération économique par le moyen de la nationalisation de l'électricité. M. Oscar Drouin développera ce thème par la suite.

Après avoir décoché des traits au gouvernement, le chef de l'aile nationaliste de l'Union Nationale lance un appel au peuple pour qu'il fasse pression auprès des députés afin que l'orientation de la politique change dans la province.

M. Oscar Drouin

Le discours le plus attendu ces jours derniers, était, il va sans dire, celui de M. Oscar Drouin. De fait, le député de Québec-Est a exposé les raisons qui l'ont amené à quitter le ministère Duplessis.

Mais l'ancien ministre des Terres et Forêts ne s'en est pas tenu à cela.

Il a touché la corde nationaliste. Son discours, si l'on en juge par les applaudissements à plus à la foule. Le député de Québec-Est dit qu'il est temps dans la province de Québec de partir un mouvement de nationalisme économique dans le province de Québec.

M. Drouin réclame en résumé : Le Canada aux Canadiens et la province de Québec aux Canadiens français d'abord; les ressources naturelles de la province aux Canadiens français; les pouvoirs d'eau aux nôtres par l'étatisation.

PIE XI DONNERA SA BENEDICTION

CITE DU VATICAN. — Comme son état s'améliore, Sa Sainteté le Pape Pie XI songe avec plus d'espoir au projet de revenir à sa coutume d'accorder sa bénédiction du haut du balcon de Saint-Pierre de Rome. L'an dernier, vu sa maladie, on persuada le Saint Père de suspendre la coutume qu'il avait rétablie après un intervalle de plusieurs années.

Des sources vaticanes disent que le Pape a touché à ce sujet avec le Dr Aminta Milani. " Attendu que Nous faisons des progrès importants, Nous serons capable de donner Notre bénédiction à Nos fils du haut du balcon, le jour de Pâques, dit le Pape".

"Oui, dit son médecin, mais cela dépendra de la température".

"Non, lui répondit le Saint Père, cela dépendra de la volonté de Dieu".

Les intimes de Sa Sainteté Pie XI disent que les plaies de sa jambe se sont beaucoup améliorées, et que le Saint Père peut maintenant consacrer une grande partie de chacune de ses journées à ses traxaux d'état. Il a eu encore un peu d'insomnie la nuit dernière.

CITE UNIVERSITAIRE DANS L'EST

MONTREAL. — On dit en certains milieux au sujet du "centre civique" qu'il est question de construire avec les fonds de chômage que cette initiative ferait partie d'un projet plus vaste. Des gens qui croient que l'édifice de notre Université n'aurait jamais dû être construite sur la montagne sont d'avis que l'on pourrait faire petit à petit une cité universitaire au sud de la rue Ste-Catherine et à l'est de la rue St-Denis ou de la rue Saint-Hubert. Ce grand projet comporterait la démolition graduelle de blocs de vieilles constructions qui seraient remplacées par des édifices universitaires pour les diverses facultés.

L'on représente que l'édifice universitaire de la montagne est loin des hôpitaux pour les étudiants en médecine, et loin du centre de la vie montréalaise. Pour commencer, l'on installerait le "centre civique,, quelque part dans cette partie de la ville, à un endroit qui n'est pas désigné, et ensuite avec les années le monde universitaire se développerait autour de ce foyer municipal. Quant à l'édifice de la montagne, l'on attendrait une occasion de le passer à une institution quelconque qui pourrait l'acquérir. Evidemment ce ne sont là que des rumeurs; mais les sources d'où elles nous viennent nous justifient de leur faire écho.

A NOTRE DEFENSE

TORONTO.— M. E.-A. Lapierre, député de Sudbury à la législature d'Ontario, s'est vivement objecté en Chambre, aux paroles du lieutenant d'Earl Rowe, le colonel George Drew, qui a déclaré dans la campagne électorale de Hasting Est que les Canadiens français étaient "une race de vaincus".

"Peu nous importe, s'écria M. Lapierre, les calomnies de professeurs yankees en mal de publicité, mais l'un des chefs du parti conservateur se sert de la nationalité et de la religion en politique, il. est temps de nous défendre".

"Le colonel Drew, ajouta-t-il, a choisi le pire moment pour insulter les Canadiens français. A une époque où la démocratie ne subsiste plus qu'aux Etats-Unis, dans les Dominions britanniques et quelques autres pays, on a besoin de la coopération de tous pour élever une digue contre la vague de socialisme et de communisme qui déferle sur le monde".

Recrudescence des troubles

TANGER — Depuis quelque temps les communistes intensifient leur propagande subversive au Maroc. Le Résident Général ayant reconnu le parti communiste, les communistes ont créé de nombreuses cellules dans tout le pays et particulièrement à Casablanca, Rabat, Fez, Meknès et Marrakech. Ils ont organisé de nombreuses manifestations et édité un journal: "Clarté", autorisé par la Résidence.

Une grève du bâtiment a été provoquée dernièrement par eux à Fez, puis une autre dans les mines de Kouribga, centre communiste très important, où l'ordre n'a pu être rétabli que grâce à l'arrivée des troupes. De semblables troubles viennent d'être déclanchés à Oran.

Ces mouvements de grèves vont certainement s'accentuer de plus en plus les mois prochains et la situation risque de devenir très grave si les autorités n'y mettent bon ordre tout de suite.

Il est à noter que les chefs révolutionnaires arabes arrêtés et condamnés lors des récents mouvements subversifs de Fez, Casablanca et Rabat, ont tous été remis en liberté sur ordre venu de Paris.

J.-H. Tremblay



Le député libéral de Grouard a proposé en Chambre un magnifique plan de redressement agricole dans la province. (Voir son discours en p. 14)

Provocation soviétique

Il n'est pas besoin de clairvoyance particulière pour constater que le gouvernement soviétique s'efforce d'envenimer la situation internationale.

Cette fourberie perpétuelle ne devrait plus tromper personne, car trop d'exemples permettent de la juger: campagnes de fausses nouvelles, intrigues à la Société des Nations etc. Moscou voudrait éviter un rapprochement entre les puissances occidentales et provoquer au besoin un conflit en Europe, avantageux pour son activité subversive.

Comment ne pas s'étonner par contre que de grands pays civilisés se laissent berner au point de soutenir les visées du Komintern et d'oublier parfois leur intérêt ou leur prestige national. Témoin leur acharnement à défendre la "paix indivisible", formule bolchévique imposée par Litvinoff à la S.D.N. et destinée uniquement à torpiller toute tentative de pacification européenne. Expliqué autrement, ce mot d'ordre apparaîtra toujours comme une mauvaise excuse et celui qui lit la presse communiste constate l'accent de triomphe à toutes nouvelle victoire de "l'indivisibilité".

Jamais on ne fera admettre au sens commun que la collaboration des pires ennemis de l'humanité soit indispensable à la pacification de l'Europe.

Entente Internationale.

Mgr MacDonald



S. Exc. Mgr MacDonald, archevêque-coadjuteur de S. Exc. Mgr O'Leary, qui est arrivé cet après-midi, à Edmonton.

PAS CANDIDAT

MONTREAL. — M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a fait la déclaration suivante :

"Plusieurs de nos partisans de la Beauce et du reste de la province m'ont suggéré de poser ma candidature à l'élection partielle de la Beauce, le 17 mars prochain, ou de présenter un candidat de l'Action Libérale Nationale. Après avoir étudié sérieusement la question sous tous ses angles, j'en suis arrivé à la conclusion que le moment n'est pas encore venu pour nous de retourner dans la politique active".

H. Bourassa et le People's Forum

MONTREAL.—M. Henri Bourassa a déclaré ces jours derniers à l'auditoire qui suit les conférences hebdomadaires du "People's Forum" qu'il n'est pas entièrement satisfait de la politique énoncée par le gouvernement en matière de participation à une guerre éventuelle. Quelques-unes des déclarations du premier ministre, M. King, au sujet des engagements du Canada sont parfaitement satisfaisantes, mais il n'a pas été aussi explicite sur la question de la défense. Il est vrai qu'un premier ministre peut difficilement désigner nommément un ennemi éventuel, mais il aurait fort bien pu répondre à cette question : "Si le Canada était attaqué, est-ce qu'il le serait en tant que Canada ou en tant que possession britannique?"

M. Bourassa se demande aussi si l'on permet aux représentants du Canada à Londres et à Genève de donner l'impression que nous sommes prêts à suivre le Grande-Bretagne et la France si elles décident d'entrer en guerre. Il considère que c'est trop simplifier la question que de prétendre que la prochaine guerre se livrera entre le communisme et le nazisme. La véritable cause de la guerre ne sera pas tant l'opposition de doctrine que le désir des Allemands d'agrandir leur territoire vers l'est et celui des Russes de s'assurer un débouché maritime dans le sud.

Je ne crois pas, dit en terminant M. Bourassa, que les Canadiens français et les Canadiens anglais soient tenus d'aller se battre pour l'Allemagne contre la Russie ou pour la Russie contre l'Allemagne. Nous devons pratiquer une politique nationale, une politique canadienne. Nous devons rétablir l'ordre dans notre propre maison en pratiquant la justice sociale et en faisant l'union de tous les éléments de notre population. Quand le Canada sera devenu suffisamment puissant pour parler avec autorité, ce sera le temps pour nous de mettre notre influence au service de la cause de la paix.

M. J.-M. Gardiner présidait.

Société St-Jean-Baptiste de New-York

Nous cerevions récemment la demande suivante:

"Combien de Canadiens français, d'Acadiens, et leurs descendants, y a-t-il aux Etats-Unis et au Canada?"

Le Guide Officiel Franco-Américain de 1935 nous informe qu'il y a approximativement 2,500,000 Franco-Américains aux Etats-Unis. Au Canada on prétend que la population franco-canadienne approche un tiers de la population totale du pays natal de onze millions et demie.

Généralement on comprend dans ces chiffres tous les descendants de Canadiens. Il serait intéressant d'étudier ces données. Qu'appelle-t-on Franco-Américain? Est-ce que le simple fait de porter un nom de famille provenant de descendance canadienne-française suffit pour être éligible à ces titres? Oui, si l'on considère l'etnologie du peuple américain ou canadien, tel que donné dans les recensements. Que l'individu ait conservé ou non sa langue, et préservé le caractère de sa race n'a pas d'importance dans ce cas. Ce dont il s'agit est d'établir de quelles races la nation est composée.

Quel malheur que nous ne puissions pas tous les compter parmi "les nôtres". C'est une si belle famille que la famille canadienne-française. On ne peut pas les blâmes d'avoir fléchi devant les forces d'assimilation, ils étaient seuls. Beaucoup de ceux-là n'ont pas eu l'avantage d'étudier la langue de leurs ancêtres, ou peut-être que les parents sont coupables de cette faiblesse qui afflige tant de familles établies en permanence dans les centres anglais.

Ca fait mal au coeur de rencontrer un descendant de Canadien français incapable de parler sa langue. Parfois il a honte de son ignorance et nous assure qu'il comprend le français mais ne peut pas le parler. Si réellement il voulait apprendre sa langue il nous semble qu'un peu de bonne volonté aurait prévenu sa déchéance au rang des "assimilés".

Combien des nôtres se font un devoir de tenir leur conversation entre eux dans leur langue maternelle. Si on le veut, si on a à coeur de conserver sa langue, il est facile de le faire. Il y a, par exemple, des familles dont les enfants doivent aller aux écoles anglaises et dont les parents ne permettent pas de converser en anglais à table.

Il est vrai que des centaines de sociétés et clubs ont régulièrement des assemblées chaque mois ou on doit converser en français. Mais ça ne suffit pas. Combien d'entre nous, surtout la jeune génération des grands centres américains, possèdent un livre français, ou se sont efforcés de s'é-

(Suite à la page 12)

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Ligue du Sacré-Coeur — Croisade eucharistique — Intention générale bénie par le Saint-Père: Ceux qui souffrent persécution pour le Christ

On peut ramener à quatre groupes ceux qui souffrent persécution pour l'amour de Notre-Seigneur:

Ceux qui sont poursuivis, trainés en prison, mis à mort, comme il arrive en Russie, au Mexique, en Allemagne, en Espagne;

Ceux qui, à cause de leur foi militante, se voient exclus des charges où ils pourraient rendre de grands services à l'Eglise;

Ceux qui, en pays païens, doivent, à cause de leur foi, endurer une foule de tracas, de difficultés;

Ceux qui, enfin, en pays chrétiens, se voient, à cause de leur vie fervente, moqués, tournés en dérision par leurs frères tombés dans la tiédeur ou l'indifférence.

Pourquoi prier pour eux? Devoir de charité: ils sont nos frères; devoir de justice: c'est parfois à cause de nous qu'ils endurent ces persécutions.

Intention missionnaire: La conversion des Indiens d'Amérique

Parmi les Indiens d'Amérique il y en a qui ont été civilisés par le christianisme depuis des siècles; d'autres sont restés de purs sauvages.

Combien restent encore à convertir? Il est assez difficile de l'estimer: à peu près 800,000 à 900,000, dispersés depuis les solitudes des glaces polaires aux déserts de la Terre de Feu. L'apostolat chez eux est une tâche ardue: le missionnaire doit compter avec l'immensité du territoire, avec le climat souvent meurtrier, avec la rivalité des sectes protestantes, la tiédeur et le mauvais exemple des chrétiens, même avec la persécution.

Le Royaume de l'intérieur

Comment se reconnaître

Ignorant de quelle race il était né, un homme se trouvait un jour mêlé à la foule qui attendait le défilé de plusieurs corps de musique; une fanfare succède à l'autre; l'homme restait froid et indifférent.

Soudain, on entend la cornemuse : les Ecossais venaient d'un pas bien rythmé; l'homme se réveilla de sa léthargie; son teint s'aviva, sa main se porta au coeur pour en comprimer les battements, les larmes lui montèrent aux yeux, et quand ceux de sa race passèrent il s'élança pour marcher à côté de ses frères. Il s'était reconnu.

Nous nous savons français; le Canada est notre pays, nous l'aimons fidèlement; mais nous n'oublions pas l'époque où la France fut menacée? Certes! Quarante mille des nôtres, le coeur brûlant d'ardeur s'élancèrent pour la défendre, et combien de larmes mouillèrent les yeux en parlant de ses tristesses, tous nous nous reconnaissions; un même sang nous unissait!

Hier, j'éprouvai un même sentiment. J'allai pour la première fois à la chambre en session pour écouter le premier discours d'un homme de ma race.

Après avoir écouté d'abord la lecture monotone d'un rapport, fait d'une voix éteinte qui me donnait sommeil, et qui dura une heure et demie, la chaleur suffoquante me fit regretter d'être venue dans cette galère. Je ne connais rien de la politique, je suis ignorante en tout.

Mon intérêt s'éveilla quand le nouveau député se leva pour adresser la parole au parti Crédit Social. Figure affable, élégant, il contrastait singulièrement avec beaucoup d'autres. Son aplomb, son assurance, m'impressionnèrent.

O bonheur! Il débuta en français, dans ma langue, la nôtre! Il adhérait au principe; ayant été élu par des canadiens-français surtout, il leur rendait hommage. Il mentionna au nombre de nos grands hommes du Nord, Monseigneur Grandin, Monseigneur Grouard, et les pionniers de son comté, Grouard. Il fit l'éloge de M. Giroux, son prédécesseur, et toujours dans sa propre langue, au milieu d'un silence impressionnant.

Je vis la surprise imprimée sur les figures; le public anglais, à part quelques exceptions, se demandait sans doute : comprendrons-nous quand il parlera notre langue.... et le jeune député, d'une voix claire et juste, avec une énonciation parfaite, et en mots choisis, continua en anglais.

Des quatre coins de la chambre, pas un mot n'échappait à l'auditoire.

J'éprouvais des frissons, des battements de coeur; un des nôtres nous faisait honneur; quelle fierté j'éprouvais.

Je me disais, ce discours, cette documentation sont magistralement préparés! Mais.... quand tout à l'heure il sera bombardé de questions.... la nervosité.... attendons.

Et la fusillade se déclencha. Je fus au paroxysme de l'enthousiasme, quand ses répartis jaillirent promptes, civiles, et sérieusement à point. Le public était gagné, l'homme compétent s'était révélé, un Canadien français se révélait chef, notre race s'enrichissait.

Je quittai l'assemblée heureuse, je tressaillais de cet orgueil qui fait dire : Je ne serais pas canadienne-française que je voudrais l'être!

Ah! si le patriotisme vibrait dans tous les coeurs, pour qu'ils se réjouissent du succès des leurs.... Ceux de notre race qui jalousent et méprisent les nôtres, retraceront peut-être chez eux quelques gouttes de sang étranger, car un sang pur ne se dément pas; il reste fidèle en toutes occasions à ses frères de langue française.

Il s'énorgueillira de leurs succès, il aidera à les grandir d'avantage, il les défendra en toutes circonstances, et voilà comment un vrai Canadien français reconnaît son origine.

MADRINA

A l'Eglise

Elle chantait, la voix fraîche comme un ruisseau
Qui serpente au versant d'une verte colline;
Et les notes tombaient comme des gouttes d'eau

De cette gorge de gamine.
Car c'était une enfant : on se le chuchottait
Par tous les bancs remplis de la nef attentive.
D'ailleurs dans ce gosier, la jeunesse vibrait
Ardente mais un peu craintive.

Cette voix vous entrait dans l'âme comme un dard
Et l'on sentait passer sur toutes les épaules
Un frisson, comme en voit sous le zéphyr musard
Trembloter les feuilles des saules.

Que Dieu devait aimer l'âme de cette enfant
Qui vivait chaude et pure en cette voix exquise!
Et puis vers l'Ostensoir, que de pieux élans
Montèrent ce soir-là de la foule conquise!

Pour moi j'étais émue et je pleurais tout bas.
Mon âme s'envolait au-dessus de la terre,
Vers la beauté de Dieu que nos yeux ne voient pas
Mais que nous livrera l'éternelle lumière.

O mon Dieu! quels concerts doivent régner là-haut
Dans l'espace infini de votre ciel sans dôme!
Appelez-moi vers Vous que j'en jouisse au plus tôt,
Appelez-moi, mon Dieu, dans votre grand royaume!....

MILICENT

La douceur de vieillir

C'est ainsi qu'une femme qui a lutté pendant des années, même pendant des lustres, pour conserver la tendresse de son mari, accueille la défaite.

Je veux bien croire que ceci se passe au cinéma où les larmes sont de glycerine et savamment dosées par le régisseur, mais l'effort héroïque de la femme qui prend de l'âge en face du coeur éternel de l'homme, tragédie de la vie réelle, ne mérite-il pas un autre couronnement que la douceur de vieillir toute seule?

—"Avez-vous passé toute votre vie ici ?" demandait un savant à un vieux sauvage.

L'homme des bois qui lisait l'heure dans les astres et qui n'était peut-être pas le moins savant des deux, lui répondit :— "Pas encore".

C'est l'histoire de notre jeunesse : on n'a jamais tout à fait fini de la passer.

On sait que toutes les femmes, un jour ou l'autre, signent une note promissoire à vague échéance. J'abdiquerai, dit l'une, à la première ride : l'autre, quand je pèserai tant; une troisième, quand il aura neigé sur ma tête.

La patte d'oie n'a pas même fait mine d'allonger sa griffe sournoise sur la tempe de la première que celle-ci court chez le masseur. La deuxième, les yeux sur la balance, suit une diète rigoureuse. L'autre prie régulièrement la coiffeuse de passer sa chevelure au henné.

Une tante, sur le mauvais bord de la cinquantaine, nous assurait, il y a vingt ans, que lors qu'elle serait âgée, son bonheur serait de finir ses vieux jours dans un village de sa connaissance. A soixante-quinze ans, elle nous l'assure encore.

Pour ma part, je connais une maison blanchie à la chaud, sur le bord d'un lac rond enchassé dans des montagnes. Je ne vous en dirai pas plus long, mais dans le fin fond de mon coeur, je prie le bon Dieu que ce soit le plus tard possible. A ce signe, je reconnais que la douceur de vieillir, comme certaines images, paraît mieux de loin que de près.

Janrhève.

Chez-soi

Ne pensez pas que sous le prétexte de familiarité ou de vie commune, il soit permis de pratiquer le sans-gêne et l'impolitesse en famille.

La tenue est plus intime, plus affectueuse que la politesse dans le monde, mais il existe des règles du savoir-vivre qu'il faut pratiquer à la maison entre soi comme ailleurs.

Les enfants doivent se montrer attentionnés envers leurs parents, spécialement envers leur mère. Ils doivent toujours dire "merci" quand on leur remet un objet ou quand on leur rend un service.

Ils seront prévenants et s'ingénieront à rendre également de menus services.

Parents et enfants ne doivent employer que des termes décents, ne pas s'abandonner à des mouvements de colère.

Les fillettes, aussitôt qu'elles sont assez grandes, s'ingénieront à venir en aide à leur maman, elles continueront ces soins quand elles seront grandes, voire même quand elles seront mariées.

Les parents éviteront de s'exprimer librement devant leurs enfants, ils leur doivent le bon exemple. Incartades de langage, médisances sont déplacées. Il est capital de ne pas raconter d'histoires qui les initieraient prématurément à des sentiments et à des choses qui sont encore loin de leur esprit!

A éviter également les scènes de ménage devant les enfants et les plaintes formulées sur le papa, ou sur la maman de l'enfant, même s'ils ont des torts.

La tendresse, le respect des enfants pour leurs parents doivent demeurer sacrés, intangibles, et ne jamais souffrir des dissensions conjugales qui peuvent naître entre le papa et la maman.

Grands-parents, parents, enfants ne négligeront pas de célébrer en famille les fêtes patronymiques, les anniversaires et le Jour de l'An.

L'intention et l'affection font le prix d'attentions délicates et de petits cadeaux qui s'échangent à l'occasion de ces circonstances.

Il est convenable d'entretenir des relations amicales entre parents plus éloignés.

Ces rapports doivent être assez constants, afin de permettre aux sympathies naturelles de naître ou de subsister.

C'est l'affection toujours qui règle le plus ou moins d'intimité entre les soeurs, frères, oncles, neveux, tantes, nièces, cousins et cousines.

La tendresse autorise des liaisons amicales qui durent autant que la vie, allègent les mauvais jours et magnifient les heures allègres du bonheur.

C'est aux parents qu'incombe le soin d'inculquer aux enfants un judicieux esprit de famille et tous les bons sentiments de sociabilité, de générosité, de bonté si nécessaires dans la vie. La franchise confiante des enfants, le respect inaltérable qu'ils éprouvent pour leurs parents est la récompense de l'éducation intelligente qu'ils en reçoivent.

Les réprimandes aux enfants doivent être faites poliment, sans colère, patiemment, même quand il faut les renouveler constamment. Peu à peu seulement, on donne de bonnes habitudes, un jugement sain, une conscience exercée aux enfants. Il faut savoir, quand ils grandissent, leur laisser prendre de légères initiatives. Ne les grondez pas devant les étrangers, ne vous montrez pas autoritaire et capricieux et ne tolérez jamais qu'ils deviennent impérieux et impolis avec les serviteurs et les subordonnés.

Apprenez-leur à respecter les animaux, les plantes, les fleurs, l'ordre de la maison et des jardins.

Il suffit pour martyriser d'innocentes bêtes, rendre la vie impossible dans une maison, décourager d'excellents serviteurs, d'un enfant gâté, livré aux instincts destructeur et cruels de l'inconscience.

"Cet âge est sans pitié".

Pas toujours, heureusement, mais quelquefois, de temps en temps, sévissez quand cela est nécessaire.

Claude LEMAITRE

Conseils

La vie pratique

Lorsqu'un pinceau ayant servi au vernissage ou à la peinture à l'huile s'est desséché et que les poils adhèrent les uns aux autres, on peut, même après une année, rendre ce pinceau comme neuf, en quelques minutes, en le plongeant entièrement dans de l'ammoniaque liquide (alcali volatil et en le travaillant pour séparer et assouplir les poils. Finalement on rince à l'eau pure.

EDMONTON.— Le gouvernement de l'Alberta n'a pas encore donné son opinion sur le plan de réduction des dettes, proposé par M. J.-E. Fortin, de Toronto, au nom des compagnies

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

Ce fut Olivier qui commença :

—Alors, vous pensez que j'ai eu tort de foncer sur Ernest Morrain?

—Oui.... et je vous répète, je ne suis pas le seul....

—Vous admettez bien, tout de même, que c'est mal de voler...., de dépraver un enfant confié à votre loyauté?

—Mon cher Monsieur Bernard, il faut s'entendre!.... Ne pas s'emballer sur un premier mouvement dû à notre pauvre éducation traditionnelle. Mais, entre nous, avouons qu'il y a beaucoup de facticité dans les mots dont vous venez de vous servir. Tous les biens ont été plus ou moins volés, comme tous les enfants sont plus ou moins naturels!.... La dépravation suppose un point sûr de comparaison...., la connaissance d'un bien absolu. Or, ce bien absolu, vous ne le connaissez pas.... Vous ne pouvez même pas le connaître!.... Tout est relatif!.... Vérité en deçà...., erreur au delà!.... Constatez-le donc, une fois pour toutes, et soyez avec la génération qui monte ! .... Qui a plus tué que Napoléon? Et on lui a élevé d'innombrables statues!.... Qui a écrit plus d'ordures que Zola....? Et il repose dans la gloire du Panthéon.... Qui a plus gigantesquement volé que la troisième République....? Elle a trouvé le moyen de voler même les morts!.... Et elle reste notre régime tellement cher, que nous sommes tous prêts à faire encore une révolution pour la relever, si jamais une aventure la renversait!.. Et, dans ces conditions-là, vous roulez des yeux énormes à ce pauvre Ernest Morrain ! .... Et pourquoi donc....? Parce qu'il a tondu, sur le pré de l'infâme capital, la largeur de sa langue de prolétaire!.... Parce qu'il a essayé de voler quelques perles de second ordre, volées elles-mêmes par de gros bijoutiers à de malheureux Indiens, qui les avaient volées préalablement à des huîtres, lesquelles seules intéressantes, car seules vraies propriétaires, ne demandaient rien à personne au fond de la mer!.... Non, je vous le répète, il ne faut pas s'emballer, comme un ouvrier, sur des formules usées.... Ca, c'est du pompiérisme.... et vous êtes trop intelligent pour ne pas penser comme moi.... Il faut voir les choses de plus haut.... Vous avez la prétention de marcher vers l'avenir .... Alors, constatez que, déjà, le présent écarte résolument de son chemin tous ces débris de préjugés qui suintent l'ancien cléricalisme. Ecartez-les donc aussi, et soyez bon maçon, c'est-à-dire homme de progrès....

—Que reste-t-il?.... demanda Olivier d'une voix sèche....

—Nous, les jeunes, nous prétendons qu'il ne reste plus rien.

—Et c'est cela, le progrès?....

—Le progrès, ce n'est pas l'avenir d'après les formules du passé.... C'est l'avenir tout court, tel qu'il sera quand nous, les intelligents, nous aurons joui du présent....

—Même si c'est la révolution sanglante, la lutte misérable des classes, et le néant des convulsions sans but?....

—Oui.

—Terrible!....

—Pourquoi : terrible?.... Le doute est un mol oreiller pour une tête bien faite, a dit ce vieux Montaigne. La révolution, c'est la défense de la vieille nature, comme la maladie est la défense de la santé. Vous éprouvez tant que cela le besoin d'avoir un maître et des barrières?.... Moi, pas du tout!.... Ni Dieu ni maître ! Je m'en vais comme Rabelais, suivant mon instinct de bête humaine....

—S'il vous pousse, comme Morrain, à voler?....

—Tant pis pour les autres.... si les circonstances me sont favorables!.... Car je me suis trompé tout à l'heure, en vous disant qu'il ne reste rien. Il reste l'intelligence, facteur toutpuissant du succès.... Il reste l'orgueil de l'esprit!.... Et c'est là, et non pas comme ces voyous d'ouvriers le supposent, la vraie lutte finale...., celle qui piétine ou supprime les non-valeurs, pour laisser émerger, au-dessus de cette chienne de populace, ceux qui sont réellement assez forts pour la mater et s'en servir!.... Merci!.... Elle nous fait assez jouer la comédie pour que nous n'ayons pas de scrupules vis-à-vis d'elle!.... Vous êtes Frère maçon comme moi.... Vous savez donc bien que je viens de penser tout haut la vraie pensée de nos Loges. Alors, inspirez-vous-en mieux une autre fois, et ceci affectueusement et dans votre intérêt.... Mais voici la forêt.... Je ne veux pas que vous alliez plus loin.

—Si.... jusqu'au carrefour de l'Epine....?

—Non.... il se fait tard.... Vous ne m'en voulez pas, au moins....?

—Au contraire!.... merci de tout ce que vous venez de me dire. Vous m'avez fait du bien et du mal!....

—Ecoutez.... je suis plus jeune que vous, mais j'ai été grandement frappé de ce fait, que vous avez été critiqué à Melun, devant moi, par les deux Vénérables.... Oh! ne vous inquiétez pas outre mesure!.... Vous êtes homme à remonter vite sur votre bête!.... Au revoir!....

—Merci encore!....

Olivier revint seul, ayant, pour la seconde fois, l'impression qu'une foule de certitudes s'effritaient en lui. Tant qu'il avait été à l'Ecole normale, le professeur pouvait dire ce qu'il voulait.... : c'était de la théorie.. Autant en emportait le vent!....

Oui, mais ces graines germaient aujourd'hui sur le terrain de la vie réelle, et cette vie réelle ne pouvait pas ne pas les abominer. Il était impossible à un honnête homme d'appliquer les théories qu'il venait d'entendre dans la bouche de son jeune collègue. Or, que vaut une théorie quand sa réalisation générale et officielle serait un exécrable forfait, un suicide social, sans exemple dans l'histoire, et repoussé par la conscience de tous les peuples?....

Voyez-vous tous les forts se ruant sur tous les faibles...., et se ruant ensuite les uns contre les autres, pour le vol des biens, de l'honneur, de la vie.... pour l'anéantissement de toutes les traditions mondiales?....

Comment concevoir ce troupeau d'animaux intelligents et anormaux, ce cynisme de sentiments où le bien et le mal n'existent plus....?

Et cet effondrement des principes classiques avait pour cause l'absence de toute base morale vraiment forte, et comme disait son collègue: l'ignorance d'un "bien absolu"....

L'idée du progrès indéfini de l'humanité.... de solidarité sociale, peut exercer, en certains cas, sur certaines natures, une certaine influence, combien limitée! La foule échappera toujours à cette action. Allez donc dire à ce marchand de vin, d'alcools, de ferner son débit au nom du progrès indéfini!.... à cette femme jalouse de pardonner au nom de la solidarité générale!....

....Au fond, son jeune collègue raisonnait, en langage correct, comme Morrain avait raisonné brutalement dans sa prison, ou comme son Vénérable, en prenant le vin blanc dans sa petite salle à manger. La forme seule changeait.

Or, ils ne pouvaient pas avoir raison! Et pourtant, ils étaient logiques dans leurs semblables déductions.

Donc, le point de départ n'était pas bon.

Il fallait en trouver un autre!

Lequel?....

A ce moment, il arrivait à la hauteur du château.

Et là, toutes les voix du souvenir l'appelèrent doucement. Le coeur parla, et l'esprit se tut.

Par une sorte d'instinct, il s'orienta, et comme il ralentissait le pas au point presque de s'arrêter, il aperçut au travers des branches nues et grelottantes une lointaine lumière qui se piquait comme une étoile dans la nuit.

C'était peut-être la lumière de la chambre d'Adda?....

Et, pour la première fois, il vit Adda autrement....

Ce n'était plus la jolie fleur vers laquelle il avait tendu sa main de jeune homme.... Ce n'était plus la jeune fille dont il voulait ardemment faire la compagne de sa vie....

(A SUIVRE)

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 10 MARS, 1937 — PAGE 11

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.
Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

Une effronterie sans pareil!

Et c'est notre faute!

Dans notre dernier numéro, nous avons commencé à parler du devoir d'encourager nos marchands locaux canadiens-français. Cette semaine, il s'agit de démontrer que non seulement quelques marchands d'autres nationalités que la nôtre prennent notre argent, mais que dans certains cas on a l'effronterie de nous dicter carrément que nous devrions abdiquer notre langue. Voici un fait tel qu'il nous est rapporté :

Le 7 janvier dernier, une de nos compatriotes de Ste-Lina envoyait une commande en Français pour obtenir des parties de réparage pour un séparateur. On lui répondit le 11 janvier :

"Mr. D. Daoust, 10133-99th St. Edmonton.
Ste-Lina, Alberta.
"Dear Sir :

"We are in receipt of your letter of the 7th inst., but to our regret, cannot read the contents of the same. Therefore kindly write to us in English since we have no one here who can correspond in your language.
Trusting to hear from you by return mail, we remain,
Yours truly
L/L Standard Importing & Sales Co.

●

La réponse ne fut pas sans piquer. Le 22 février, Mme D. Daoust écrivait la lettre suivante:

"Standard Importing & Sales Co. Ste-Lina, Feb. 22nd, 1937
10133-99 St.,
Edmonton, Alberta.
"Dear Sir : ...

"Your letter dated January 11th 1937, announces that you were unable to understand my previous order and that you therefore ask me to address myself in English which I am doing now. May I, for your own convenience, inform you that the said order was written in plain FRENCH. Also that there are plenty of Canadian bilingual stenographers, as well as accountants, etc.... in Edmonton whom you might for your greatest benefits hire into the service of your firm. Greater satisfaction would thereby be given to your French and Canadian customers; it might even considerably increase their number. For further information on the matter you may inquire at "La Survivance" 10010-109 St. Edmonton, etc.....

●

Cette lettre, signée par Mme Denis Daoust, donne un magnifique exemple. Combien de parents se sont souvent demandés avec anxiété où ils pourraient trouver un emploi pour leurs enfants lors de la sortie de l'école? Il y a des positions bilingues ou plutôt il y aurait une quantité de positions bilingues si nous étions nous-mêmes. Mais pourquoi viser à ce que nos enfants travaillent chez des étrangers quand nous pourrions facilement les faire travailler chez nos propres marchands? Quelques-uns diront probablement, comme nous l'avons souvent entendu : " Nos marchands n'ont pas besoin de commis". Pourquoi? Simplement parce que nous tenons absolument à dépenser notre argent chez des marchands étrangers à notre langue, à notre religion, etc.... Si un cinquième de l'argent qui s'en va de nos campagnes, dans les grandes maisons de commandes par la poste, restait chez nous, le chiffre d'affaire de chacun de nos marchands locaux serait presque doublé. Il faudrait alors des commis et les gages de ces commis resteraient dans nos villages. Nos jeunes pourraient se fonder des foyers et demeurer avec les parents au lieu de courir vers les grandes villes. Nous bénéficierions de ces salaires supplémentaires dans nos églises, dans nos écoles, dans toutes nos oeuvres paroissiales, etc.... De plus, avec un chiffre d'affaires plus élevé, nos marchands pourraient facilement faire compétition aux grosses maisons étrangères.

Si nos compatriotes voulaient comprendre qu'il en coûte bien peu pour demeurer ce que nous sommes, comme nous avancerions vite! Il est vrai qu'en Alberta, nous sommes un groupe éparpillé et que nous ne sommes pas très nombreux. Nous donnons cependant, en ajoutant les montants payés par nos institutions religieuses, quelques millions chaque années à des étrangers.

Nous sommes le seul groupe à ne pas donner la préférence à nos marchands. Avez-vous déjà vu un Juif donner la préférence à un Canadien français s'il y avait un marchand juif dans le même villege? Avez-vous déjà vu un Anglais passer devant le magasin d'un compatriote pour aller acheter chez un Canadien français?

Non. Parce qu'il y a chez les autres peuples, un sentiment de solidarité nationale qu'on ne peut certainement pas blâmer. Les nôtres avant les autres", devrait être nôtre—mot d'ordre. On est Canadien français ou on ne l'est pas! Si on l'est, il faut mettre en pratique tout ce qui se rattache à notre race. Or, si Dieu a voulu que nous fussions Canadiens français, il a aussi donné un peu d'intelligence à quelques-uns des nôtres pour devenir professionnels, marchands, etc.... C'est notre premier devoir de les encourager.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. En attendant qu'on médite cette pensée que non seulement on voudrait nous arracher notre argent, mais qu'on nous méprise au point de vouloir nous faire perdre notre langue. C'est la considération que nous recevons dans certains milieux et que nous méritons certainement par notre aplatissement.

Eclairer toujours

"La meilleure apologétique, ce n'est point l'attaque des thèses adverses; c'est l'exposé de la doctrine authentique de l'Eglise et de son action à travers les siècles".

C'est la pensée qu'exprimait Sa Sainteté Pie XI dans une audience au R. P. Pinard de la Boulaye, S.J., prédicateur actuel du carême à Notre-Dame de Paris pour la neuvième année.

C'est aussi la méthode que suit le savant jésuite dans ses conférences, s'appliquant à définir avec force et clarté la position traditionnelle de l'Eglise, en face de différents problèmes, plutôt que de faire de la polémique.

Il estime qu'un phare doit éclairer sans se soucier des vagues qui le prennent d'assaut. Ou plutôt, sa meilleure riposte est d'éclairer toujours. Ainsi fait l'Eglise aux époques les plus tumultueuses.

Organisation sociale — En Italie

Une réalisation prolétaire

LE PARTI NATIONAL FASCISTE ET TRAVAILLEURS

7e Article

Dans les écrits et dans les discours des antifascistes, on retrouve souvent des allusions aux institutions politiques italiennes et en particulier, au Parti National Fasciste, considéré comme le principal instrument d'"oppression politique" du Régime.

Nous préférons, et nous tenons à le répéter encore une fois, les faits aux mots et aux phrases à grand effet, bonnes pour les réunions électorales. En définitive, les faits arrivent toujours à s'imposer à la conscience des honnêtes gens. Elle semblera vraiment étrange et hors de l'ordinaire l'oppression exercée par le P. N. F. qui prend les formes suivantes :

Contrôle, étendu jusqu'aux plus petites communes d'Italie, du fonctionnement de tous les organismes syndicaux-corporatifs et l'application rigoureuse des lois sociales promulguées par le Régime;

Discipline des prix des denrées de première nécessité; qui a empêché l'augmentation injustifiée des prix, même pendant le dévoleppement de l'entreprise africaine;

Assistance aux chômeurs ne recevant pas de subsides et à leurs familles;

Séjour gratuit aux colonies de vacances, à la mer ou à la montagne, des enfants des travailleurs, chaque année.

Tous cela ne représente qu'un des nombreux aspects de l'action déployée par le P.N.F., celui qui intéresse le plus directement la vie des travailleurs. Car il y a aussi la tâche fondamentale du Parti : défendre et approfondir la Révolution Fasciste dans le but de créer et de répandre la civilisation du travail.

Les Réflexions d'un Ermite

Ecrit spécialement pour la Survivance, par Pierre Nicole.

Cet hiver, pour me distraire, je me suis donné une occupation nouvelle, celle d'élever un jeune chien. Il prend enfin des airs de quadrupède, mais, il y a quelque temps, il ressemblait à une grosse boule d'ouate noire armée de pattes minuscules et d'un petit bout de queue absolument ridicule. En attendant mieux, je l'appelle Hippo, en souvenir d'un hippopotame que j'ai rencontré jadis et dont il avait l'allure. Maintenant, il court, il s'amuse à chasser une proie réelle ou imaginaire, il pourrait presque servir d'exemple de motion perpétuelle. A la longue, il finit pourtant par avoir besoin de repos; c'est alors qu'il vient se blottir à côté de moi, prêt à faire un somme; ses yeux qui, de bleus, sont devenus bruns, me regardent avec confiance et affection; un léger grognement signifie à ne s'y pas tromper : "Il n'y a pas à redire, mon vieux; tu es un chic type". Puis, s'étendant de toute sa petite longueur, il s'endort sans plus tarder. Avant de reprendre mon travail, je le regarde et pense avec plaisir aux belles promenades que nous ferons ensemble cet été. Depuis la mort de mon vieux chien, elles ont été généralement solitaires; on ne trouve pas beaucoup de monde qui veuille marcher à pied sans but spécial et admirer les mille et une choses intéressantes qu'on peut toujours trouver, si on se donne la peine de les chercher. Il est vrai que je rencontre parfois un autre piéton, mais rarement un qui marche pour l'amour de marcher.

Certain après-midi, j'eus une véritable surprise : je me trouvai confronté par un inconnu sur un chemin qui ne conduisait nulle part qu'à mon ermitage. Le brave homme s'était fourvoyé et ne s'en était aperçu que lorsque, au lieu d'arriver à un village, il s'était trouvé en plein bois. Comme il avait l'air découragé et fatigué, je l'engageai à venir se délasser chez moi, d'où je pourrais le remettre sur la bonne route. Il accepte mon invitation avec un mélange d'empressement et d'hésitation qui me parut étrange et me fit penser frivolement à un homme qui brûle du désir de visiter un nécromancier et qui, pourtant, ne peut se décider à franchir le seuil de son antre!.... "Drôle d'individu", pensai-je.... Tout en savourant notre thé, nous parlions de choses banales, mais je me rendais compte qu'il avait l'esprit ailleurs. Son regard s'était arrêté furtivement aux tableaux qui ornent ma demeure, et moi, qui l'examinais sans en avoir l'air, je réalisai qu'il ne partageait pas mes goûts. Mon beau Sacré-Coeur au visage si doux reçut un coup d'oeil hostile, Notre-Dame de Lourdes fut l'objet d'une moue dédaigneuse. J'avais décidément sous les yeux un protestant qui proteste! Le hasard lui vint en aide; il aperçut le portrait du Saint-Père. Le désignant du geste, "Il est bien malade", me dit-il. J'acquiesce en faisant mentalement un bout de prière.— "On dit cependant que c'est un bien bon homme et que tous les catholiques prient sans cesse pour lui". J'acquiesce encore, comprenant enfin où il en veut venir.— "Alors, pourquoi souffre-t-il tant? pourquoi ne guérit-il pas?" Je confesse un moment d'impatience. Toujours la même histoire!.... Les Juifs demandaient déjà à Notre-Seigneur en regardant l'aveugle-né : "Rabbi, quis peccavit, hic, ona parentes ejus, ut caecus nasceretur?" Maître, qui donc a péché, de cet homme ou de ses parents, pour qu'il soit né aveugle?.... Je songe aux paroles d'un célèbre cardinal : "Pour celui qui n'a pas le bonheur d'avoir la foi, la souffrance est un accident fatal, sans explication, sans consolation". Sans espérer de convaincu, j'explique. Je pourrais citer le Nouveau-Testament, invoquer les Pères de l'Eglise, saint Augustin par exemple, en appeler à des théologiens modernes tels que le P. Plus, le P. Rouvier. A quoi bon? Cet homme ne reconnaît pas l'autorité de l'Eglise qui expose l'Evangile; il n'admet pas davantage celle de saint Augustin; quant aux deux auteurs que je pourrais amener à mon aide, ils seraient pour lui, non pas des maîtres vénérés, mais de ceux pour qui "la fin justifie les moyens".

(Suite à la page 12)

Premiers Colons en Amérique

Du "Foreign Language Information Service"

S'il faut en croire les experts de la W. P. A. actuellement occupés à faire une étude approfondie des différents groupes ethniques qui habitèrent et habitent la ville de New-York, les idées que l'on se fait généralement sur les débuts de l'histoire de la nation américaine fourmillent d'erreurs qui sont devenues des traditions. Pour la plupart des Américains de naissance, leurs ancêtres sont tous venus des Iles Britanniques.

Des faits sans nombre viennent contredire cette façon de voir. Depuis les premiers jours de la découverte de l'Amérique, des colons sont venus se fixer dans le Nouveau-Monde de tous les points du monde civilisé, et non pas seulement des Iles Britanniques. Dans la plupart des cas, ces pionniers de la colonisation américaine étaient poussés à quitter le lieu qui les avait vu naître, par des mobiles que l'on retrouve, sous une forme ou une autre, chez la plupart des groupes ethniques : l'esprit d'aventure, ou le désir de faire fortune; la persécution religieuse ne venait qu'en second lieu. A ces mobiles il faut ajouter, dans une certaine mesure, les raisons politiques de migration et, enfin, les facteurs économiques, plus terre-à-terre, de la surpopulation, du chômage et de la misère.

Les noms des premiers pionniers de race non-anglaise sont connus de tous. Parmi les Italiens, nous trouvons Christophe Colomb, et Jean Cabot, un autre Génois qui, en 1497, découvrit la partie nord du continent américain. Il faut citer également tous ces missionnaires et ces soldats de fortune qui, au XVIème siècle, jouèrent un rôle considérable dans l'histoire de la Floride, de l'Arizona et de la région du Missisipi.

Les Espagnols sont considérés, en général, et avec raison, comme les plus anciens colonisateurs du continent nord-américain. Ils fondèrent leur premier établissement à St-Augustine, Floride, en 1565. Avant cela, ils avaient pénétré en Arizona, au Texas, au Nouveau-Mexique et en Californie.

Le rôle joué par les Français dans la colonisation américaine, quoique plus tardif, a été également très important. En 1524, Verrezano, un Florentin au service du roi de France, fut le premier à pénétrer dans cette baie magnifique qui, plus tard, devint le port de New-York. Jacques Cartier, en 1534, découvrit Terre-Neuve et explora le golfe du Saint-Laurent. Dans une nouvelle expédition, l'année suivante, il explora la région où s'élevèrent par la suite Québec et Montréal. En 1604, le Sieur des Monts colonisa l'Acadie, c'est-à-dire la région qui s'étend de Philadelphie à la frontière nord de la Nouvelle - Ecosse. Samuel de Champlain, surnommé à juste titre "le Père de la Nouvelle France", fonda Québec en 1608. Il découvrit également le lac qui porte son nom, et pendant 27 ans, explora les vastes régions entre le Kennebec et le détroit de Mackinac, où les Francis-cains et les Jésuites établirent de nombreux postes et missions. En 1562, Jean Ribaut, à la tête d'un groupe de huguenots, fit une expédition en Caroline du Sud, où il fonda Port-Royal. L'année suivante, un autre groupe de protestants français, sous la conduite de Laudonnière, s'installa sur la rivière St-Jean, en Floride. Le système des plantations, dans les Etats du Sud, est d'origine française. De nombreux colons français s'établirent également en Nouvelle-Angleterre, en Pensylvanie et dans l'Etat de New-York.

Vers l'époque où les Anglais s'installaient en Virginie et au Massachusetts, un groupe de Scandinaves: Suédois, Norvégiens et Danois, auxquels s'adjoignirent quelques Finlandais, s'installa dans le nord-est, et quelques-uns de ces colons vinrent, en 1634, se fixer à l'endroit qui est devenu depuis New-York; l'un d'eux, un Danois, nommé Jonas Bronck, a donné son nom au Bronx, un des arrondissements de New-York.

En 1638, des Suédois auxquels se joignirent une centaine de familles finlandaises, s'établirent dans la région de Ka baie de Delaware, à l'endroit où devait s'élever plus tard la ville de Philadelphie. Cette nouvelle Suède fut conquise en 1655 par le Hollandais Petrus Stuyvesant, gouverneur des "Nouveaux Pays-Bas". Mais quelques années plus tard, la colonie fondée par les Hollandais fut prise par les Anglais, et sa capitale, New Amsterdam, prit le nom de New-York, en 1664. C'était déjà une ville cosmopolite puisque, aux dires d'un voyageur de l'époque, on y parlait dix-huit langues différentes.

Les premiers colons allemands firent leur apparition en Amérique du Nord avant même que les "Pères Pèlerins" ne viennent s'y fixer, en 1620. Dès 1607, ils s'étaient installés sur la côte de la Nouvelle-Angleterre. Certains d'entre eux devinrent planteurs de tabac en Virginie et au Maryland. Au cours du XVIIème siè-

(Suite à la page 15)

Au fil de la plume

Une lutte mondiale

L'Action catholique doit organiser une lutte mondiale contre le communisme", a déclaré le député philippin Norberto Romualdez, à la section espagnole du Congrès Eucharistique de Manille.

Il a ajouté : "La société est menacée de mort. Tous les pouvoirs de l'enfer sont déchaînés. Le communisme est la bête apocalytique de saint Jean".

En pleine guerre

Mgr Maximilian Kaller, évêque d'Ermland, en Prusse orientale, a fait lire dans les églises de son diocèse une lettre pastorale où il expose la gravité de la situation religieuse en Allemagne :

Chers diocésains, a dit l'évêque, ce n'est pas la première fois en deux mille ans d'histoire du christianisme que des adversaires haineux ont annoncé la fin de la religion chrétienne. Mais jamais encore notre patrie allemande n'a été au même degré qu'aujourd'hui le champ où se livre la bataille pour la persistance de la foi chrétienne.

Oui, nous sommes en pleine guerre. Aucun concordat, aucune profession de foi du Führer en faveur du christianisme positif ne nous protège du fanatisme des ennemis du Christ qui attaquent l'Eglise, les prêtres et le peuple catholique, qui les calomnient et croient par là faire une oeuvre agréable à Dieu. Ce sont des faits. Il serait insensé de ne pas les constater.

Parfois c'est le contraire

Il n'y a pas d'idée, comme celle exprimée par le mot d' "union", qui soit plus généralement admise sans discussion, comme représentant quelque chose d'essentiellement bon.

Or, il y a des unions qui ne sont d'aucune manière souhaitables et même qui sont souverainement regrettables.

Il n'arrivera à personne d'ajouter, volontairement, une tomate moisie à la réserve qu'on espère garder pour les jours à venir. Une seule patate pourrie gâte tout le tas.

Bien souvent, et non sans raison, ces exemples empruntés au domaine physique servent à faire mieux comprendre le danger des mauvaises compagnies.

Non, le mot d' "union" n'indique pas toujours quelque chose de bon, mais parfois tout le contraire.

Opposition irréductible

Entre le laïcisme de l'éducation et l'Eglise, il y a une opposition irréductible.

"L'école laïque, dit Mgr Ruch, c'est celle d'où le Décalogue et l'Evangile seront proscrits, mais où on mettra peut-être en usage des manuels de lecture ou d'histoire composés par les plus fanatiques adversaires de vos convictions....

"L'école laïque, c'est donc celle à l'introduction de laquelle l'Eglise n'a cessé en tout pays de s'opposer, celle qui contredit expressément sa législation; celle où les familles ne doivent pas envoyer leurs enfants, hors le cas où l'évêque estime "qu'on peut le tolérer en raison des circonstances et les précautions étant prises pour que le péril de perversion soit écarté". (Code canonique, can. 1373-1374).

"L'école laïque, c'est celle que les catholiques peuvent subir ça et là sous la pression du pouvoir, mais qu'ils combattant toujours et partout, qu'ils n'acceptent nulle part et jamais".

En Alberta, comme en Saskatchewan et au Manitoba, nos écoles publiques, de l'école primaire à l'Université, sont sous ce régime néfaste. Des neuf provinces de la Confédération canadienne, il n'y a que la province de Québec qui soit sous un régime scolaire de parfaite justice.

"Ils ne nous auront pas"

Les catholiques d'Alsace-Lorraine se voient menacés par le gouvernement Blum de perdre leurs écoles catholiques.

La tactique Blum diffère de celle qui fut adoptée en 1924 par le gouvernement Herriot. Elle est plus dangereuse, parce qu'on s'y prend de biais, en cherchant à créer un conflit d'intérêts pour diviser et affaiblir la résistance. Il s'agit cette fois d'une sorte de marchandage : choisir entre la suppression du programme spécial d'instruction religieuse et de bilinguisme ou le prolongement de la scolarité.

Que feront les catholiques d'Alsace-Lorraine? Ils ne reculeront pas. Ils ne se laisseront pas imposer l'école laïque. La résistance sera générale.

37 parlementaires sur 39 que comptent l'Alsace et la Lorraine publient une déclaration claire et nette de résistance à la tentative du gouvernement, à la suite d'une vigoureuse lettre pastorale de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, qui, elle non plus, ne s'embarrasse pas de ces formules savamment dosées ou de ces phrases balancées qui finissent par se neutraliser.

On dit en somme aux catholiques d'Alsace-Lorraine : "Votre école est menacée. Levez-vous pour la défendre". Et es ordres précis sont donnés par l'évêque appuyé par les organisations catholiques.

La lettre épiscopale disait : "Nous sommes en France où existe le droit de pétition : des listes vont circuler, tous les catholiques majeurs, hommes et femmes, sont invités à faire savoir, dans le plus bref délai, ce qu'ils préfèrent, ... Dans chaque paroisse du diocèse, vous vous rassemblerez pour étudier ensemble la question. Un voeu en faveur du maintien de l'école religieuse existante sera mis aux voix. Le résultat du scrutin sera porté à la connaissance de l'Alsace, de la France et de l'univers".

Le comité de défense religieuse de Strasbourg, à l'unanimité, oppose une fin de non-recevoir à la proposition Blum, et décide de faire signer une pétition générale, de faire tenir des réunions, et de faire prendre dans toutes les communes les dispositions nécessaires pour l'organisation de la résistance, "afin qu'une main athée ne vienne pas arracher le crucifix de nos écoles".

L'Action catholique lorraine, de son côté, au nom de ses 93,000 adhérents, hommes et femmes, "élève une véhémente protestation contre l'éventualité visée par le gouvernement, d'une suppression de l'instruction religieuse et de l'enseignement bilingue dans les écoles primaires".

Combien de C.-Français aux Etats-Unis?

(Suite de la page 9)

clairer sur l'histoire de leur race. Peut-être que si l'on connaissait leurs circonstances on leur pardonnerait. Où sont ces livres, qui les a écrits, qui va les leur suggérer?

Conséquemment, beaucoup des nôtres sont canadiens à cause d'un accident de naissance. Ils sont les plantes bien au bord du champ de la race canadienne que les herbes d'assimilation engoufreront bientôt. Ils parlent peut-être encore la langue de leurs pères, mais ils n'ont plus cette obstination, cette aggression qui fait une race forte et assure sa survie. Ils ne possèdent plus cette force individuelle et aussi lorsqu'ils s'échappent des groupements canadiens il ne leur reste bientôt que le nom qui les désigne une partie des nôtres.

Au Canada, on applaudit, avec raison, les succès de nos hommes d'Etat lorsqu'ils obtinrent les billets de chemin de fer et les billets de banque bilingues. Ces concessions furent en réalité la contribution de la race anglaise à la survie du français — si étrange que cette assertion vous semble, elle est non moins vraie. Il y a longtemps qu'on aurait du enseigner du bilinguisme à nos hommes d'affaires canadiens-français qui font affaire en anglais exclusivement. Est-ce que par hazard ils auraient la fausse impression que l'addition à leur nom de "and company" au lieu de "et compagnie"; de "manufacturer" au lieu de "fabricant"; et de "wholesaler" au lieu de "grossistes", ajoute un prestige dans le monde des affaires. Et voici précisément le résultat de cette faiblesse du caractère national de nos "capitaines d'industrie" canadiens.

Une grande maison de l'Ouest canadien, s'occupant de la traite des fourrures, (dont les propriétaires sont des Français de France" a des entêtes de lettres anglaises: R........ Bros., tandis que leur succursale de la 5ème avenue, New-York, a conservé son nom français, R................ Frères. Et pourquoi cette différence? Dans un pays bilingue on a traduit son nom en anglais, tandis qu'aux Etats-Unis, un pays ou la langue officielle est l'anglais, on a gardé le nom français. Est-ce que nous, Canadiens, ne devons pas dire MEA CULPA d'avoir manqué à notre devoir de donner l'exemple. Si un homme d'affaire a des relations surtout avec l'élément de langue anglaise, au moins il pourrait avoir ses entêtes de lettre dans les deux langues.

Il est nécessaire que les Franco-Américains et les Franco-Canadiens connaissent leur race et en soient fier; qu'ils parlent leur langue, sachent qu'ils sont doués de l'avantage de la culture qu'offre la connaissance des deux plus importantes langues du monde; qu'ils sachent que la leur est la langue intellectuelle, la langue de la diplomatie mondiale; qu'ils la parlent par amour et non par force de circonstances.

Dans un discours sur la langue canadienne, Sir Andrew Macphail déclarait: "Le Canadien anglais par son esprit de nationalisme nous a conduit au développement nationaliste qui prend forme en ce moment. Le peuple canadien-français par son bilinguisme. à l'étranger comme à Québec, présente un exemple de culture à ses concitoyens de langue anglaise." (Extrait du Saturday Night, Toronto)

A Québec il est facile d'être Canadien français. L'enfant étudie l'histoire de son pays et de sa race dans des écoles de langue française. Lorsqu'il lève les yeux de son livre, devant lui se déploye cette histoire page après page. De l'embouchure du St-Laurent il revoit remonter les navires de Cartier et de Champlain. Chaque rivière, chaque montagne lui rappelle une page d'un passé glorieux C'est là qu'il va grandir entouré de ces monuments sur lesquels sont burinés les noms des Maisonneuve, d'Iberville, Papineau, Cartier, Laurier, etc.

D'autre part les enfants franco-américains, franco-canadiens des autres provinces, qui n'ont pas l'avantage d'une école paroissiale, apprennent leur histoire dans un livre en langue étrangère à celle de leurs ancêtres, ignorant les héros de notre race; apprennent que le Français était un ennemi des ancêtres de ceux avec qui ils vivent; que les Etats-Unis sont bornés au nord par un pays appelé le Canada; que Québec était autrefois le Bas-Canada; et les provinces maritimes — le "New-Brunswick", la Nova-Scotia" et "Prince Edward Island" — étaient autrefois l'Acadie.

Que ferions-nous à l'étranger sans le clergé canadien et les institutions religieuses canadiennes-françaises ? Avec un courage indomptable ils ont assuré la survie à des centaines de mille Canadiens. Ils n'ont demandé pour récompense que notre bonne volonté et notre loyauté à la cause pour laquelle ils se sont dévoués.

Ce fut une longue lutte depuis 1763. Les combattants de première ligne de cette époque offrirent une résistance déterminée qui permit le retranchement solide de notre race. Ce fut le commencement de la guerre de la survivance du peuple français en Amérique.

Cent-soixante-et-quatre années de lutte et notre drapeau défiant flotte encore à la redoute du chateau-fort de notre race, le clocher. Il est bien temps que les généraux passent leur armée en revue. Elle a grandie, elle est puissante, mais est-elle invincible? Plusieurs ont tombé en face de l'envahissement des forces d'assimilation. Est-ce possible qu'il y ait des brèches dans la muraille qui nous protège — la détermination de notre survie. Est-ce que le moral de nos forces est suffisamment solide pour nous assurer un autre cent années. Et l'ennemi ne serait-il pas notre propre léthargie plutôt que celui que nous imaginions être à l'extérieur. Nous avons bien crié: "Restons Canadiens français", mais est-ce que cet appel fut entendu de tous. A ceux qui sont tombés, ne leur tendrons-nous pas une main fraternelle, ou allons-nous les ignorer? Ceci est précisément ce que la Société St-Jean-Baptiste de New-York est à étudier.

Nous avons entendu l'appel du clairon résonnant des hauteurs du Cap Diamand pour la concentration de la race française d'Amérique en juin prochain (20, 21, 22, 23 et 24 juin) au "deuxième Congres de la Langue française." Nous voulons faire notre part.

Ce Congrès sera le Te Deum des descendants de ceux qui ont maconné les fondations de notre race. Si tous nous pouvions joindre ce pèlerinage au sanctuaire de la langue française en Amérique, quel hommage ce serait!

Notre Société y prend part de tout coeur et invite ses frères franco-américains à se joindre à elle. Ce Congrès aura lieu durant les célébrations de la fête de la St-Jean-Baptiste, le patron des Canadiens français. L'invitation doit donc être doublement intéressante.

Si vous n'avez pas de sociétés ou clubs canadiens dans votre localité qui peuvent vous donner des renseignements sur ce Congrès, écrivez nous à l'adresse donnée ci-dessous et nous nous ferons un devoir de vous les donner.

Adressez toutes les communications à HENRI G. RENAUD, Directeur, Comité de Propagande, Room 517, 49 Wall St., New-York.

Lac-La-Biche

Nouvelle Naissance

TRANSFERT ET CONSTRUCTION

En 1856

Dès le début de 1856, les Pères Maisonneuve et Tissot se mirent à l'oeuvre pour le transfert de la Mission à l'endroit choisi. Leurs deux serviteurs y fixèrent leurs loges au commencement de janvier, vivant de pêche. Le Père Maisonneuve alla les rejoindre le 18 février, et "y dressa deux tentes, bout à bout, pour y résider, y dire la messe et y déposer les choses qui appartenaient à la Mission. Un poële, placé à la jonction des deux tentes, fonctionnait tout le jour et même souvent la nuit, pour que ceux qui y couchaient parvinssent à se défendre du froid. Tout l'emplacement n'était qu'un amas de bois renversé" (1)

CONSTRUCTION DE LA MAISON

Les colons qui s'installent, de nos jours, dans les endroits qui n'ont pas encore été ouverts à la civilisation, n'auront pas de peine à comprendre quelles furent alors les occupations de nos missionnaires et avec quelles difficultés ils eurent à lutter. Les habitants des villes, au contraire, et ceux des campagnes depuis longtemps cultivées, s'en feront difficilement une idée. Qu'ils essaient néanmoins de se figurer deux Prêtres, avec deux serviteurs Montagnais et un homme engagé pour la circonstance, ne possédant que des outils très rudimentaires, installés au coeur même de la forêt qu'il faut détruire pour avoir un terrain de culture, et d'abord un emplacement sur lequel ils bâtiront leur maison et ses dépendances. Les voilà à plus de sept milles du village le plus rapproché, sans autre moyen de communication que le lac, sur lequel, heureusement, la glace forme en ce moment un chemin solide.

La besogne, en de telles conditions ne saurait aller bien vite, et il faudra du courage pour ne pas l'abandonner. Nos missionnaires auront ce courage, et nous allons voir leur oeuvre avancer peu à peu.

Les premiers travaux pour la construction de la maison ne commencèrent que vers la fin de février, et ils furent d'une telle lenteur que les Pères pensaient ne pouvoir venir à bout de "lever" leur maison dans le courant de l'été.

Une bâtisse fort utile leur prit moins de temps : "Des bois de longueur voulue, nous dit le Père Tissot, dressés en forme de loge, devinrent la demeure de deux jeunes veaux", espoir du troupeau futur.

"Le Père Tissot, après avoir défait tout ce qui était amovible dans l'intérieur de l'ancienne maison, la quitta le 10 mars, et vint rejoindre son compagnon au campement. Tous les samedis il le quittait pour aller dire la messe aux catholiques qui se trouvaient à la vieille place, service qu'il leur rendit tant que la glace fut solide.

"Le désir de se faire un petit champ était aussi fort, chez les missionnaires, que celui d'avoir une maison. Pendant que deux hommes étaient occupés à équarrir la charpente et à couper l'entourage, l'autre homme, avec les Pères, s'occupait à couper les arbres, déraciner les souches et déblayer le terrain. Le 8 avril, ils commencèrent à bêcher la terre, qui était fort dure et difficile à travailler, tant à cause que le dégel ne se faisait pas encore sentir partout qu'à cause des racines qui la traversaient en tous sens et des souches nombreuses qui exigeaient beaucoup d'efforts avant de céder leur place. A force de travail, ils parvinrent à défricher un petit champ auquel ils confièrent quatorze barils de pommes de terre, un peu d'orge et une quantité de choux-raves.

"Pendant ce temps, les travaux de la maison avançaient lentement, les charpentiers en étant à leur premier essai". (2)

Nos missionnaires y mettaient pourtant toute l'ardeur possible, parce que Mgr Taché leur avait annoncé sa visite pour l'été de 1856 et avait donné aux Pères Rémas et Lacombe, du Lac Ste-Anne, rendez-vous au Lac La Biche. Les Pères Maisonneuve et Tissot désiraient donc rendre leur maison habitable pour l'arrivée de leurs visiteurs.

Elle ne put l'être cependant pour celle, à la fin de mai, des Pères du Lac Ste-Anne, qui furent reçus sous la tente; mais, grâce au secours de leurs bras, elle le fut le jour même où Mgr Taché arriva, le 13 juin (1856).

C'était une salle rectangulaire, de 30 pieds sur 24, aux murs de troncs d'arbres superposés, selon le style ordinaire des maisons primitives dans tout le Nord-Ouest. A l'intérieur, pas un meuble, "pas même une chaise, note l'Evêque, qui n'eut qu'une bûche de bois pour fauteuil épiscopal". "Ce n'était pas un palais, dit le Père Tissot; mais, toute chétive qu'elle était, nous étions heureux de l'avoir, comme un sûr abri contre le mauvais temps, pour y loger Sa Grandeur". (3)

Pour faire connaître tout de suite l'avenir de cette humble maison, disons qu'elle devait servir de demeure aux missionnaires jusqu'en 1873 ou 74, c'est-à-dire pendant 17 ou 18 ans, puis continuer d'exister comme boutique jusqu'en 1917 ou 18, époque où, tombant de vétusté, elle fut détruite par les Frères Hays et Moalic, O.M.I., après une existence totale de 61 ou 62 ans.

VISITE DE MGR TACHE

Le séjour de l'Evêque de St-Boniface au Lac La Biche fut de dix jours complets, pendant lesquels, dit toujours le Père Tissot, "il partagea avec nous une chétive nourriture, encore plus pitoyablement préparée.

"Pendant ce temps, ajoute-t-il, il voulut bien déterminer les limites des terres de la Mission et bénir les champs.

"Nous fîmes cette dernière cérémonie aussi solennellement que possible. Quatre prêtres accompagnaient Monseigneur, en chantant des cantiques, pendant la procession qui se faisait pour la bénédiction des champs. Quelques fidèles, en petit nombre, suivaient le clergé, ne sachant trop que penser de cette cérémonie, bien que Monseigneur leur en eût expliqué le sens.

"Nous profitâmes aussi, continue le Père Tissot, de la présence des hommes qui accompagnaient Sa Grandeur, pour mettre en cajeu notre première maison, qui était encore sur son vieil emplacement, et pour l'amener ici, avec le bois de charpente de la maison de Joseph Ladouceur. (4) Ainsi, en hommes avisés, nos missionnaires profitaient du secours de leurs visiteurs pour accomplir un travail qui exigeait plus de bras qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors à leur disposition. Ils nous font savoir en même temps que le premier métis à quitter le voisinage du Fort pour s'établir auprès de la Mission sur son site nouveau, fut ce Joseph Ladouceur, dont la famille y est encore.

Tout en continuant leur dur labeur, les missionnaires du Lac La Biche et ceux du Lac Ste-Anne goûtaient des joies suaves dans la compagnie de leur Supérieur religieux et Evêque. Ecoutons Mgr Taché lui-même nous en parler.

"Quatre Oblats profès et un novice (le Père Lacombe) se trouvaient réunis pour passer ensemble quelques jours de consolations, de repos et de ces conversations qui aident toujours si puissamment au bien. Les Pères du Lac La Biche avaient besoin d'un adoucissement à leurs peines, à leurs fatigues, à leurs privations. Il est permis de croire que la visite leur procura un peu de tous ces avantages.

"Le travail et l'inquiétude n'avaient pas seuls éprouvé les missionnaires, la faim s'était mise de la partie, dans ce sens du moins qu'une nourriture aussi désagréable que précaire était leur seule ressource. Aussi nous fûmes profondément affligé en voyant ces deux chers confrères maigres, fatigués, abattus. Nous espérions cependant, car nous connaissions au Lac La Biche des ressources qui avaient fait défaut cette année, mais qui, naturellement, ne devaient pas manquer toujours. Les visiteurs avaient amené quelques provisions et autres secours; puis, tous ensemble, on se souvint de la promesse du divin Maître : "Si deux ou trois s'unissent pour prier...." Nous étions cinq, nous devions être exaucés. Une grand'messe fut recommandée et une neuvaine prescrite en l'honneur du grand Apôtre pêcheur. De suite une pêche, que l'on peut appeler miraculeuse, procura une alimentation abondante et facile. Cette pêche n'a pas fait défaut depuis. (5)

EPILOGUE

"Le bonheur goûté par les cinq missionnaires, dans cette réunion, ne fut pas de longue durée. Bientôt le Père Rémas et son novice reprirent le chemin du Lac Ste-Anne, et l'Evêque poussa sa nacelle vers les grandes eaux d'Athabaskaw .... Il voulait s'assurer de la possibilité de naviguer dans la partie du grand fleuve Athabaskaw-Mackenzie connue sous le nom de Rivière à la Biche, et située entre les embouchures de la petite rivière qui décharge le lac La Biche et la petite rivière Athabaskaw", qu'on nomme aujourd'hui la rivière Eau Claire. "Il eut le plaisir de constater qu'il y avait beaucoup d'exagération dans tous les récits effrayants que l'on faisait, et que cette rivière ressemblait à tant d'autres sur lesquelles on naviguait tous les jours". (6)

Ainsi se trouva tranchée la question de suprême importance pour l'avenir de la Mission de Notre-Dame des Victoires : la rivière Athabaska est-elle navigable? Elle a des difficultés, comme toutes les autres, mais non pas des difficultés insurmontables.

Monseigneur Taché s'empressa d'en informer les Pères Maisonneuve et Tissot dans une lettre que transcrira notre prochain article.

1)—Notice du Père Tissot. Archives de St-Boniface. 2)—Notice, ibid. 3)—Notice. 4)—Notice. 5)—Vingt Années de Missions.... par Mgr Taché. Dans Missions des Oblats, t. 5, p. 165-169. 6)—Vingt Années.... ibid.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

Une Exposition Internationale des Arts et Techniques de la Vie Moderne s'ouvrira, on le sait, à Paris en 1937, de mai à novembre pour une durée de six mois.

Son objet est de constituer une manifestation de concorde et de paix, en s'efforçant d'accroître entre les peuples non seulement les échanges économiques mais encore les échanges d'idées et de sympathies.

Dans le domaine de la pensée et de la science contemporaine, aucun progrès réalisé n'y restera étranger.

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, elle accueillera toutes les formes d'activité.

Dans le domaine artistique et technique, elle mettra spécialement en honneur les métiers d'art et l'artisanat, en encourageant la collaboration étroite de l'artiste et de l'artisan. Elle tentera de favoriser l'éclosion de nouveaux styles et de démontrer que l'originalité et la finesse du goût, ainsi que la probité de fabrication peuvent se rencontrer dans l'objet usuel, dans le décor familial, que le beau et l'utile ne sont point incompatibles.

L'Exposition Internationale de 1937 se propose donc d'être la synthèse de tous les progrès accomplis par notre génération. Elle établira ainsi le bilan de la Civilisation universelle. Ce bilan renseignera chaque peuple, lui montrera sur quels points il doit faire porter son effort pour maintenir son rang ou pour en conquérir un meilleur.

De même, chaque visiteur isolé, industriel ou commerçant, savant ou artisan, agriculteur ... ra savoir, en quelques heures, où en sont les progrès de sa profession dans les autres pays et être en mesure d'apprécier exactement sa propre situation personnelle par rapport à ses concurrents. Quiconque produit, quiconque travaille, aura donc intérêt à visiter l'Exposition. Son programme est conçu de façon qu'elle soit une vaste et claire leçon de choses, dont l'enseignement s'adresse à tous, et qui portera sur toutes les branches de l'activité humaine. Le but qu'elle désire atteindre est qu'après l'avoir visitée, nul ne puisse dire qu'il n'y a rien appris.

L'exposition Internationale s'étendra sur les deux rives de la Seine, de la Place de la Concorde au Pont de Grenelle, sur un parcours de 3 kilom. ½. Son grand axe sera constitué par le Fleuve. Des jardins du Trocadero à ceux du Champ-de-Mars, l'Exposition s'épanouira parmi la verdure et les fleurs. Renfermée dans Paris, l'Exposition Internationale sera comme un bijou dans le plus riche écrin.

Nous publierons désormais, chaque semaine, quelques articles sur l'Exposition ou certains communiqués qui donneront sur elle à nos lecteurs les renseignements les plus précis et les plus intéressants. Nous nous ferons enfin un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements qui nous seront adressées sur l'Exposition à tous ceux, et nous savons qu'ils sont nombreux, qui veulent aller en France en 1937, dans les conditions les moins coûteuses ...

LETTRE DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Contre l'augmentation des crédits

Au Très Honorable Mackenzie King
Premier Ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa, Canada.

Monsieur le Premier Ministre,

Le directeur de la **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**, réunis en assemblée régulière ce 23 février 1937, se font l'écho de l'opposition croissante de l'opinion publique à l'augmentation des crédits militaires et expriment le sentiment réel et profond du peuple canadien en se prononçant énergiquement contre la politique hasardeuse du gouvernement d'Ottawa sur la question des armements.

Ils invitent les sénateurs et les députés à la Chambre des Communes:

a) A se rappeler que le Canada, pays d'Amérique, n'a rien à perdre mais plutôt tout à gagner en se tenant à l'écart de toute guerre européenne;

b) A considérer qu'ils n'ont reçu du peuple aucun mandat qui les autorise à voter l'augmentation des crédits du ministère de la Défense nationale;

c) A se souvenir de ce qu'il en a coûté au Canada de vies humaines et de milliards de dollars pour s'être jeté dans une aventure militaire comme celle de 1914-1918 qui a compromis la situation financière du pays et placé sur les épaules du contribuable des impôts tels qu'il est écrasé par ce trop lourd fardeau;

d) A se préoccuper de l'établissement des fils de cultivateurs et à procurer du travail aux milliers de jeunes gens de la ville et de la campagne, ainsi qu'aux chômeurs, exposés à la démoralisation et à la déchéance, par suite de l'oisiveté où ils vivent;

e) A s'opposer par conséquent, de toutes leurs forces, à l'augmentation des crédits militaires et des armements, afin d'empêcher le Canada d'être entraîné directement ou indirectement dans les guerres fitures de rectement dans les guerres futures de

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour la **Société** St-Jean-Baptiste de Montréal,

Le chef du secrétariat,

(signé) Alphonse de la Rochelle

Montréal, le 24 février, 1937

LISEZ ET FAITES LIRE L'OISEAU BLEU

C'est la revue par excellence des jeunes Acadiens, des jeunes Canadiens français et des jeunes Franco-Américains.

La jeunesse réclamem de la lecture agréable et instructive en même temps.

L'Oiseau Bleu est en mesure de combler désir si légitime. Attrayant par ses illustrations en couleur, récréatif par ses contes, ses légendes, ses récits historiques, ses notes philatéliques, même ses bons mots et ses concours mensuels avec primes, il ravive le sens national de la jeunesse par les leçons qu'il sait tirer des plus belles pages de l'histoire du Canada.

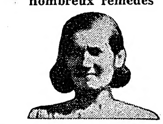
Ses autres rubriques: les **Cercles des Jeunes naturalistes** dont la rédaction est confiée à Mlle Marcelle Gauvreau, le **Questionnaire de la Jeunesse** de M. l'abbé Etienne Blanchard, **Deux pauvres petits enfants,** conte écrit pour l'**Oiseau bleu** par Hortense Dulac, **Mon premier gilet,** souvenirs d'enfance par G. de l'Espoir, le **Courrier** et la **Correspondance** de la Fauvette, **Nos plaques historiques** d'Etienne de Lafond, le **Coeur de Perrine,** feuilleton historique dû à la plume de Mlle Marie-Claire Develuy, **La jeunesse qu'il nous faut,** appel que lance aux jeunes du Canada français S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., la **Côte d'émeraude,** récit de voyage de Mlle Marie-Rose Turcot, d'Ottawa, **L'Ame d'une petite,** titre d'un volume du R. P. Nadeau, O.M.I., où il raconte l'histoire édifiante et charmante dans sa simplicité d'une enfant des Trois-Rivières, Thérèse Gélinas, morte à neuf ans et demi, avec tous les signes de la prédestination, ses problèmes de mots croisés, ses courtes biographies de personnages illustres, etc., ont beaucoup accrû sa popularité.

La publication, cette année, des contes de fées de Charles Perrault—c'est **la Belle au Bois dormant** qui paraît dans le numéro de février — des contes de folklore, a fait naître un fort courant de sympathie qui assure à l'**Oiseau bleu** une diffusion de plus en plus grande parmi les jeunes.

Ecoliers et écolières, demandez donc à vos parents un abonnement à l'**Oiseau bleu** dont le prix est d'un dollar ($1) pour les 10 mois de l'année scolaire. Ils ne vous le refuseront pas. Ecrivez sans retard au Directeur de l'**Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent,** à **Montréal,** qui vous enverra un numéro spécimen si vous le désirez.

l'Appétit Restauré

Une épouse aidée par le Novoro seulement. Avait essayé de nombreux remèdes



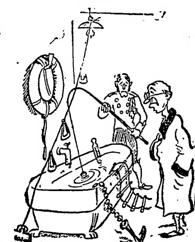
Mme Joseph Loykowski de Thornhild Alta, Can.:

"Ma femme était très nerveuse et elle n'avait aucun appétit. Finalement elle essaya le Novoro du Dr Pierre qui aida sa nervosité et lui restaura l'appétit."

Un remède qui fit ses preuves:

Le Novoro du Dr Pierre est un remède qui a fait ses preuves et qui est employé avec succès par des milliers de personnes depuis ces 150 dernières années. En tonifiant l'estomac et en régularisant les intestins il aide à éliminer les matières nocives du système tout en permettant à la nature d'accomplir ses fonctions régulières. N'oubliez pas que le Novoro n'est pas offert aux droguistes mais seulement aux agents locaux autorisés. Ecrivez aujourd'hui à Dr Peter Fahrney & Sons Co., Dept. RC4754, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. concernant notre généreuse bouteille d'essai. Livré exempt de douane au Canada.

POINTE D'HUMOUR



LE PESSIMISTE

"Baptiste, as-tu apporté ma ceinture de sauvetage ?

"Oui, monsieur, elle est ici.

"As-tu envoyé mon testament à mon avoué ?

"Oui, monsieur.

"Bien. Alors prépare - moi mes flotteurs, et je vais......prendre mon bain".

(Mucha Varsovie)

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	110½
No 2 Nord	107
No 3 Nord	101
No 4 Nord	96½
No 5 Nord	93½
No 6 Nord	90
Fourrage	76½
No 1 CW GAR	100½
Avoine—	
No 2 CW	42½
No 3 CW	40½
Fourrage	39½
Orge—	
No 3 CW	63
No 4 CW	58
No 5 CW	52
Seigle—	
No 2 CW	86
No 3 CW	82
No 4 CW	78
ERGOT	77½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 7.25
Moutons d'un an	6.00 - 4.50
Brebis	- 3.00
Taures de choix	4.50 - 5.50
Taures moyennes	3.00 - 4.00
Bouvillons de choix	5.00 - 6.50
Bouvillons moyens	5.00 - 5.50
Veaux de choix	5.00 - 6.00
Veaux moyens	3.00 - 5.00
Vaches de choix	3.00 - 5.00
Vaches moyennes	1.50 - 2.75
Taureau	2.00 - 3.00
Porc à Bacon	- 7.35
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.50 - 4.00
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	18
Grade B	14
Grade C	11
Crème—	
Spécial	22
No 1	20
No 2	17
BEURRE —	
No 1, en boîte	27½
Enveloppé, No 1	27
Enveloppé, No 2	26
Enveloppé, No 3	24



—Si je mourais, tu ne m'apporterais même pas de fleurs!
—Mais si, mais si! tiens, je cours chez le fleuriste!



UN FILS DENATURE

—Oser rendre son portefeuille à un type qui venait de le perdre! Hors d'ici, misérable! Tu déshonores ta famille!..



POINTES D'HUMOUR

"Mon aïeule apparaît au Château, tous les soirs régulièrement, à minuit.

"Régulièrement? Voudrais-tu me faire croire qu'une femme puisse être ponctuelle ?

(Muskete, Vienne)

... me semble, Ernestine, que ce pont était plus large, il y a trente ans.......

(En Rolig Half Timma, Gothenborg)



"Dis donc Alfred, notre flirt commence a être remarqué. Marions-nous le plus vite possible.

"Volontiers.....mais quand nous aurons tous deux trouvé le bon parti........

(Lustige KoKlner Zeitung, Cologne)



"Ce cher Luc..... Comme il y a longtemps, et à sept pour cent, cela (Lustige KoKlner Zeitung, Cologne) fait $55.



"La raie au milieu s'il vous plait?

"Et votre troisième cheveu, monsieur, a gauche ou a droite?

(Gazzettino Illustrato, Venise)

LIGUE DES RADIOPHILES FRANCO-CANADIENS

Circulaire No 13

NOUVEAU JOURNAL!

Le Radiophile franco-canadien

ORGANE NATIONAL DE LA LIGUE DES RADIOPHILES F.-CANADIENS

le premier numéro paraîtra

LE 11 MARS

Tous ceux qui désirent recevoir, dès le premier numéro, cette publication d'un mouvement d'action nationale spécialisée, peuvent s'adresser à la Ligue des radiophiles franco-canadiens, à 10010-109e rue, Edmonton; Edifice La Survivance Bureau No 4. Tout paiement doit être fait au nom de la Ligue des radiophiles dont le bureau-chef est à Edmonton.

ABONNEMENT AU RADIOPHILE FRANCO-CANADIEN

1 an: $1.00; 6 mois: 75c; 3 mois: 50c Chaque numéro séparément se vend 10c
10 numéros: 75c; 20 numéros: $1.25; 50 numéros: $2.50; 100 numéros: $5.00

– – – – – – – – – – – – – – – – – – – –

Ci-inclus la somme de .... **pour** .... **abonnements**

....

au "Radiophile franco-canadien".

Nom ....

Adresse ....

Coin du Fermier

A QUELLE PROFONDEUR FAUT-IL SEMER LES ENGRAIS CHIMIQUES DANS LES CHAMPS ET JARDINS

La distribution des engrais chimiques dans la terre est une question de haute importance. Il a été démontré par l'expérience que ces engrais doivent être déposés à peu près à la même profondeur que les racines nourricières des plantes ou un peu au-dessous de ces racines, afin que ces dernières puissent prendre leur nourriture aisément et promptement. Pour les récoltes de grain, on obtient les meilleurs résultats lorsque le semoir est pourvu d'un appareil qui sème l'engrais directement avec le grain et à la même profondeur que ce dernier. Le plantoir à pommes de terre doit être réglé de façon à déposer l'engrais en une bande étroite, à 2 ou 4 pouces de chaque côté des plantons, et sur le même niveau que les plantons ou légèrement au-dessous.

Pour les récoltes potagères, l'engrais devrait être déposé en une bande étroite de chaque côté des plantes, à 2 ou 4 pouces de celles-ci, ou au moment où les plantes lèvent dans les lignes, et à peu près à la profondeur des racines nourricières (c'est-à-dire à 2 ou 3 pouces). On trouve depuis longtemps dans le commerce des semoirs à grain et des plantoirs à pommes de terre pourvus des appareils nécessaires pour distribuer l'engrais comme nous venons d'indiquer, et il existe maintenant sur le marché un outil à bras pour fertiliser les plantes potagères de la façon approuvée.

Si une casserole est abîmée par un mets brûlé, ne cherchez pas à remettre cette casserole en état par les moyens rudes; ne la frottez pas avec des cristaux ou avec des poudres. Laissez-la, pendant trois jours, remplie d'eau avec du gros sel de cuisine. Au bout de ce temps, faites chauffer l'eau et lavez votre casserole qui sera ainsi remise en état.

LES PRETS A L'OUEST

OTTAWA.—Il ressort du rapport budgétaire que l'hon. Dunning vient de présenter aux Communes que le montant des prêts de secours octroyé aux quatre provinces de l'Ouest aurait diminué durant la présente année fiscale.

Jusqu'au 15 février 1937, les prêts se sont élevés à $10,892,235 comparativement à $42,304,150 pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1936. Le montant total prêté aux quatre provinces de l'Ouest jusqu'au 15 février 1937, est de $127,419,400. Le Manitoba a reçu $19,415,855; la Saskatchewan, $51,898,717; l'Alberta, $25,759,748, et la Colombie Anglaise, $30,345,080.

Les prêts par année

1931-1932, $22,634,017; 1932-33, $15,565,137; 1933-34, $13,115,027; 1934-35, $22,908,835; 1935-36, $42,304,149; 1936-37 (15 février) $10,892, 235.

Attribution spéciales des prêts

Sur les $127,419,000, $24,841,305 ont été affectés au paiement des obligations et des intérêts; $17,288,781, au secours agricole; et $85,289,314, pour les besoins généraux des provinces, et tout particulièrement pour les travaux publics et le secours direct.

Exportation des oeufs

La Grande-Bretagne est toujours le principal débouché d'exportation pour les oeufs canadiens. Au cours des 10 mois de 1936, les exportations sur ce pays formaient un total de 489,450 douzaines, soit à peu près le même chiffre que pour la période correspondante de 1935. Le prix de vente des oeufs exportés est à peu près le même que le prix de vente sur les marchés canadiens, mais l'existence d'un débouché alternatif aide à maintenir les prix à certaines époques de l'année.

LA VERITE SUR L'ESPAGNE

Détruisons, avant tout, un préjugé qui serait des plus funestes à l'avenir. La guerre contre le communisme marxiste n'est pas une guerre contre le prolétariat, moralement corrompu, pour une grande part, par les doctrines marxistes. Ce serait une calomnie, un crime et le germe d'une future guerre de classes en laquelle se verrait forcément engagée la religion que d'attribuer à celle-ci une association quelconque avec l'armée pour humilier la classe ouvrière, ou si l'on veut pour protéger de vieux abus qui n'auraient pas dû persister jusqu'à présent.

Les ouvriers n'ont rien à craindre, quels qu'ils soient, quel que soit le gouvernement ou syndicat auquel ils sont affiliés dans le but d'améliorer leur condition. Ni l'épée ni la religion ne sont leurs adversaires, l'épée, dont la tâche est de pacifier l'Espagne, sans quoi devient impossible le travail tranquille et rémunérateur, la religion, parce qu'elle fut toujours le rempart du faible et le facteur définitif de charité et de justice sociale. S'il plaît à Dieu que triomphe l'armée nationale, les ouvriers, ayant abandonné les chaînes d'une doctrine et de procédés essentiellement destructeurs de l'ordre social, peuvent être assurés d'entrer définitivement dans la voie où seront satisfaites leurs justes revendications.

Pour ce qui touche à l'Eglise, et en tant que son représentant, nous assurons de notre appui, sur le terrain doctrinal et social, toute entreprise dont le but sera de rendre à la classe ouvrière sa dignité et d'instaurer le régime de justice et d'équité qui unira par les liens d'une vraie fraternité qui ne se trouve nulle part en dehors d'elle.

Et qu'on ne dise plus qu'une guerre dont le principal ressort a été l'esprit chrétien de l'Espagne eut pour objectif de paralyser notre vie économique et sociale. C'est une guerre de systèmes ou de civilisations; jamais on ne pourra l'appeler une guerre de classes. Le sentiment de religion et de patrie qui a soulevé l'Espagne contre l'anti-Espagne le démontre.

Ces lignes sont extraites du document que le primat de l'Espagne, S. Em. le cardinal Goma Tomas, vient d'adresser à l'univers et que l'Ecole Sociale Populaire (1961 rue Rachel Est, Montréal) publie dans sa collection de brochures à 15 sous.

OTTAWA.—On aurait offert à Alberta Matthews, de Toronto, un siège au Sénat pour sucéder à l'hon. M. Hocken, décédé ces jours derniers. Si l'offre n'est pas acceptée, on offrira alors la succession de M. Hocken au colonel Andrew Thompson, C.R., d'Ottawa, ancien député de Haldimand.

A la Législature, mercredi, 3 mars

M. J.-H. Tremblay défend l'Agriculture

Un plan agricole

Galerie de la Presse.— L'un des principaux orateurs, à l'assemblée législative, mercredi après-midi, a été M. J.-H. Tremblay, le nouveau député de Grouard. Parlant immédiatement après l'hon. ministre de l'Agriculture qui venait de défendre la politique de secours agricole du gouvernement, M. J.-H. Tremblay a dénoncé le manque d'intérêt que le gouvernement crédit social avait eu pour l'Agriculture. Après avoir exposé la situation agricole de la province, il a proposé un plan de développement pour l'agriculture et la colonisation en Alberta.

Début en français

M. Tremblay a commencé son discours en français :

"Si, parmi les devoirs qui nous incombent, dit-il, il y en a parfois qui nous sont agréables, je puis vous assurer que celui de faire mes débuts dans cette chambre, dans la langue qui introduisit la civilisation dans l'Ouest canadien, en est un pour moi. En effet, c'est la langue de La Vérendrye, de Pierre Radisson, du duc de La Corne, c'est aussi celle de Mgr Grandin, et de celui qui a donné son nom au comté que j'ai l'honneur de représenter. C'est la langue d'un grand nombre de mes électeurs, ainsi que des hommes de grande valeur qui m'ont précédés comme représentants du comté de Grouard et sur la tombe desquels je veux déposer le tribut de mon respect." Il fait l'éloge de feu L.-A. Giroux.

Comme il n'y a pas de joie sans tristesse, je n'en suis pas exempt. En effet, j'occupe aujourd'hui le siège d'un ami qui m'était cher, d'un homme qui a su se faire aimer et respecter de toutes les classes de la société, et qui s'est dévoué sans compter pour son peuple et son pays. J'ai nommé le regretté L.-A. Giroux".

Puis continuant en anglais, M. Tremblay a dit quelques mots de la situation politique de son comté.

"En dépit du fait, dit-il, que certains honorables députés de la droite ont essayé de créer l'impression que l'élection du comté de Grouard, avait démontré une augmentation des forces crédit social, il reste toujours vrai que lors de l'élection fédérale de 1935, les bureaux de votation dans Grouard ont donné une majorité de 256 au candidat crédit social, tandis qu'à notre élection, les électeurs ont donné une majorité libérale de 193 voix".

M. Tremblay a dit combien il était heureux de représenter un comté essentiellement agricole quoiqu'il représente tout de même plusieurs autres genres d'activités. "Je sens, dit-il, que l'expérience que j'ai acquise depuis 20 ans dans le domaine agricole, me sera utile pour accomplir mon devoir à l'égard de ce comté.

"Je n'essaierai pas d'entrer dans le champ illusoire du Crédit social; car il y a assez d'experts en cette chambre pour s'en occuper. Quoiqu'il en soit, nous avons beaucoup entendu parler dernièrement de richesse, de pauvreté, au milieu de l'abondance, et de plusieurs autres choses du genre; mais combien peu avons-nous entendu parler de l'agriculture, comme la base d'un retour à la prospérité".

Le député de Grouard a dit qu'il était intéressant d'entendre dans le discours du trône annoncer l'existence en Alberta d'une industrie agricole digne de considération. "Espérons, dit M. Tremblay, que cette référence à l'Agriculture dans le discours du trône; la seule que nous ayons entendue depuis l'avènement au pouvoir de ce gouvernement se concrétisera en quelque chose de pratique.

Conditions de l'Agriculture

M. Tremblay a ensuite fait un tableau des conditions de l'Agriculture en Alberta. Il a non seulement accusé le gouvernement d'être responsable de l'état critique de l'agriculture albertaine, mais il l'a accusé d'avoir fait plusieurs faux pas.

"Cette province est en arrière de 15 ans", dit M. Tremblay.

"Quoique nous ayons des compétences dans notre département d'Agriculture, je dis qu'il n'y a pas de chef et ceci est le devoir du gouvernement.

Des statistiques

M. Tremblay a composé sur la base statistique de 1934 notre agriculture avec les autres industries de la province.

"Le revenu total de l'Alberta en 1934 a été de $256,721,783. La part de l'Agriculture était de $155,707,755, c'est-à-dire 60% du revenu total.

La part des manufacturiers était de 21.10%, c'est-à-dire $56,721,783. En troisième lieu les mises avec 7.8 % du revenu total donnaient $20,228,851. Et enfin toutes les autres industries ont rapporté 2.9% à 1% du revenu total. Ces statistiques prouvent que l'agriculture devrait être notre principale industrie".

En donnant une autre preuve de l'importance agricole de l'Alberta M. Tremblay dit : "Sur une richesse provinciale totale évoluée à $2.035,576,000, l'agriculture figure pour 42.9% soit pour un montant de $873,115,000. De plus si nous considérons que 65% de notre population vit directement de l'agriculture, nous nous demandons ce que le gouvernement a fait pour améliorer et développer cette industrie.

Il dénonce les faux pas

"Est-ce que le gouvernement a amélioré l'agriculture, dit M. Tremblay, en enlevant 50% des agronomes de district? Est-ce en renvoyant Mlle Alexander qui organisait la branche de l'économie domestique. Est-ce en aidant la distribution à travers la province, de grains de semences remplis de mauvaises graines? Est-ce en retirant les prêts pour l'achat d'animaux pur sang? Est-ce en s'asseyant et en laissant aller les choses, comme elles ont été depuis 15 ans, et en maintenant d'apparence seulement un département d'Agriculture ? Est-ce enfin par une politique qui se développe à travers les groupes crédit social? Non, continue M. Tremblay, depuis que ce gouvernement est au pouvoir, l'agriculture va de pis en pis et à moins de l'organiser sur des bases solides, nous aurons à réhabiliter avant longtemps toutes les fermes de l'Alberta.

Il est nécessaire que dans un véritable plan d'expansion agricole, la terre doit être remboursée de ce qu'on lui retire. En effet, à moins qu'un père transmette à son fils une terre en aussi bon état que lorsqu'il l'a prise, il vole son pays".

M. Tremblay a donné les Etats-Unis comme exemple d'efforts faits pour la conservation de la fertilité du sol. "$470,000,000 ont été dépensés en 1936 à cet effet".

"Pendant que les autres pays cherchent à protéger leur sol, l'Alberta laisse appauvrir le sien", et le député de Grouard a fait un pressant appel pour une meilleure organisation de la protection du sol soit par la dépréciation, soit par les mauvaises herbes.

Un plan agricole

M. Tremblay a ensuite suggéré au gouvernement un plan du développement agricole.

En premier lieu, je crois qu'une enquête dans toute la province devrait être faite afin de colliger toutes les informations possibles touchant la qualité du sol, les conditions du climat et les facilités d'adaptation des diverses parties de la province à la production de récoltes variées.

Une commission consultatrice composée d'agronomes compétents devrait être établie qui serait chargée de colliger les informations mentionnées plus haut, de repartir la province en zônes et de tracer un plan de développement agricole pour chacune d'elles.

Un agronome devrait être placé en charge de chaque zône et avoir la responsabilité de tout le travail d'extension accompli dans son territoire. Ceci serait un facteur d'économie. Ce serait le devoir de cet agronome de voir à ce que le plan qu'il considère approprié à son district soit mis de l'avant chez les fermiers par des conférences, des journées de démonstrations pratiques, par la distribution de littérature agricole et par tous les autres moyens de propagande que le gouvernement devrait distribuer.

Certaines parties de la province sont mieux adaptées à l'élevage d'autres à la culture du grain, d'autres à la production laitière, bien que certains officiers haut placés du ministère actuel de l'agriculture ne s'en rendent pas compte.

L'industrie porcine décline considérablement, tout simplement à cause de l'élévation temporaire, dans le prix du grain. Rien ne devrait justifier un pareil déclin, parce que si nous voulons nous emparer des marchés, nous devons offrir des produits de qualité en quantité suffisante afin de répondre à la demande. Nous pouvons avoir un excellent marché pour notre porc. Je crois que le département de l'agriculture devrait déclencher une vigoureuse compagne pour encourager nos fermiers à maintenir au moins leur production porcine, et que le meilleur moyen de vendre ce que l'on pourrait obtenir pour la vente d'un montant considérable de notre grain, et à moins que cela ne se fasse, nous continuerons à emmagasiner des surplus de grain, comme dans le passé.

Même aujourd'hui, un bon éleveur de porcs recevra autant de la vente de ses porcs qu'il recevrait de la vente de son grain.

M. Tremblay parla aussi d'un plan de colonisation. Je ne veux pas dire, déclara-t-il, que la province devrait ouvrir ses portes toutes grandes à l'immigration; je veux parler d'un plan de colonisation qui permettrait à nos jeunes de s'établir sur des terres. Il y aurait plusieurs chômeurs qui seraient désireux de s'établir sur des terres si on leur aidait un tant soit peu.

M. Tremblay déclara qu'on devrait faire des recherches pour trouver les terres propices à la colonisation. Les homesteaders n'auraient le droit de s'inscrire pour un homestead que dans un district bien défini afin de prévenir l'éparpillement des colons. Les colons étant ainsi placés tous ensemble dans un district nouveau, le gouvernement pourrait plus facilement construire des chemins et creuser des fossés dans ce district.

M. Tremblay suggère qu'un boni d'environ $15. devrait être payé pour chaque acre de terre mis en culture, jusqu'à ce que environ 20 acres aient été défrichés, alors que le colon pourrait ensuite subvenir à ses propres besoins.

Grâce à une colonisation bien conduite, le nombre des chômeurs diminuerait considérablement. Ce problème du chômage disparaîtrait. Le moral de notre population se maintiendrait et notre richesse nationale augmenterait.

L'inscription pour les dividendes a coûté $3,758

L'inscription des citoyens pour les dividendes a coûté à la province la somme de $3,758, a déclaré l'hon. W. W. Cross, ministre du commerce et de l'industrie, en réponse à une demande de l'opposition. Près de 300,000 personnes se sont inscrites pour ces dividendes.

CHANT DEFEND SON MINISTERE

M. Chant, ministre de l'Agriculture, parle du problème agricole

L'hon. M. W.-N. Chant, ministre de l'agriculture, a défendu la politique suivie par son ministère en parlant sur l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Chant déclara qu'il était convaincu qu'on n'accorde pas assez d'attention au problème de la vente des produits agricoles ou autres. L'Alberta est une province qui produit beaucoup plus qu'elle ne peut consommer ou l'exiguité de son marché, en autant que l'agriculture est concernée.

La production du bétail augmentant, M. Chant dit qu'il existe des mesures à prendre pour assurer aux producteurs de meilleurs bénéfices. La première mesure à prendre est d'organiser des coopératives.

Les mesures prises pour faire face au problème de la sécheresse ont pour effet d'avoir soin de 60,000 têtes de bétail. Les propriétaires ont reçu un sou par livre.

En vertu d'une politique de distribution gratuite de fourrage, 3,812 chars de fourrage ont été dirigés sur les régions de sécheresse.

Le ministre dit qu'il y avait en Alberta 70,000,000 d'acres de terre arable dont 17,000,000 sont cultivés par 100,000 familles de fermiers. A cause d'un manque de sage politique colonisatrice aux premiers jours de l'organisation de la province, des colons se sont établis sur des terres totalement impropres à la culture. C'est dans les régions où se trouvent ces terres que furent dépensées les plus grosses sommes d'argent de secours.

M. Chant déclara que le gouvernement devra distribuer aux fermiers nécessiteux 700,000 boisseaux de graines de semence de blé et 400,000 boisseaux de graines de semence d'avoine au printemps de 1937.

LE RAPPORT FINANCIER

Durant les 10 premiers mois de l'année fiscale courante, c'est-à-dire, du 1er avril au 31 janvier, le compte provincial du revenu montre un surplus de $271,920,98 contre un déficit de $2,124,054.26 pour la même période de l'année dernière. C'est ce que révèle un rapport financier déposé à la Chambre par l'hon. Solon E. Low, trésorier provincial.

Le ministre fit aussi connaître une augmentation de $1,275,748 dans la dette flottante et consolidée de la province.

La dette totale au 31 mars 1936 se chiffrait par $158,081,350,47 alors qu'au 31 janvier 1937 elle se chiffrait par $159,807,075.82.

L'amélioration financière est due à une augmentation des revenus et à une diminution des dépenses.

La nouvelle taxe de deux pour cent imposée sur les ventes au détail a rapporté durant 10 mois la somme de $806,686.

A cause de l'augmentation des taux, l'impôt sur le revenu accuse une augmentation de $354,131 et la taxe immobilière a rapporté $175,024 de plus que l'année dernière.

Le rapport montre une augmentation de $207,623 dans le revenu sur la taxe de la gazoline et de $67,618 dans les revenus de droits sur des successions.

Les licences d'automobiles ont rapporté $118,292 de plus que l'année dernière.

Les revenus provenant de la vente des timbres apposés sur les certificats se chiffraient au 31 janvier par $20,652.

Intérêts sur les obligations

Le gouvernement provincial a offert de payer l'intérêt sur les obligations provinciales au taux réduit, autorisé par un ordre-en-conseil passé le 30 mai dernier. Le montant de cet intérêt se chiffre par $134,060 et c'est le plus considérable dont l'échéance survient quelques jours après le jugement du juge Ives, déclarant invalide cette réduction du taux d'intérêt.

La loi qui validait l'ordre-en-conseil a été déclarée invalide à la suite d'un jugement porté la semaine dernière par le juge Ives. Le gouvernement n'a pas toutefois annulé cet ordre-en-conseil et il continue de s'en prévaloir.

Décès de M. C.-B. Major

ATHABASCA. — L'un des vieux pionniers canadiens - français du Nord, M. C.-B. Major est décédé il y a quelques jours. Il vint s'établir dans l'Ouest en 1897. Pendant plusieurs années, il s'occupa de fréter entre Athabasca Landing Grouard et Slave Lake. Deux de ses frères qui vécurent longtemps avec lui, l'ont précédé dans la tombe. Paul mourut des suites d'un accident survenu il y a quelques années et Adélard mourut l'année dernière.

Le Déraciné



Un tableau de Mme J.-E. Morrier

Le chevalier des sables

Il y a 20 ans, le 1er décembre 1916, tombait à Tamanrasset, pour sa foi et pour sa patrie, le R. P. Charles de Foucauld, religieux français, apôtre et conquérant du Sahara. Pour venir à bout de l'homme sans armes, les traîtres Snoussis lui avaient tendu le piège de la pitié, le seul auquel cet homme ne pouvait rester insensible. Lorsqu'il sortit du fortin de Tamanrasset, les mains vides et tendues vers ceux par qui il allait mourir, il accomplissait par-dessus 20 siècles le geste éternel du Christ avant la Passion. Un jour viendra où les foules chrétiennes élèveront des autels à ce martyr et à ce saint. Sans attendre cette gloire, qu'il n'eut point demandée, tous les hommes doivent porter dans leur coeur son histoire, son exemple et son souvenir.

★

Son histoire, elle est une sorte de synthèse émouvante des travers légers et des vertus profondes qui font l'âme de la France. Le jeune marquis de Foucauld avait connu une jeunesse un peu orageuse et passablement indisciplinée. Avant que son âme, sa grande âme, ait pris son essor pour planer d'un seul coup vers les plus hautes cîmes, il avait affirmé un caractère et une volonté qui ne furent pas toujours au service des meilleures causes.

Elève trop indocile, jeune homme riche trop fêté il semblait qu'il dût, comme tant d'autres, éparpiller dans le monde, sans profit pour personne, et sans joie pour lui, des dons auxquels la petitesse des buts quotidiens ne permettait pas de s'affirmer.

Mais son heure était annoncée. Et elle sonna. C'est au cours d'un premier voyage en Afrique qu'il en eut la révélation.

Pour Charles de Foucauld l'infini ce fut le sable illimité, l'appel du désert. C'est à la limite toujours reculée des horizons sans bornes qu'il retrouva le visage de Dieu. Car ce jeune homme léger et insouciant n'avait point laissé en lui se ternir les forces morales, celles qui prennent leur racine dans le culte de la Patrie et dans l'espoir du Ciel. Elles demeuraient au fond de lui-même plus qu'il ne le savait sans doute, avec une conviction absolue et une force invincible chrétienne et française.

★

Après avoir accompli dans le Maroc, alors inconnu et fanatique, une randonnée pédestre de 2,500 Km. et qui ne fut pas seulement une grande aventure, mais une action utile à son pays, Charles de Foucauld, devenu Père Blanc, se retira à Béni-Abbès, à 600Km. au sud de Colomb-Béchar. Et là, tout seul, bâtissant de ses mains sa chapelle intime, son petit ermitage pour recevoir ceux qu'il n'attendra jamais, il vécut.

Il vécut les jours, les semaines, et les années.... L'Arabe qui s'était d'abord détourné de lui, puis le regardait de loin d'un oeil soupçonneux, séduit par tant de douceur simple, appelé par tant de silence grand, l'Arabe était venu vers le Roumi, vers celui qui guérissait, qui comprenait les plaintes, qui souriait aux petits enfants et qui disait aussi, aux heures fixées, une prière, pas la même prière sans doute, et dans une autre langue c'est vrai, mais une prière tout de même.

Et les âmes simples qui le regardaient, puis qui le contemplaient sentaient que celui-là, malgré les rites, était leur frère.

Et puis un jour son ancien camarade de Saumur, Laperrine alors commandant, vint le retrouver. Et Laperrine lui dit: "Vous faites du bien ici, mais les horizons qu'on regarde tous les jours deviennent un jour l'horizon et ce jour-là il faut repartir. Il y a plus loin, dans les pays plus arides et plus dangereux encore, du bien à faire. Le drapeau français doit s'y rendre; mais, selon notre Histoire, il n'y a qu'une main assez forte et assez douce pour le planter, c'est celle qui tient tous les jours la Croix de la Rédemption".

Le Père de Foucauld eut une hésitation: "Dois-je vraiment quitter tout cela, demanda-t-il?", comme s'il pressentait l'heure qui devait venir. Laperrine insista d'un mot: "C'est pour la France". Alors sans plus rien dire, mais joyeusement, il partit.

Et sa vie d'apôtre reprit dans ce Hoggar qui paraissait impénétrable. Les Touaregs, farouches, mais nobles, le reconnurent bien vite et l'accueillirent. Ils acceptèrent de lui d'apprendre ce qu'est le grand "Pays du Nord", celui d'où il venait, celui qui forge de tels hommes. Ils surent de sa bouche, parce que sa bouche c'était la vérité, les légendes et les histoire de France.

Et ils acceptèrent la France qui venait vers eux en robe blanche et les mains tendues pour les bénédictions.

Et ils aimèrent la France dans l'exemple qu'il leur en donnait.

C'est là que la guerre le surprit. Il écrivit à Laperrine alors au front: "Je voudrais aller vous retrouver". — "Restez" commanda Laperrine implacable. Il resta.

Et l'heure vint pour lui, comme pour son Maître, où l'ingratitude et la trahison des hommes éteignirent une flamme qu'on eût cru immortelle, mais qui devait quitter ce monde parce qu'elle appartenait à l'Eternité.

Le 1er décembre 1916, Charles de Foucauld mourait pour sa Foi et pour sa Patrie.

★

"Vox clamantis in deserto" dit l'Ecriture. La Voix a retenti dans le désert!

Elle n'apportait que des paroles de paix, de confiance, d'espoir, et c'est pourquoi elle fut écoutée. Et c'est parce que cette voix divine s'exprimait en langue française que l'homme du désert reçut en même temps les deux présents du saint et du héros.

De Foucauld a conquis à la France l'empire Saharien. Il fut, non pas l'auxiliaire, mais l'avant-garde du drapeau français. Lorsque Laperrine demanda qu'au jour de sa mort on rapporte son corps auprès du "Chevalier des Sables" il entendait que ces deux tombes symbolisent la conquête de cet "Empire Français".

Elles symbolisent aussi, ces deux tombes, la France, toute la France, toute la vraie France. Elle sont exactement le reflet de la France, de ce qu'elle porte en Elle, de ce qu'elle doit au monde d'exprimer.

Mais que le monde apprenne devant ce tumulus de sable que battent et rebattent les simouns, qu'on ne doit pas douter, ni des hommes, ni des destins français.

Qu'il sache que tant qu'un pays est capable d'extraire de sa chair vivante des êtres qui montent si haut dans le firmament humain, que l'humanité elle-même n'ose plus regarder jusqu'à eux, que tant qu'un pays est capable d'offrir à l'admiration du monde de tels exemples, et de telles grandeurs, il porte en lui les gages certains de l'Immortalité.

Raoul FOLLEREAU

LES PREMIERS COLONS...

(Suite de la page 11)

cle, ils s'établirent puissamment sur le Hudson et dans la baie de Delaware. Ce qu'on appelle les "Pennsylvania Dutch" (les Hollandais de Pensylvanie), constituent un des rares groupes ethniques qui aient conservé la langue de leurs ancêtres — les pionniers allemands qui vinrent s'établir au Nouveau-Monde.

Les Polonais prétendent qu'un de leurs compatriotes, Jean de Kolno, commandant un bateau danois, toucha les côtes d'Amérique douze ans avant que Christophe Colomb n'ait fait sa première découverte. Quoi qu'il en soit, on a des preuves historiques que ce sont des Polonais qui créèrent la colonie de Jamestown, en Virginie. Il y avait aussi des Polonais parmi la population hollandaise de Manhattan, au XVIIème siècle. On prétend que la ville de Sandusky, Ohio, a été nommée d'après un colon polonais, Sedowsky, qui vivait il y a plus de 200 ans.

C'est au XVIIème siècle également que les premiers colons juifs arrivèrent en Amérique, chassés par les persécutions religieuses, si fréquentes à cette époque. C'étaient des Juifs portugais du Brésil, qui se fixèrent à New-York, puis dans Rhode Island. Certains d'entr'eux s'établirent dans le Maryland.

L'immigration russe semble de date comparativement récente. Et cependant, le nom de Nikolaï Pétrovitch Rezanov, explorateur et aventurier russe, nous est une preuve qu'il y a plus de 130 ans, des Russes s'étaient installés sur la côte ouest du continent américain, en particulier en Californie, aux alentours de Fort Ross. Rezanov se proposait d'arracher aux Espagnols toute la côte du Pacifique, afin de permettre à l'influence russe de s'étendre profondément à l'intérieur du continent.

Les recherches historiques que poursuivent les experts de la WPA révèlent la présence d'autres groupes ethniques au début de la colonisation de l'Amérique du Nord. Il y a eu, par exemple, des Tchèques, et le plus célèbre d'entr'eux est Auguste Herrman, qui fonda Bohemia Manor, en Maryland. Parmi ces groupes se trouvaient des Dalmates et autres Slaves du sud de l'Europe. L'Asie Mineure elle-même a fourni son contingent de colons, et à l'époque, un certain nombre d'Arméniens, de Perses et de Grecs vinrent comme experts en culture des vers à soie et de la vigne.

Mais les colons du début, qui n'étaient pas d'origine anglaise, furent presque entièrement absorbés, et par suite de l'anglicisation de leurs noms leur présence a passé inaperçue et beaucoup d'historiens ont complètement ignoré leur origine.

LIVRE DE COMPTES DU FERMIER

Le cultivateur canadien qui fait l'inventaire de sa ferme et de son industrie le fait généralement à cette époque-ci de l'année, non pas que le retour du nouvel an engendre de bonnes résolutions mais parce qu'il a à ce moment des loisirs qui lui permettent de faire une étude complète de son industrie, de son passé et de son avenir.

Plus que jamais aujourd'hui la culture est une industrie pratique, une proposition commerciale, et le cultivateur qui ne sait pas exactement où il en est au sujet de tous les items qui se rattachent à la ferme, est dans une situation désaventageuse par comparaison à ses confrères, mieux renseignés. Les méthodes d'à peu près ne suffisent pas, il faut être précis.

Le cultivateur devrait tenir un registre de toutes les industries de la ferme, c'est le seul moyen de trouver celle qui rapporte et celle qui ne rapporte pas. Pour aider le cultivateur dans cette question si importante, le Ministère fédéral de l'agriculture publie un petit livre de comptes, très simple et très utile, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'imprimeur du roi et qui coûte 10 centins. Ce livret n'exige pas de grandes connaissances de comptabilité et l'inscription des transactions peut souvent se faire en moins d'une heure par semaine.

Kiskiswin — Le souvenir

La vignette ci-dessus représente quelques scènes photographiées par M. le Dr Joseph Boulanger d'Edmonton, lors d'un récent voyage au Petit Lac des Esclaves.

MAUVAISE RENOMMEE

de l'Alberta

M. G.-H. Van Allen, député libéral d'Edmonton, à son retour d'un long voyage de convalescence dans la Californie, a déclaré que la mauvaise renommée que possède l'Alberta depuis l'avènement du régime Aberhart est la principale barrière qui 'soppose au progrès immédiat de notre province.

M. Van Allen dit qu'il avait beaucoup observé durant son voyage et qu'il avait remarqué le progrès accompli à plusieurs endroits du continent dans le retour de la prospérité. Un tel progrès n'existe évidemment pas en Alberta.

IL DEVRA PAYER

$10,000

L'ex-premier ministre J.-E. Brownlee a reçu l'ordre de la cour suprême du Canada de payer $10,000 à Vivian MacMillan pour dommages relatifs à une cause de moeurs. M. Brownlee a immédiatement appelé de cette décision auprès du conseil privé d'Angleterre, le plus haut tribunal de l'Empire.

La décision de la cour suprême du Canada a maintenu le verdict donné par le jury lors du prémier procès de la cause, verdict qui fut renversé par le juge du procès, S. H. le juge Ives. La cour d'appel avait aussi maintenu le jugement de S. H. le juge Ives.

INVASION DE L'OUEST

par des étrangers

LONDRES.—L'évêque de Londres craint le danger d'une invasion de l'Ouest canadien par des étrangers. C'est ce qu'il a déclaré à la Chambre des Lords à la suite d'un voyage à Edmonton. L'évêque craint que l'empire britannique ne demeure point britannique, en faisant remarquer que 30 langues différentes sont parlées à Edmonton. Un cheminot très haut placé lui aurait dit que le Canada avait besoin de 10,000,000 d'Anglais de plus. On fait aussi un tort incalculable en Canada par une propagande idiote en faveur du contrôle des naissances.

SERVICE MILITAIRE

Le Consul de France à Vancouver rappelle aux jeunes Français nés du 1er juillet 1916 au 31 décembre 1917, ainsi qu'à ceux des classes précédentes qui ont négligé de le faire, qu'ils doivent se faire inscrire sans délai, au Consulat de France à Vancouver, sur les tableaux de recensement des classes 1936 (2e fraction du contingent) et 1937.

Les jeunes gens nés ou en résidence à l'étranger sont dispensés du service militaire en temps de paix, aux termes des articles 98 et 99 de la loi de recrutement. Il leur suffira donc, pour se mettre en règle, de se faire enregistrer avec leur classe d'âge. Faute d'accomplir cette formalité, ils s'exposent à être déclarés insoumis à la loi militaire avec toutes les conséquences légales qui découlent de cette situation.

A LA LEGISLATURE

(Jeudi, le 4 mars)

M. MULLEN ATTAQUE LA FINANCE

M.D.-B. Mullen, député créditiste d'Edmonton, a déclaré dans un discours sur l'adresse en réponse au discours du trône, que la population de cette province vivait sous un régime de dictature financière, la pire forme de dictature et qu'elle doit disparaître afin que la population de cette province puisse jouir des bonnes choses que la Providence leur a fournies.

M. Mullen a courageusement défendu la politique de son gouvernement.

"C'est le pouvoir financier qui contrôle nos différentes industries" dit M. Mullen. C'est encore le gros financier qui dicte ses volontés aux grossistes, aux détaillants et aux producteurs. Ce sont toujours les barons de la finance qui disent à nos gouvernements s'ils peuvent faire travailler ou non des hommes à la construction de chemins. S'ils vous donnent ce billet qu'on appelle argent, les hommes travailleront; dans le cas contraire, ces mêmes hommes chôment. En somme, la finance fait la pluie ou le beau temps auprès des gouvernements, des villes, des municipalités, des industriels et des individus. Ils ont même l'audace de fixer le montant qui devra être alloué à nos chômeurs. C'est pourquoi nous vivons aujourd'hui sous la pire forme de dictature telle que celle que nous imposent les banques et les institutions financières."

"Nous demandons que cette dictature disparaisse et que la population de notre province puisse jouir des bienfaits mis à sa disposition par la Providence.

"Nous avons des milliers de fermes et de maisons qui sont écrasées par les dettes.... C'est pourquoi les fermiers et les propriétaires de cette province sont vitalement intéressés. Ils comprennent que leurs demeures sont en péril. Les maisons de cette province abritent notre jeunesse, le plus gros actif de notre pays, et nous nous devons de les protéger. Nous devons chasser la peur et l'inquiétude de ces maisons; nous devons avoir des maisons où habite le contentement et partout des gens heureux. Nous devons donc briser cette emprise de la finance sur les propriétaires.

M. Mullen déclara que le Crédit Social avait fait beaucoup de progrès dans la voie de son établissement et qu'il espérait qu'il fonctionnerait avant la fin de l'année.

M. Mullen dit enfin que le gouvernement suivait une sage politique de développement des ressources pétrolifères de la province.

LE GOUVERNEMENT DONNE DES INFORMATIONS

Le trésorier provincial, en réponse à une question posée par M. Gerald O'Connor, député libéral d'Edmonton, a fait savoir que le montant de la taxe sur les ventes de marchandises importées se chiffrait par $1.073.

A propos de l'engagement et du renvoi de M. N.-J. Tall, ancien commissaire de l'industrie à Montréal pour l'Alberta, l'hon. Dr W.-W. Cross, ministre du commerce et de l'industrie, a déclaré que M. Tall a été engagé le 1er septembre 1936 à un salaire de $100 par mois. Il fut remercié de ses services le 31 décembre, lorsque le poste fut aboli. M. Tall a reçu la somme globale de $1,742 pour son salaire et $83 pour ses dépenses.

Les collections faites par le gouvernement auprès des barbiers, des mécaniciens, des imprimeurs et d'autres organisations dont les membres ont passé des examens pour se soumettre aux règlements de la loi du code, se sont chiffrées par $12,855, a déclaré l'hon. M. Cross en réponse à une question posée par John Irwin, député conservateur de Calgary.

BUDGET POUR LE 12 MARS

Le budget du gouvernement de l'Alberta pour la prochaine année fiscale sera tout probablement présenté le 12 mars, a annoncé l'hon Solon Low trésorier provincial.

On croit que le budget annoncera une augmentation de la taxe sur le revenu et de l'impôt sur les corporations.

FONDATION DE 7 COMITES

La Chambre a approuvé la formation des sept comités spéciaux. Le comité plénier de l'agriculture, de la colonisation, de l'immigration et de l'éducation est présidé par M. H.-J. Ash, créditiste de Olds.

M. H. O. Haslam, créditiste de Nanton-Claresholm, présidera le comité des lois municipales, composé de 40 membres.

M. F. M. Baker, créditiste de Clover Bar, présidera le comité des chemins de fer, des téléphones et de l'irrigation, qui comprendra tous les députés.

M. J.-L. Robinson, créditiste de Medicine Hat, est président du comité des comptes publics qui comprend 41 membres.

M. J.-W. Beaudry, député créditiste de St-Paul, présidera le comité des amendements aux lois, qui comprend 23 membres.

Le président du comité des bills privés et des privilèges, composé de 28 membres est M. D.-B. Mullen.

Le comité des privilèges et des élections, comprenant 26 membres, est présidé par M. W.-E. Hayes, créditiste de Stony Plain.

DEMANDE DE DOCUMENTS

Une déclaration faite par le premier ministre Aberhart à savoir qu'il n'avait pas de documents à produire en rapport aux relations entre le gouvernement et M. John Hargrave, ancien conseiller technique du gouvernement, a rendu inutile une demande faite à cet effet par M. D.-M. Duggan.

TIMBRES DES CERTIFICATS

Au 28 février, les timbres devant être vendus pour être affixés sur les certificats de prospérité se chiffraient par $9,396.87 a déclaré l'hon. M. Cross, en réponse à une demande de M. Irwin.

ILS VEULENT SAVOIR

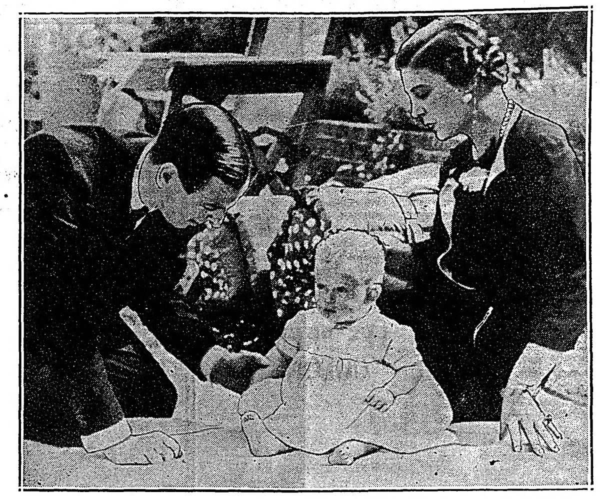
On rapporte qu'une trentaine de créditistes étudient un plan qui, s'il était mis à exécution, ferait venir le major C.-H. Douglas, fondateur du Crédit social, pour préparer un programme de Crédit social. A défaut du major Douglas, on essaierait d'avoir une autre sommité dans les questions du Crédit social. "Ceci n'est pas un mouvement de révolte" a déclaré un député créditiste. Mais nous voulons savoir si l'on va adopter un plan et si la législation se fera dans le sens du Crédit social. Nous avons été élus comme des créditistes et nous voulons savoir.

OPPOSE A LA PEINE CAPITALE

M. H.-J. Ash, député créditiste de Ols, a déclaré qu'il supporterait entièrement M. Aberhart parce qu'il était homme qui tenait ses promesses et qu'il tiendrait sa promesse d'abolir la pauvreté au milieu de l'abondance. Il félicita le gouvernement d'avoir mis en circulation les certificats de prospérité. "Les personnes de mon comté seraient heureuses d'en avoir encore davantage" dit M. Ash.

M. Ash se déclara opposé à la peine capitale de la pendaison. Il voudrait mieux, dit M. Ash, de faire mourir un condamné à mort, dans une chambre léthifère. "Je voudrais que la province se prononce en faveur d'une méthode plus humaine de punition capitale.

LE PLUS JEUNE PRINCE DE GRANDE BRETAGNE



Ce charmant bébé de dix mois est S. A. R. le prince Edouard, fils du duc et de la duchesse de Kent. C'est la première photo de l'enfant prise avec ses parent . ..: neveu du roi Edouard VIII est franchement adorable avec son air réfléchi.

Les Réflexions d'un Ermite

(Suite de la page 11)

Souffrir pour autrui, quel don-quichottisme aux yeux de ceux qui ne comprennent pas! Ca me fait penser à un brave protestant qui m'assurait, avec autorité, qu'on ne pouvait prier que pour soi, pas pour autrui! Où donc les gens vont-ils pêcher de telles idées? Toujours pas dans la Bible qu'ils prétendent reconnaître comme seul guide infaillible et qu'ils doivent lire d'un oeil fort distrait. C'est faire oeuvre pie que d'instruire les ignorants, tout le monde le sait. Mais la tâche est ardue quand il s'agit d'un ignorant qui croit tout savoir. Le mieux qu'on puisse faire alors, c'est de jeter, sur ce terrain peu propice à la culture, quelques idées en espérant qu'elles viendront à germer. Mon hôte était de ceux qui donnent, sans l'ombre d'hésitation, leur opinion sur n'importe quel sujet, si abstrait soit-il, et son ignorance faisait pitié. De plus, ses paroles trahissaient une certaine haine envers les gens mieux instruits que lui. Cet état d'âme me surprend toujours, quoiqu'il ne me soit pas inconnu.

Je ne suis pas illettré. J'ai essayé de cultiver l'intelligence que Dieu m'a donnée en partage, estimant par là faire mon devoir. Serait-ce donc une raison pour qu'on me déteste?.... Je connais nombre de gens incomparablement mieux instruits que moi. Est-ce que je les envie ? Oui, jusqu'à un certain point; c'est-à-dire que j'aimerais être aussi savant qu'eux.... Est-ce que je les hais? Pas le moins du monde! Au contraire, je les admire, je les respecte; c'est pour moi un privilège insigne que de les écouter, les lire et je retire de leur société non seulement un plaisir sensible, mais encore beaucoup de profit. Raison un peu égoïste?.... Peut-être. Mais, fin de compte, on trouve peu de nos actions qui ne soient empreintes de cette raison-là; même les plus louables n'en sont pas toujours exemptes, comme on peut s'en rendre compte si on a le courage d'analyser froidement ses motifs. Ce fameux égoïsme est ubiquité, il va se nicher partout; il prend, comme le dit si apptement un père jésuite, les formes les plus bigarrées. S'en débarrasse-t-on jamais?.... "Deux minutes avant de mourir", m'assure quelqu'un qui s'y connaît et dont l'opinion n'est pas à dédaigner. Heureusement qu'il finit par disparaître! Malgré le nombre des années, il me tient encore dans ses serres et pourtant je lui ai livré de rudes combats! Cet amour de moi-même me fit désirer le départ de mon visiteur encombrant. Je l'assurai, en réponse à ses questions et à ses dénonciations : que la confession était gratuite, que nous n'adorions ni la sainte Vierge, ni le crucifix, ni les statues; que les prêtres ne faisaient pas voeu de célibat afin de mener une vie immorale; qu'on ne mettait les gens de force ni dans les monastères, ni dans les couvents; que le Saint-Père, loin de se croire impeccable, allait à confesse comme le dernier des mortels; que nous n'avons pas, outre notre catéchisme, des espèces de monita pleins de lois ridicules, etc., etc. L'ai-je convaincu? Certainement non: il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Il partit en ayant l'air de dire : "Encore un papiste enragé; c'est étonnant ce que ces gens peuvent avaler". Pauvre homme! Preuve vivante de la nécessité, du devoir, de prier pour les ignorants. S'il ne nous est pas donné de pouvoir les instruire, ne les abandonnons pas à leur triste sort, demandons au bon Dieu de daigner verser sur eux la lumière qui leur montrera le chemin du ciel.

Et, de peur que nous ne nous énorgueillissions de cette lumière que nous possédons, souvenons-nous que c'est un bienfait de Dieu, reçu sans aucun mérite de notre part. Pensons-y souvent avec reconnaissance et avec humilité, remerciant sans cesse la divine Providence qui nous a fait le don de la foi. Pierre NICOLE.

CHEZ LES COMMISSAIRES C. F. DU MANITOBA

(Suite de la page 9)

2e vice-président : Laurent Chabot, Saint-Eustache.

Conseillers : Nord, J.-E. Mailhot, San Clara; Sud, Félix Yargeau, Notre-Dame de Lourdes; Est, Adolphe Lemoine, Sainte-Agathe; Ouest, Egène Robard, Saint-Claude.
mile Guyot, Fannystelle; Centre, Eu-

L'hon. Sauveur Marcoux, président sortant, a félicité le nouveau président, M. Jean Martin. Ce dernier a remercié de l'honneur qui lui était fait, promettant de ne rien épargner pour être à la hauteur de la tâche. Au nom des délégués, il a exprimé sa gratitude à M. Marcoux pour ses longs services passés. Nous sommes fiers de notre nouveau ministre, a-t-il dit. Il nous donne une preuve de plus qu'un Canadien français qui veut arriver à quelque chose y réussit.

J.-N. Mc Fadden, de Dauphin, a été élu président de l'Association.

J.-A. Marion, de Saint-Boniface, a été élu vice-président par acclamation.

Les six-directeurs sont : Mme Edard-J. Manns, Edrans; Bert McLeod, Shoal Lake; W.-C. Miller, M.L.A., Gretna; M. J. Stanbridge, ancien président, Stoneall; D.-L. Cameron, Manitou, et Henri Lacerte, Saint-Boniface.

Le grand problème qu'a eu à débattre la convention des commissaires d'école du Manitoba était l'opération financière des écoles. Il y a deux ans, un comité spécial de cinq membres avait été chargé d'étudier la question. Son rapport recommande que l'argent destiné à soutenir les écoles soit prélevé au moyen d'une taxe spéciale sur le revenu, au lieu de la taxe actuelle sur les immeubles.

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation, a déclaré que cette taxe sur le revenu n'était pas pratique actuellement dans la province. Comme le rapport proposait, à titre de mesure alternative temporaire, une réduction de la levée municipale de $2.50 à $1.50 par jour et une augmentation de l'octroi législatif de 75 sous à $1.50 par jour, le ministre a proposé les chiffres de $2.25 pour la levée municipale et de $1.00 pour l'octroi législatif.

Après une longue discussion, les délégués ont décidé de renvoyer l'adoption ou le rejet du rapport à la prochaine convention.

Le rapport

Voici le résumé des constatations du rapport:

1. Il y a deux problèmes sérieux actuellement pour les écoles du Manitoba.

A—l'administration.

B—l'opération financière.

2 Le problème principal et le plus sérieux, c'est celui de financer les écoles.

3 Ce qui rend ce problème grave, c'est le fait qu'une trop grosse part du coût d'opération des écoles doit être prélevée au moyen d'une taxe sur l'immeuble et que l'immeuble est incapable de porter ce fardeau.

4. Ce système, qui veut que cette large part du coût soit prélevée par une taxe sur l'immeuble, non seulement ne produit pas les fonds requis, mais répartit inéquitablement et injustement le coût des écoles.

5. Le problème de financer les écoles ne sera résolu qu'en autant que le gouvernement provincial consentira à assumer une part beaucoup plus grande du coût d'opération des écoles.

Recommandations

Pour ces raisons, le Comité recommande :

1. Comme méthode permanente de financer les écoles du Manitoba, que le gouvernement provincial assume tout le coût de l'enseignement et que les fonds requis à cette fin soient prélevés par une taxe spéciale sur le revenu.

2. Comme méthode alternative pour un soulagement immédiat, mais non comme une solution permanente, le comité recommande :

A—Une réduction de la levée générale municipale de $2.50 par instituteur par jour à $1.50 par instituteur par jour.

B—Une augmentation de l'octroi législatif de $0.75 par instituteur par jour à $1.50 par instituteur par jour, cet octroi devant être payé à toutes les écoles.

C—Une loi obligeant de se servir de la levée générale municipale et de l'octroi législatif pour défrayer le coût de l'enseignement dans toutes les écoles où la levée municipale générale s'applique.

D—Dans les écoles où cette levée municipale générale ne s'applique pas, qu'un salaire minimum pour les instituteurs soit imposé.